

Un avion yverdonnois s'écrase au Tessin : 2 morts, 2 blessés

Page 6

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

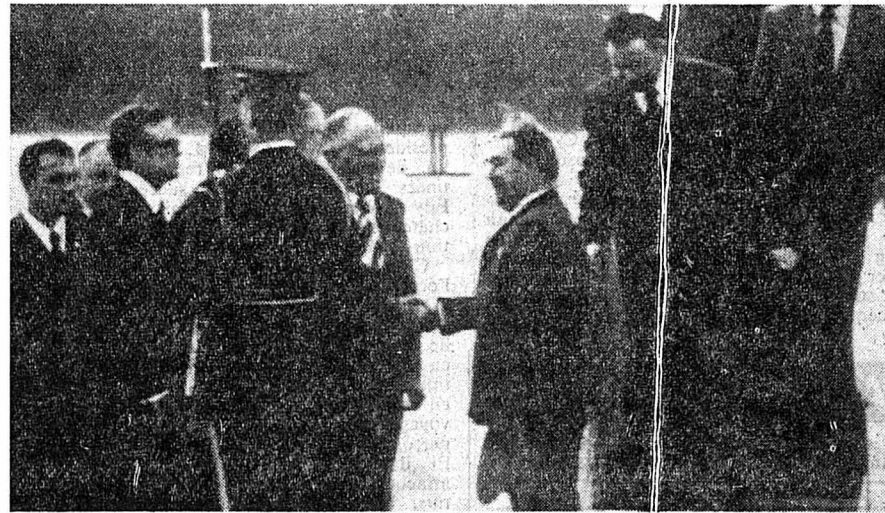
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ARRIVÉ SAMEDI SUR SOL AMÉRICAIN

Brejnev renoue le dialogue au «sommet» avec R. Nixon



M. Brejnev salué à son arrivée par le secrétaire d'Etat, M. Rogers. (Téléphoto AP)

WASHINGTON (ATS-AFP-Reuter-DPA). — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P. C. soviétique, est arrivé samedi à 22 h 30 HEC à la résidence présidentielle de Camp-David, dans le Maryland où il demeurera jusqu'à ce matin, 10 h 30 locale (15 h 30 HEC). C'est alors que commencera sa visite officielle aux Etats-Unis, qui durera jusqu'au 25 juin.

M. Brejnev arrivera par hélicoptère sur la pelouse de la Maison-Blanche, tandis que le président Nixon sera rentré dans la nuit de dimanche de Key-Biscayne, en Floride, où, tout au long du week-end, il aura étudié les six recueils préparés par ses conseillers, couvrant tous les aspects du nouveau «sommet» américano-soviétique.

Une demi-heure après l'arrivée du numéro un soviétique, à Camp-David, le président Nixon lui a téléphoné pour lui souhaiter la bienvenue, et lui dire combien il se félicitait de leurs entretiens futurs.

AVEC KISSINGER

Dimanche après-midi, M. Brejnev a rencontré à Camp-David M. Kissinger, conseiller présidentiel américain, avec lequel il a mis la dernière main à l'organisation et à l'ordre du jour des pourparlers. Si tout semble peu ou prou «réglé d'avance», il demeure un point mystérieux, celui de la limitation des armes nucléaires dont les discussions, selon M. Kissinger, pourraient accélérer le processus des négociations de Vienne.

Les juifs américains ont manifesté leur intention de tenir dimanche un «meeting» devant le Congrès à Washington, au cours duquel le sénateur démocrate de la capitale, M. Henry Jackson, devait prendre la parole pour protester contre la politique des dirigeants soviétiques à l'égard des émigrants.

ARRIVÉE DISCRETE

M. Brejnev avait fait une arrivée discrète, comme il l'avait demandé lui-même, samedi après-midi, lorsque son «Ilyouchine 62» et les deux autres de sa suite, se posèrent sur sol américain à la base aérienne d'Andrews, près de

Washington. Outre M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, 400 Soviétiques étaient venus l'accueillir, quelques diplomates américains et soviétiques, mais l'accès en avait été interdit aux journalistes, à l'exception des représentants des deux grandes agences de presse. C'est en hélicoptère que M. Brejnev a fait le trajet jusqu'à Camp-David.

LA SUITE

Le chef du PC soviétique est accompagné de MM. Gromyko, ministre des affaires étrangères, Nicolai Patolichev, ministre du commerce extérieur, Boris Bagayev, ministre de l'aviation civile, Georges Tzoukanov et André Alexandrov, conseillers spéciaux et Leonid Mamyatov, directeur général de l'agence Tass. Ce dernier jouera le rôle de porte-parole officiel durant les entretiens au sommet, qui seront suivis par 55 journalistes soviétiques.

L'appareil de l'aéroflot, à bord duquel avait pris place M. Brejnev, avait fait une brève escale technique à Gander, en Terre-Neuve, mais en raison du brouillard, il avait dû renoncer à se poser sur la base de POTAN de Keflavik, en Islande, où l'attendait M. Olafur Johannesson, premier ministre islandais, avec lequel il avait prévu de s'entretenir.

(Lire également en dernière page.)

Nixon-Brejnev: l'ombre de la Chine

Par Wladimir Vichnevsky, de l'AFP :

La recrudescence des critiques contre la politique chinoise constatée dans la presse soviétique, les semaines qui ont précédé le départ de M. Brejnev à Washington, permet de penser que le Kremlin n'a pas cessé d'être inquiet du rôle croissant de la Chine dans les affaires internationales et surtout de son incidence sur la politique étrangère américaine, estime-t-on à Moscou.

Bien que les journaux s'abstiennent depuis quelque temps déjà de mettre en cause la politique américaine à l'égard de la Chine, comme ils l'ont fait l'automne dernier, au moment des débats aux Nations unies, on ressent néanmoins à Moscou que l'ombre de la Chine sera présente pendant le sommet soviéto-américain de Washington.

Les Soviétiques espèrent toutefois qu'à l'inverse du «sommet» sino-américain de février 1972, qui, estimait-on à Moscou, avait placé l'URSS dans une situation défavorisée du fait que le rapprochement soviéto-américain n'était pas encore consolidé, la deuxième rencontre au «sommet» avec le président Nixon, au contraire, contribuera à un resserrement des liens politiques avec les Etats-Unis.

APPRÉHENSIONS

Le Kremlin, semble-t-il, est également persuadé que les Etats-Unis sont inquiets des tentatives de Pékin de se rapprocher de l'Europe et du Japon après la visite du premier ministre japonais, M. Kakuo Tanaka, en septembre dernier.

L'attitude fortement critique des dirigeants chinois à l'égard de la conférence européenne de sécurité et de coopération, aux yeux de Moscou, devrait aussi susciter des appréhensions dans les milieux gouvernementaux américains préoccupés surtout par les problèmes monétaires et économiques.

On estime à Moscou qu'aussi bien pour l'URSS que pour les Etats-Unis, le renforcement des liens entre l'Europe et la Chine, d'une part, et l'Europe et le Japon, d'autre part, constituerait une menace directe pour les économies des deux «super-grands».

NECESSITÉ D'UNE ENTENTE

Sur le plan politique, pense-t-on, les Américains partagent les mêmes craintes que les Soviétiques relatives au refus systématique des dirigeants de Pékin d'adhérer aux divers traités et accords internationaux réalisés ces dernières années avec la participation commune de l'URSS et des Etats-Unis.

Bien que l'objectif officiel du «sommet» soit de renforcer la coopération économique et la compréhension bilatérale entre les deux pays, la mission du secrétaire général du PC de l'URSS estime-t-on, consisterait également à démontrer au président Nixon la nécessité urgente d'une entente politique profonde entre les deux pays pour mieux faire face à toute modification éventuelle de conjoncture politique dans le monde.

LES IDÉES ET LES FAITS

Un risque à courir

La politique étrangère est l'affaire de la Confédération en vertu d'une compétence générale que lui confère la constitution. Or, l'aide au développement, qu'il convient aujourd'hui pour ménager toutes les susceptibilités, de dénommer la «coopération technique», est un élément important de cette politique étrangère, un de ses aspects particuliers né des circonstances, tout comme l'aide humanitaire d'ailleurs.

De ces constatations, il ressort d'abord que le pouvoir politique peut se passer d'une disposition constitutionnelle spéciale pour apporter sa contribution au mieux-être du tiers monde. A ceux qui en doutaient, M. Aubert, député libéral neuchâtelais, a démontré de la manière la plus probante, que leurs scrupules, honorables sans doute, n'étaient pas justifiés.

Mais alors, a-t-on vraiment besoin d'une loi? On s'en est passé jusqu'ici et le principe de solidarité sur lequel repose la politique à l'égard des Etats déshérités doit-il trouver son expression et sa définition dans un texte précis?

Sur ce point, les juristes sont divisés. Dans leur majorité toutefois, ils estiment indispensable l'élaboration d'une loi dans un domaine où la Confédération devra sans aucun doute amplifier son intervention, ce qui implique des crédits croissants; notre système démocratique exige une base juridique irréprochable et sur laquelle le peuple aura au moins eu l'occasion de se prononcer.

Cette thèse, le Conseil national l'a faite sienne en décidant à une très large majorité d'entrer en matière sur le projet du Conseil fédéral. Ce faisant — et le rapporteur français de la commission l'a implicitement reconnu — ils ont pris un engagement, celui de défendre la loi, devant le peuple également, si le referendum est lancé, et tout permet de prévoir qu'il le sera.

La veille, un conseiller national s'était écrit: «La perspective d'un vote populaire ne nous fait pas peur!» Tant mieux pour lui; mais le chef du département politique lui-même, a fait savoir qu'il ne partageait pas cet optimisme, car le risque d'un vote négatif existe bel et bien. Pour s'en convaincre, il suffisait d'avoir entendu M. James Schwarzenbach avancer contre le texte présenté une série d'arguments qui relevaient presque tous de la simple démagogie, mais dangereux pour cela même. N'est-ce pas, en effet, le propre de la démagogie de mobiliser par ses appels captieux des sentiments qui ne sont pas les plus nobles et qui étouffent la simple raison?

Justement, le chef des «républicains» a prouvé une fois déjà son habileté à remuer les passions et, pour faire repousser, il y a trois ans, sa fameuse initiative, il avait fallu l'engagement formel du Conseil que l'autorité politique prendrait toutes les mesures indispensables pour stabiliser l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

Or, dans le cas particulier de l'aide au développement, on ne voit pas quelle parade, sinon l'appel pressant au sens des responsabilités personnelles et collectives, gouvernement et parlement pourront opposer à la propagande des adversaires de la loi qui trouveront de quoi puiser abondamment dans les faits et gestes de certains des potentats qui sont parmi les plus pressés à réclamer l'aide des «nantis».

C'est un risque à courir, dit-on; ainsi le veut la démocratie directe, mais un risque qui ne se réaliserait pas sans quelque dommage pour notre renommée.

Georges PERRIN

Un avion s'écrase aux Eplatures: ses trois occupants sont blessés



Un avion de tourisme genevois s'est écrasé samedi peu après midi aux Eplatures, à proximité de l'aérodrome de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Le pilote de l'appareil, qui s'était apprêté à atterrir dans le sens du vent, avait tenté après l'échec de la manœuvre de se poser en catastrophe. C'est de justesse que l'avion évita une fabrique, avant de percuter un arbre. De la carlingue, on devait retirer trois blessés, dont l'un est gravement atteint. Voir notre information en page 7. (Avipress - Michel-Antoine Robert)

EXPLOSION D'UNE VOITURE À ROME: DEUX ARABES BLESSÉS

ROME (AP). — Deux Arabes ont été blessés dimanche par l'explosion d'une bombe qu'ils étaient en train d'amorcer dans une voiture pleine d'explosifs, en stationnement sur la piazza Barberini, dans le centre de Rome.

Les pompiers se sont portés rapidement sur les lieux et ont éteint l'incendie qui s'était déclaré avant qu'il n'atteigne la malle de la voiture, une Mercedes por-

tant une immatriculation allemande. Dans la malle, selon la police, il y avait deux kilos d'explosifs et un détonateur.

La police va maintenant s'efforcer d'établir l'identité des deux Arabes, qui souffrent de brûlures aux cuisses. L'un d'eux serait un Jordanien né en Syrie. Les enquêteurs vont aussi chercher à savoir si la voiture appartenait aux deux Arabes ou si elle ap-

partenait à un tiers contre lequel aurait été préparé un attentat.

Par ailleurs, une bombe a explosé dans la nuit de samedi à dimanche sans faire de victimes mais en causant de graves dégâts matériels, sur le balcon d'un appartement situé au premier étage d'un immeuble de Milan. Les locataires de l'appartement — une famille de quatre personnes — étaient absents.

L'actualité régionale :

pages 2, 3, 6, 7 et 9

L'actualité suisse :

page 11

Tous les sports :

pages 13, 15 et 16

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV :

page 21

Dernière heure :

page 23

Corcelles-Cormondrèche a dit oui (672 contre 511 non) à l'ENSA (Page 3)

Procédés policiers à Besançon : la presse exige des excuses du préfet (Page 6)

Trois immeubles détruits par un incendie à Monthey (Valais) (Page 11)

Rossy vainqueur aux Fourches



Huit mille personnes ont assisté, aux Fourches sur Saint-Blaise, au triomphe du Vaudois René Rossy (photo) en catégorie internationale. Mais d'autres épreuves ont enthousiasmé les spectateurs. Lire en page 16. (Avipress - Baillod)

Le dollar bon marché

La visite à Washington de M. Brejnev sera-t-elle de nature à soutenir le dollar, à le stabiliser et, partant, à apporter une solution partielle, fût-elle momentanée, à la crise monétaire internationale?

Une observation hâtive de la situation pourrait le faire croire. «Brejnev à Watergate», titrait la semaine dernière avec humeur un quotidien anglais. En associant — en guise de boutade — le nom et l'autorité monolithique du premier secrétaire du parti communiste soviétique au scandale, qui a tant affaibli le pouvoir de M. Richard Nixon, le journal pouvait donner à penser que le blason du président des Etats-Unis se trouverait effectivement quelque peu redoré par cette visite mémorable.

En réalité, il n'est pas sûr du tout que les Américains, M. Nixon en tête, soient réellement décidés à stopper d'ores et déjà la baisse du dollar. Il ne manque pas de spécialistes outre Atlantique pour suggérer que le scandale du Watergate n'a pas que des inconvénients pour les Etats-Unis et pour le dollar. L'«adaptation» du cours de la monnaie américaine à la nouvelle situation sur les marchés internationaux, laissent-ils entendre, serait intervenue en tout état de cause. L'affaire Watergate n'a fait qu'accélérer un peu l'évolution.

Car, dans le fond, bien avant le Watergate, les Etats-Unis s'étaient rendus à l'évidence qu'une dévaluation massive du dollar était indispensable.

Pourquoi? Non point pour «normaliser» les échanges commerciaux internationaux, mais pour permettre aux Américains de se présenter en position de force au «Nixon round» de l'automne prochain.

En d'autres termes, avant de sauver l'économie du «reste du monde», il convient pour les Américains de redresser l'économie de leur puissant pays. Pour cela, il est indispensable d'offrir les produits made in USA à des prix concurrentiels, grâce à un dollar bon marché. Le vaste marchandage planétaire du «Nixon round» devient de cette façon acceptable par les producteurs américains, principalement face à leurs dangereux rivaux européens et japonais.

Bien entendu, les matériels et les produits agricoles que M. Brejnev va acheter à Washington joueront aussi leur rôle dans la relance du business aux Etats-Unis. Mais leur contribution à la consolidation du dollar sera bien moins substantielle que les autres éléments de la «stratégie globale», en vertu de laquelle fut décidée la baisse de la devise américaine, dont il serait hasardeux de prédire quand et où elle s'arrêtera. Ce qui est certain, c'est que le dollar remontera bien la pente un jour. En douter serait mal connaître le dynamisme américain.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

CRESSIER

La section des pupilles fait honneur à sa nouvelle bannière

(c) Hier soir, les pupilles qui avaient participé à la Fête cantonale des Ponts-de-Martel ont été accueillis à la gare de Cressier, par le représentant du Conseil communal M. Jacques Ruedin, vice-président et le comité de la SFG ainsi que par leurs sœurs les pupillettes.

Au château, M. Ruedin apporta les félicitations du Conseil communal pour le succès éclatant remporté par la section qui fait ainsi honneur non seulement à la bannière inaugurée vendredi soir, mais aussi au moniteur M. Favre qui ne ménage ni son temps ni sa peine et au comité de la SFG. Le président de celle-ci M. Cyril Perroz, après avoir remercié le Conseil communal de l'accueil réservé aux pupilles, félicita ceux qui avaient contribué au succès remporté. En effet, la section a obtenu une couronne en catégorie II avec le 7^{me} rang sur 18, totalisant 143,3 points. A noter le beau résultat individuel obtenu par Christian Perroz et Philippe Ruedin, 28^{mes} ex-aequo sur 146 de la catégorie athlétisme.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Offre exceptionnelle...

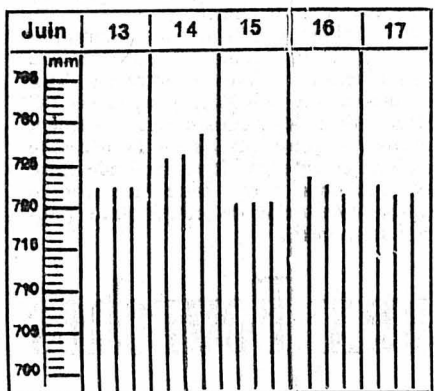
200 robes à 50 fr...

Boutique EPOCA, rue Fleury 5

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel - 16 juin.
Température : moyenne : 19,2 ; min. : 13,1 ; max. : 26,0. Baromètre : moyenne : 722,6.
Vent dominant : direction : est, jusqu'à 9 h 30, ensuite est-sud-est, force faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.

Observatoire de Neuchâtel - 17 juin 1973.
Température : moyenne : 19,0 ; min. : 13,0 ; max. : 27,6. Baromètre : moyenne : 721,4. Eau tombée : 1,8. Vent dominant : direction : est, faible jusqu'à 15 h, ensuite ouest-nord-ouest ; force : faible à modéré. Etat du ciel : légèrement nuageux, nuageux à très nuageux de 12 h à 19 h. Orages lointains de 18 h 15 à 19 h. Pluie de 18 h 30 à 18 h 55.



Niveau du lac du 16 juin 1973 : 429,30
Niveau du lac du 17 juin 1973 : 429,30

Prévisions météorologiques. — Pour toute la Suisse : le beau temps se maintient, à l'exception de quelques formations nuageuses en montagne, l'après-midi et la soirée. Elles pourront donner lieu à des orages isolés. La température sera comprise entre 10 et 15 degrés en fin de nuit et atteindra 24 à 28 degrés l'après-midi. Vents faibles à modérés d'ouest, en montagne, et limite du zéro degré située vers 3600 mètres. Evolution pour mardi et mercredi. — Toujours ensoleillé et chaud. Orages locaux mercredi, l'après-midi et le soir.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

IMPERMÉABLE
nettoyé
imperméabilisé
9.-

Assemblée des délégués de la Société suisse des voyageurs de commerce

Nouveau président et formation continue

Réunis pour la quatrième fois à Neuchâtel depuis la fondation de la société, les délégués suisses des voyageurs de commerce ont assisté à une importante assemblée dans la salle du Grand conseil, puis ils ont nommé un nouveau président central. C'est M. Jeannot Oeschlin, de Schaffhouse, qui reprendra les destinées de la société, en succédant à M. Edy Weber, à Lausanne, mais ancien Neuchâtelois, qui a également présidé la section locale.

C'est précisément M. Weber qui a saisi l'occasion de cette réunion pour informer la presse sur quelques-unes des raisons d'être de la Société suisse des voyageurs de commerce (SSVC). La société, fondée en 1878, à Zurich, présente la caractéristique d'être paritaire. On trouve en effet en son sein, aussi bien des personnes voyageant, donc des employés, que des personnes faisant voyager, donc employeurs. Et il faut dire que la société est très attachée à ce principe inscrit dans ses statuts. Elle compte environ 14.000 membres passifs et actifs, répartis dans toute la Suisse en 58 sections, dont 16 romandes et 1 tessinoise. Depuis deux ans, les femmes ont été enfin acceptées.

La SSVC possède une certaine fortune qui lui permet de réaliser le programme qu'elle s'est proposé. C'est ainsi qu'elle dispose de 7 millions de francs (sous forme d'immeubles), que gère une fondation. Elle ne thésaurise plus les intérêts, mais les verse aux sociétés pour leur perfectionnement et aux caisses de secours et de maladie.

Les buts de la SSVC sont au nombre de quatre : protéger l'honneur de la profession, favoriser la bonne entente entre ses membres, défendre leur intérêt général (dans le cas de litige qui peut opposer employeur à employé ou aux autorités) et sauvegarder le niveau social de ses membres, en assurant des prestations. L'année dernière, la fondation de la SSVC a alloué quelque 370.000 fr. à la caisse maladie et invalidité, 120.000 fr. à la caisse pour les veuves et les orphelins et enfin 20.000 fr. environ à la caisse de secours. C'est ainsi qu'en 94 ans d'existence, la SSVC a versé des prestations d'un montant de 23.350.000 francs.

La SSVC s'engage en outre à donner à ses membres des renseignements juridiques et même dans les cas de litige grave, à leur prêter assistance judiciaire. Dans les grandes villes, elle dispose d'avocats conseillers. En outre, elle possède un service de placement et depuis peu de temps un office d'orientation professionnelle.

Son organe d'information est le journal « Le Mercure » et son comité de rédaction pour la partie française se trouve précisément depuis 80 ans à Neuchâtel. C'est M. F. Gaudard, journaliste qui en assure la responsabilité, tandis que pour la partie allemande, M. Hollenstein est chef de la commission de rédaction.

Il faut ajouter que la SSVC n'est pas la seule société professionnelle de voyageurs de commerce, mais qu'il existe encore deux autres sociétés en Suisse, qui elles ne sont pas paritaires, et qui ne comprennent que des employés.

La SSVC s'occupe activement du perfectionnement de ses membres. Elle a institué depuis de nombreuses années des cours dotés d'une maîtrise fédérale reconnue par l'OFIAMT. Il existe également des séances d'information destinées à ceux qui voudraient embrasser la carrière. Et, innovation qui put être annoncée à l'assemblée des délégués, un cours est créé pour chefs de vente qui sera lui aussi reconnu par l'OFIAMT. C'est une commission spéciale qui se charge des questions de perfectionnement et c'est avec plaisir que l'on trouve en son sein un autre Neuchâtelois, M. Charly Muller, président d'honneur de l'association, qui est en l'occurrence un peu l'âme de cette entreprise.

Il faut ajouter que M. Weber a été nommé membre d'honneur, à la suite de sa démission de la présidence de la SSVC. Enfin, à l'issue des délibérations administratives et statutaires, le professeur François Schaller a entretenu les délégués de la question des concentrations d'entreprises.



Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur André Schüpbach, à Boudry, et ses enfants :
Monsieur et Madame Pierre Humbel-Schüpbach et leurs enfants Zoé et Tristan, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Rémi Schüpbach-Wymann et leur fille Céline, à Bevaix ;
Monsieur Pierre Schüpbach, à Boudry ;
Madame André Cuendet, à Clarens, et ses enfants :
Monsieur et Madame André Cuendet, à Lausanne, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Cuendet, à Clarens, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Edouard Schüpbach, à la Chaix-de-Fonds, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Robert Schüpbach, aux Verrières, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame René Baroni-Schüpbach, à Colombier, et leur fils ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Schüpbach, à Vevey, et leur fils ;
Madame Robert Cuendet, à Begnins, et ses enfants ;
Madame Camille Cuendet, à Renens, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Justin Cuendet, à Bremblens, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Maxime Cuendet, à Nérac, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Marcel Cuendet, à Reims, leurs enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Vuitel-Perréaz, à Neuchâtel et Genève ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jacques Wieser-Perréaz, à Lausanne et Ecublens ;
Monsieur et Madame Georges Perréaz, à Leysin ;
Monsieur Aïssa Benahmidat, son filleul, à Colombier, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'honneur et le chagrin de faire part du décès de

Madame André SCHÜPBACH

née Alice F. CUENDET

leur chère épouse, maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, survenue au terme d'une longue maladie supportée avec un grand courage.

2017 Boudry, le 16 juin 1973.
(Rue Oscar-Huguenin 28)

L'incinération aura lieu mardi 19 juin.

Culte à la chapelle du crématoire de Beaugard, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Oeuvre de la Soeur visitante de Boudry, c.e.p. 20-6282, ainsi qu'à la Société protectrice des animaux de Neuchâtel, c.e.p. 20-9647
Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel de l'entreprise ALLANFRANCHINI & Cie ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Domenico TRAINA

leur fidèle collaborateur et collègue durant de nombreuses années.

Monsieur et Madame André Held-Stalder et leur fils Michel, à Lucerne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Catherine HELD

née WUILLEUMIER
ancienne restauratrice à la Chaix-de-Fonds

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 77^{me} année.

Saint-Aubin, le 16 juin 1973.
(Rafour 3)

Mon voyage sur la terre est terminé, je suis arrivée au port éternel et cru en Dieu.
Nous regardons comme heureux ceux qui ont souffert avec patience.
Jacques 5 : 11.

L'incinération aura lieu à la Chaix-de-Fonds le mardi 19 juin.

Culte au crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaix-de-Fonds.

CORNAUX

Projeté contre un mur par une porte de silo

Dans la nuit de samedi à dimanche vers 0 h 30, M. André Monnard, domicilié à Cornaux et âgé de 28 ans, effectuait un contrôle d'une porte d'un silo sous pression. La porte ayant cédé, il a été projeté contre un mur. Souffrant de douleurs dorsales, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

Nouvelle conseillère générale

A la suite de la démission de M. Pierre Joseph (lib), Mme Verena Demaire, présentée par ce parti, a été proclamée membre du Conseil général.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur Gabriel Bongard, à Serrières ;
Monsieur et Madame Pierre Bongard-Badoud, à Peseux ;

Madame Marcelle Favez-Bongard et sa fille Marie-Jeanne, à Bulle ;

Madame et Monsieur Jean-Charles Oberson-Bongard, à Lucens ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pierre Schwab-Gumy ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pierre Bongard-Python,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Anna BONGARD

née SCHWAB

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui subitement, dans sa 67^{me} année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Serrières, le 17 juin 1973.

(Rue Jean-de-la-Grange 10)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu à Peseux, mercredi 20 juin.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure.

Mat. 25 : 13.

Monsieur Alfred Delay ;
Madame Gérald Delay ;
Mademoiselle Marlyse Delay ;
Madame et Monsieur Francis Zaugg-Delay et leurs enfants, Corinne et Michel, à Areuse ;
Madame Louise Delay, à Provence, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur Maurice Banderet, à Murtux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jules Banderet, à Murtux, leurs enfants et petits-enfants ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Junod Banderet ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Estrabaud-Banderet ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Favre-Banderet ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Armand Mercier-Banderet ;
Les enfants et petit-fils de feu Benjamin Banderet ;
Madame Oswald Delay, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;
Mesdemoiselles Adrienne et Gabrielle Delay, à Pully ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Alfred DELAY

née Henriette BANDERET

leur chère épouse, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 87^{me} année.

Provence, le 16 juin 1973.

Le Seigneur est riche pour tous ceux qui l'invoquent.

Rom. 10 : 12.

L'ensevelissement aura lieu à Provence mardi 19 juin.

Culte au temple à 14 heures.

REMERCIEMENTS

Monsieur Rudolf Schüpach, ses enfants et famille, très touchés des nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de

Madame Marie-Claude SCHUPACH

expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs affectueux messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, se sont associées à leur chagrin, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Bevaix, juin 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Huw Jones-Zanesco ;

Madame Cornélie Zanesco ;

Monsieur et Madame Robert Calvert et leur fille,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Maria ZANESCO

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 75^{me} année.

2003 Neuchâtel, le 16 juin 1973.

(Pierre-de-Vinglé 14)

L'incinération aura lieu mardi 19 juin.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, cher époux.

Madame Roland Juillerat-Junod ;

Monsieur et Madame Roland Pfürter-Juillerat et leur fille Patricia ;

Monsieur Jacques Juillerat, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Eugène Beuchat-Juillerat, à Tavannes, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame René Fatton-Juillerat, à Carouge ;

Madame Frieda Châtelain, à Bévillard, ainsi que les familles Grisel, Glauser, Rothen, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roland JUILLERAT

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 62 ans, après une cruelle maladie, supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 16 juin 1973.

(Neubourg 13)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Mat. 11 : 28.

L'incinération aura lieu lundi 18 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Paul Herbelin-Châtelain ;

Monsieur et Madame Willy Vogel-Herbelin, au Locle, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Joseph-André Vogel, à Frauenfeld ;

Monsieur et Madame François Antoniazza-Vogel, à Yvonand ;

Mademoiselle Nadra Vogel ;

Monsieur Pierre-Alain Châtelain, en France, et sa petite Béatrice, à Fleurier ;

Monsieur Charles-Willy Châtelain, à Neuchâtel, et ses enfants Catherine et Marie-France ;

Monsieur Louis Herbelin, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Charles Herbelin-Brunner et leurs enfants ;

Madame William Robert-Herbelin, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Charles Châtelain ;

Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul HERBELIN

sergent de gendarmerie retraité

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 69 ans, après une pénible maladie.

2022 Bevaix, le 16 juin 1973.

(Les Buchaux)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 19 juin, à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Messe de requiem en la chapelle catholique de Bevaix, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue contre le cancer (c.e.p. 20-6717) ou à La Paternelle, la Chaix-de-Fonds (c.e.p. 23-495)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Paroisse catholique de la Béroche et Bevaix ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul HERBELIN

membre dévoué du Conseil de paroisse et président de la communauté de Bevaix.

Elle gardera du défunt un souvenir reconnaissant.

La messe sera célébrée en la chapelle Notre-Dame de la Route à Bevaix, le mardi 19 juin à 10 heures.

Viens, bon et fidèle serviteur. Entre dans la joie de ton maître.

Mat. 25.

Arrigo

Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel. Tél. 311224. Fabrique de cercueils. Transports. Toutes formalités.

MAISON HESS

pour vos COURONNES, BOUQUETS ET GERBES

Trellle 3 - Tél. 25 45 62

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 43.—

Puis renouvellement au tarif suivant :

3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une belle réussite au Mail Le concert du chœur et de l'orchestre de l'ESRN

Une salle archi-comble a applaudi jeudi soir cette nouvelle et brillante « performance » de jeunes musiciens de notre Ecole secondaire. Avions-nous affaire cette année à une volée particulièrement brillante ? Toujours est-il que la patiente mise au point de ce concert par MM. Bendel et Ossola a porté ses fruits ; que les chœurs furent brillants ; que l'orchestre s'est distingué par sa souplesse et par la qualité de certains registres, dont les violoncelles et les trompettes.

Intelligemment conçu, le programme convenait parfaitement à de jeunes interprètes. Rien de trop long, de trop dense, de trop savamment développé ; mais des œuvres claires, assez brèves, où l'homophonie, la netteté de rythme et d'accent l'emportent de loin sur les subtilités contrapuntiques. Bref, un programme que chacun a joué ou chanté avec un visible plaisir et qui nous a valu, dès les premières mesures, et sans « mise en train » préalable, un jeu vivant et dynamique.

Symphonie No 37 de Haydn qu'on ne joue presque jamais et que nos jeunes instrumentistes exécutèrent avec une vivacité et un sens des nuances dignes d'éloges. Si les cordes manquaient un peu de lyrisme et d'« étoffe » dans le mouvement lent, le Presto final, bâti sur quelques brefs dessins caractéristiques, fut enlevé avec brio.

Le « Magnificat » pour soli, chœur et orchestre, œuvre maîtresse du compositeur tchèque S. Brixli — un contemporain de Bach — a plu d'emblée par sa couleur, sa concision, sa diversité d'accent. Les quelque 80 chanteurs de l'ESR ont donné tout l'éclat souhaitable à la partie chorale ; en particulier à la belle fugue finale, renforcée par la trompette, du « Sic ut erat ». Quant aux airs, assez brefs mais bien dessinés —

surtout l'air de basse, avec ses vigoureuses vocalises — ils ont permis d'apprécier l'excellente prestation de quatre membres du Chœur de Camera : Mmes Javet et Mathez, MM D. Pipy et Stachel.

Grâce au petit « positif » obligeamment prêté par la maison Neidhart, on a pu entendre ce 13me Concerto, en fa, pour orgue et orchestre que Haendel, à l'époque, réussit à composer, à faire exécuter et à jouer lui-même en moins de 48 heures... Le jeu racé, le rythme impeccable de F. Altermath devaient mettre en valeur ces pages lumineuses où le compositeur s'amuse même, dans l'Allegro, à faire dialoguer l'Alouette et le Cou...! De son côté, l'orchestre s'est vaillamment comporté. Sauf dans le Larghetto central dont l'exécution, assez morne, suffirait à prouver que le ton soutenu, l'ample respiration des mouvements lents conviennent rarement à de jeunes musiciens.

Une très jolie interprétation du Te Deum KV 141, composé par un Mozart de 17 ans, devait mettre fin à cette soirée. Les voix fraîches des choristes, et notamment des soprani, convenaient à merveille à une œuvre elle-même si juvénile, toute de clarté et de pure beauté sonore. Et l'orchestre, en dépit de timbres parfois trop « enthousiastes » fut excellent.

On sait à quel point l'ESR encourage les activités artistiques de ses élèves. En matière de formation musicale ou plus simplement d'ouverture à la musique, l'orchestre et les chœurs de l'Ecole secondaire, sous la direction de leurs animateurs respectifs Ph. Bendel et Ch. Ossola, jouent ici un rôle essentiel. Le succès de jeudi n'en est que plus réjouissant.

L. de Mv.



Perte de maîtrise : deux blessés

● **HIER** vers 5 h 15, M. Alexander Fontyn, domicilié à Neuchâtel et âgé de 19 ans, circulait au volant de sa voiture route des Falaises en direction de Saint-Blaise. Dans un virage à gauche, à la hauteur du Red-Fish, à la suite d'une vitesse excessive, il a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est mis en travers de la route. Après avoir parcouru environ 175 m dans cette position, la voiture est montée sur le trottoir à droite et a heurté une automobile avec l'arrière droit, puis a fait un tonneau avant de s'immobiliser sur le toit. Le conducteur et la passagère, Mlle Yvonne de Jong, âgée de 20 ans, ont été éjectés. Ils ont été transportés à l'hôpital de la Providence. Le véhicule, d'une valeur de quelque 35.000 fr., est hors d'usage.

Inspection militaire

● **DEMAIN** mardi débutent les inspections militaires d'armes et d'équipement. Elles auront lieu jusqu'à jeudi pour les sections de Neuchâtel et se dérouleront au Stand de Pierre-à-Bot. Mardi se présenteront, à 8 heures les classes d'âge 1924-25 et à 14 heures les classes 1926-1927.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Oui à L'ENSA

Le 7 mai 1973, le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche acceptait, par 25 voix contre 9, le passage des Vernets de zone rurale en zone dite d'affectation spéciale pour permettre l'implantation d'une grande entreprise neuchâteloise à caractère paratouristique P'ENSA.

Le parti libéral d'avis partagé lança un référendum qui recueillit 511 signatures, nombre dépassant ainsi largement la limite minimum des 15 % du total des électeurs.

Les citoyens de la commune étaient donc appelés ce week-end à se prononcer pour ou contre l'implantation de P'ENSA à Corcelles. D'après un sondage d'opinion publique il ne faisait aucun doute que la majorité des citoyens allaient admettre l'implantation d'une grande entreprise sur le territoire de la commune. Le scrutin a été conforme à ces prévisions : 672 oui contre 511 non.

Cinquante six pour cent des électeurs ont voté.

K.

Soleil et eau ont fait bon ménage pour assurer le succès des « Journées du lac »

Que pouvait-on espérer de plus pour ces « Journées du lac 1973 » ? Le soleil, sans doute pour que la fête soit parfaitement réussie, a généreusement dispensé ses rayons ce week-end sur la région, remontant du même coup le moral des organisateurs de ces deux journées dédiées au lac — la Société de sauvetage et de vigilance nautique du chef-lieu et le club des nageurs du Red-Fish — soucieux de se voir dérouler les différentes joutes dans des conditions optimales.

POUR TOUS LES GOUTS

Le programme était varié : du baptême de plongée à la démonstration de ski nautique, en passant par les différents concours de rame, natation, sauvetage, les matches de waterpolo, et la régata des enfants sur leurs « Optimist », chacun y trouvait son compte. De nombreux Neuchâtelois ont donc choisi hier comme but de leur promenade dominicale le lido du Red-Fish, où se disputaient la plupart des épreuves. Mais les choses sérieuses avaient débuté samedi par les baptêmes de plongée. On sait que ce sport connaît un essor considérable dans la région, depuis qu'est bâtie au Nid-du-Crô la maison des plongeurs.

En permettant au public de revêtir pour une fois une combinaison de cuir, d'endosser les bouteilles d'air comprimé et de se lancer enfin à la découverte du monde sous-marin, les organisateurs avaient vu juste. De nombreux Neuchâtelois ont ainsi eu l'occasion, non pas d'aller explorer les fonds de leur lac, mais, pour des raisons de sécurité et de commodité, le sol dallé du bassin de natation du Lido ! Même quelques navigateurs téméraires auront pu s'initier à la pratique de ce sport, eux qui n'ont pu présenter leur voiture au vent, pas la moindre petite brise n'étant venue rider les flots du lac samedi après-midi !

DÉMONSTRATIONS ET... DÉFAITE !

Les membres de la Société de sauvetage ont présenté au public les différentes techniques à appliquer pour sauver un homme en détresse, alors que les nageurs, par différents relais, ont fait comprendre à tout un chacun qu'il était possible d'évoluer dans l'élément liquide autrement que par la brasse ou le crawl. Petite ombre au tableau pour les partisans neuchâtelois : le Red-Fish, qui était opposé à Lausanne dans un match de waterpolo comptant pour

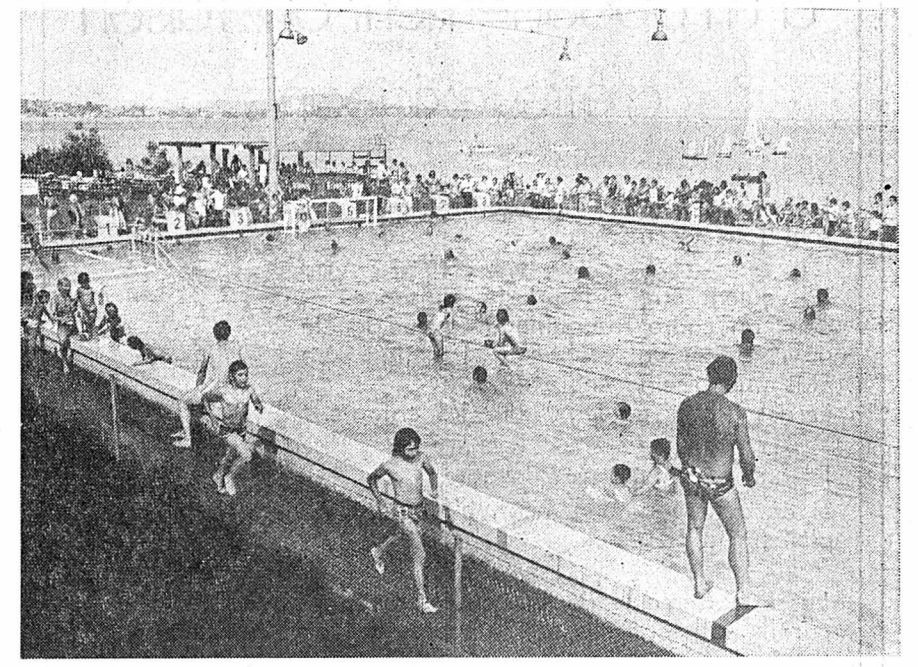
le championnat suisse de ligue B, n'a pu faire triompher ses couleurs. La soirée s'est terminée par la danse en plein air, dans l'enceinte même du Lido. Et les fêtes étaient encore en train de discuter du « bain de minuit » qu'ils allaient prendre, lorsque, hier à l'aube, une quarantaine de pêcheurs se sont élançés du Nid-du-Crô sur leurs embarcations pour un concours de pêche à la traîne. Le poisson fut un peu rare, mais les pêcheurs se sont juré que l'année prochaine...

Hier encore, outre les différents concours et présentations qui furent faits au Lido ou sur le lac, la Société de ski nautique — la seule à commenter toutes ses présentations — fit une démonstration éblouissante de ce sport à quelques

dizaines de mètres seulement de la rive. Mais le clou de ces « Journées du lac 1973 » fut sans conteste constitué par le match humoristique de waterpolo que disputèrent les membres des différentes sociétés participantes. On vit à cette occasion un gardien de but se protégeant d'un parapluie et l'arbitre passer proprement à l'eau !

Ainsi, grâce au temps merveilleux ayant régné ce week-end, cette manifestation a connu le succès qu'espéraient les organisateurs. Dernière source de satisfaction : au cours du concours de natation qu'ont disputé les membres du Red-Fish et leurs amis locaux, un jeune du chef-lieu, Jean-Marc Durand, a obtenu sa qualification pour les championnats suisses.

J. N.



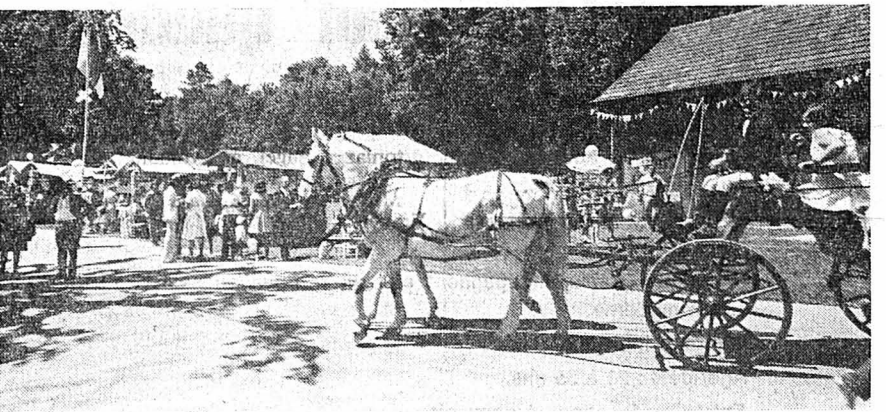
Alors que les nageurs se démenaient dans l'élément liquide, une joyeuse animation régnait autour du bassin. (Avispress - J.-P. Baillo)

A Perreux, un jour de kermesse

Perreux et sa kermesse ont accueilli samedi de très nombreux visiteurs.

Les promeneurs se sont tantôt baladés dans le grand jardin de l'hôpital, ont visité un à un les stands en cherchant l'objet rare, ont goûté des friandises confectionnées par les malades et le personnel infirmier.

Devant les jeux, des badauds se sont arrêtés, ont admiré la dextérité des uns, ont ri des autres et ont, de même, tenté leur chance. Puis, assoiffés, les visiteurs se sont arrêtés quelques instants à la buvette et ont écouté une des fanfares — ici celle de Cortaillod — invitées à la fête. (Avispress - Baillo)



Assemblée générale de l'Emulation jurassienne

Difficultés financières et projets

La 108me assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation a siégé samedi à la Cité universitaire de Neuchâtel sous la présidence de M. Michel Boillat, de Porrentruy.

Après les souhaits de bienvenue de M. Roger Schaffter, président de la section neuchâteloise, lecture fut donnée des différents rapports administratifs clôturant l'exercice écoulé.

L'abondance de la matière croît d'année en année et le comité directeur s'efforce de limiter l'ampleur grandissante des « Actes » par un choix attentif des travaux, prenant en considération leur qualité intrinsèque et l'intérêt qu'ils offrent pour le public de l'émulation. La matière des « Actes » est strictement répartie : les textes littéraires, sciences naturelles, histoire et partie administrative.

La Société jurassienne d'émulation organise d'autre part chaque année un concours parmi les écrivains jurassiens. Etant donné la diversité des genres, il a été établi, il y a bien des années déjà, une alternance. C'est ainsi qu'un jury appréciera prochainement un très grand nombre d'œuvres romanesques.

UN ÉCRIVAIN JURASSIEN LAURÉAT

Pour 1973, le prix d'un montant de 3000 francs, a été remis à l'écrivain jurassien Jean-Paul Pellaton, professeur à l'Ecole normale de Delémont, pour son manuscrit « Un jardinier de banlieue ». En consacrant un manuscrit, la commission littéraire de la Société jurassienne d'émulation rompu avec la tradition. Elle avait reçu cinq volumes imprimés et quatre manuscrits. C'est par trois voix contre une élançant à « Une maison rose », manuscrit de Suzanne Wallis, que Jean-Paul Pellaton s'est vu attribuer le prix.

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Comme les années précédentes, l'assemblée annuelle et la bibliographie courante rythmeront l'activité de ce cercle d'études historiques. Cette rencontre permettra de relancer la question de la conservation des archives privées et donnera l'occasion à ses membres de faire connaître leurs recherches et les problèmes qu'elles soulèvent. Enfin, le Cercle d'études historiques tentera une ouverture vers un public plus large. A cet effet, le bureau a accepté le principe d'une collaboration avec la commission des stages de l'Université populaire, collaboration qui débuttera cet automne par la préparation d'une exposition

itinérante consacrée au problème des transports dans le Jura. D'autre part, plusieurs membres du Cercle d'études historiques apporteront leur concours lors d'une session d'études destinées aux enseignants en histoire.

COLLOQUE DES JEUNES ÉTUDIANTS

Cinq fois déjà l'Emulation a rassemblé en colloques les jeunes étudiants jurassiens des gymnases, écoles normales, écoles techniques et de commerce. Les thèmes abordés furent : Rousseau en 1962, la connaissance du Haut pays en 1964, la peinture moderne en 1966, et l'aménagement du territoire en 1970. Le sixième colloque aura lieu cette année à Montfalcon. Le thème proposé, « L'Information », donnera lieu à un débat animé par M. Claude Torracinta et quelques journalistes du Jura. L'Emulation se propose en outre de créer, sur le modèle des cercles d'études historiques et scientifiques, un groupe de travail réunissant les chercheurs et les praticiens jurassiens de tout un éventail de disciplines sociales et humaines : géographie humaine, démographie, sociologie, psychologie, économie spatiale, économique politique et sciences politiques.

Ce cercle, animé par M. André Denis, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et lecteur à l'Université de Berne, serait d'abord un lieu de rencontre entre des personnes souvent disséminées à travers l'Europe.

Il s'efforcera de stimuler et de coordonner les études consacrées au Jura. Il devrait susciter l'intérêt des jeunes universitaires du pays pour des recherches appliquées à des thèmes jurassiens. Au cours de la partie administrative, il a été également question des difficultés financières de la société et de la volonté d'instituer une « Fondation jurassienne des arts, des lettres et des sciences » parallèlement à la mise sur pied du Centre culturel jurassien. Par des bourses, des prix, des commandes et d'autres mesures appropriées, elle apportera aux créateurs et aux chercheurs l'aide indispensable, cette fondation devant avoir un caractère proprement jurassien.

Concernant la situation des finances, le

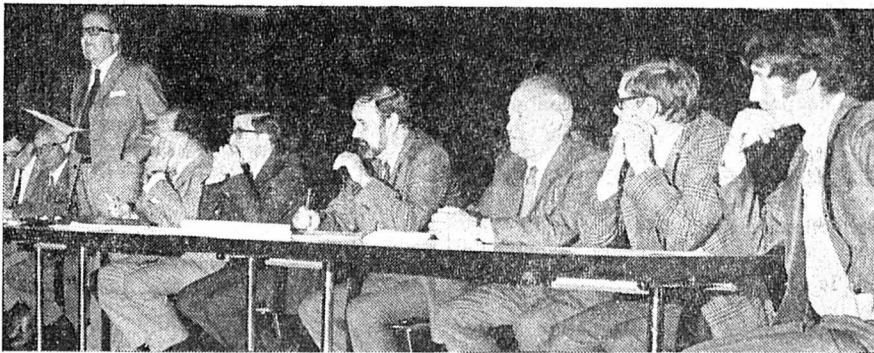
président Boillat fit part à l'assemblée de l'entrevue qu'une délégation du comité directeur de la société a eue avec la délégation du Conseil d'Etat bernois pour les affaires jurassiennes. Elle avait pour objet de demander une augmentation substantielle de la subvention cantonale, qui est actuellement de 30.000 francs. Cette requête a été rejetée par la direction des finances. Toutefois, l'Etat octroiera des crédits extraordinaires en cas de nécessité bien établie. Il conviendra notamment que l'association présente un budget justifiant le déficit de 150.000 francs qui est prévu. Au demeurant, le budget adopté par l'assemblée prévoit non seulement la subvention ordinaire de 30.000 francs, mais encore une subvention supplémentaire de 120.000 francs selon une demande en cours auprès du Conseil d'Etat.

Né le 31 janvier 1914, à Tramelan, André Ramseyer a obtenu le diplôme d'instituteur à l'Ecole normale de la Chaux-de-Fonds en 1932. Il acquit sa formation artistique dans cette même ville puis, à Florence et à Paris (atelier du célèbre Zadkine), avant de s'établir à Neuchâtel. André Ramseyer a participé à de nombreuses expositions en Suisse et dans les principales villes d'Europe. Il a obtenu un prix au concours international de sculpture de Carrare (Italie) en 1957 et le prix Jean Arp à la 4me exposition suisse de sculpture à Bienne en 1966.

Au cours de sa conférence intitulée « Un sculpteur se présente », André Ramseyer a fait la synthèse des sentiments de l'artiste créant une œuvre. Par l'intelligence de son exposé, l'artiste a ouvert des voies nouvelles à la compréhension de la sculpture et à l'approche de son auteur.

L'éditeur Marcel Joray, de Neuchâtel, fit un exposé sur la sculpture contemporaine.

Enfin, M. Jean-Daniel Perret, chef du service de l'enseignement universitaire neuchâtelois, représentant M. François Jeanne-rot, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique, a adressé le salut des autorités neuchâteloises aux émulateurs jurassiens lors du vin d'honneur qui précéda le banquet officiel.



L'Emulation jurassienne siège et M. Schaffter lui souhaite la bienvenue à Neuchâtel.

Inauguration d'exposition au Musée d'ethnographie

Malgache qui es-tu ?

Un temps idéal a favorisé samedi l'inauguration de l'exposition « Malgache, qui es-tu ? », au Musée d'ethnographie.

Sous les arbres, à la fraîcheur, en présence d'un nombreux public, M. Jean-Pierre Ghelfi, conseiller communal et directeur des musées de la ville, ouvrit les yeux en salueant le ministre de l'Éducation nationale de Madagascar, et Mme Justin Manambelona, l'ambassadeur Ion Georgescu, de la République socialiste de Roumanie, les conseillers et députés fédéraux, cantonaux et communaux, les représentants de l'Université et de divers musées. Puis, après avoir dit la joie qu'il éprouve à inaugurer cette nouvelle exposition de M. Jean Gabus, qui prend sa place dans le cadre des dialogues de civilisations, M. Ghelfi donna la parole au ministre malgache.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la première fois de son histoire, dit M. Manambelona, Madagascar s'est transporté par-delà les mers pour présenter de multiples aspects de sa vie passée et présente. C'est là une culture originale, dotée d'une complexité que lui confèrent ses lointaines ascendances afro-asiatiques, mais qui n'en conserve pas moins une unité indéniable.

Les objets exposés reflètent la science et la croyance du Malgache ainsi que les pratiques dans les domaines les plus divers : la religion, avec les notions de Dieu, des ancêtres et des actes religieux,

la magie blanche et noire avec la pratique de l'envoûtement, la philosophie, la sagesse, la morale et l'esthétique. La civilisation malgache est présentée également dans son aspect agro-pastoral, avec sa variante agraire basée sur la riziculture, et sa variante pastorale, basée sur l'élevage du zébu.

Après avoir remercié le Musée d'ethnographie, son directeur et ses collaborateurs, le ministre souligna encore l'importance de cette exposition, dont tous les éléments seront transportés à Madagascar pour y former le noyau consistant du futur Musée national malgache. Ainsi le monde pourra situer en son sein le Malgache, et le Malgache pourra se situer dans le monde, se trouver lui-même et se rapprocher des autres.

M. Jean-Pierre Ghelfi souligna, lui aussi, l'importance de ces contacts basés sur la connaissance de ces nombreux objets, témoins et jalons de civilisations primitives, puis M. Jean Gabus, directeur du Musée, prit la parole. Il remercia les collaborateurs de Madagascar, M. Jean-Aimé Rakotoarisoa, directeur du Musée d'art et d'archéologie de l'Université de Madagascar, M. Pierre Verin, maître de conférences à l'Université de Tananarive, qui a suggéré cette exposition, M. Ramilisonina, du Musée d'art et d'archéologie de l'Université de Tananarive, Mme Jeanne Rambatsimamiray, conservateur du Palais de la reine, et le recteur de l'Université, M. Rahan-

draha. Il remercia également les préteurs, puis les collaborateurs de la maison, graphistes, décorateurs, peintres, menuisiers, ainsi que Madliger et Challandes, qui a réalisé en pierre taillée le beau tonneau malgache des Mahafaly.

NOMBREUSES INFLUENCES

Comparé à l'art raffiné du sud-est asiatique, ou à l'art océanien, si haut en couleur, celui de Madagascar est en apparence un art pauvre, mais qui s'est ouvert à de nombreuses influences, grâce aux Arabes, aux trafiquants chinois et indiens et à l'implantation d'esclaves négres. Ainsi, dès le XVIIe et le XVIIIe siècle se constitue à Madagascar une civilisation profondément originale et homogène.

Est-ce là un monde fini, le monde d'une simple résistance culturelle ou l'homme intégré à ce système traditionnel a-t-il encore la possibilité de s'épanouir ? On peut être optimiste, tant cette culture malgache a su garder le sens de l'humain. D'autre part, on est frappé par la vigueur des banderoles contestataires, qui en mai 1792, traduisaient les inquiétudes de la jeunesse : « Mieux vaut mourir debout que de vivre à genoux ».

Quant au scénario de l'exposition, il se développe logiquement en commençant par situer l'île de Madagascar dans l'hémisphère sud. Ce sont les terres et les routes du monde, les dieux visibles, c'est-à-dire les dynasties royales Merina, le temps des ancêtres, art funéraire et relations entre les défunts et les vivants, la maison, la famille, la vie quotidienne, les métiers, les techniques, la musique, la danse.

Et M. Jean Gabus termine en invitant ses invités à parcourir et à admirer cette grande et belle exposition sur laquelle nous reviendrons.

P.-L. B.

SAINT-BLAISE

Une auto coupe la route à une moto : un blessé

(c) Violent choc, samedi à 16 h 10, sur la N.5, au carrefour du Termin. Une voiture roulant dans le sens Thielle-Neuchâtel et conduite par M. Gilbert Keller, de Neuchâtel, n'a pas cédé le passage à M. Fausto Grazioli, du Landeron, qui roulait à moto en direction de Cornaux.

Le motocycliste ne put pas éviter l'auto qui lui barrait le passage et se jeta à vive allure contre l'obstacle. Il fut projeté par-dessus l'automobile et rebotta sur la chaussée.

Grièvement blessé — il souffre d'une fracture ouverte de la jambe droite, de nombreuses contusions et d'une forte commotion — il a été transporté par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel à l'hôpital de la Providence. Le constat a été fait par la gendarmerie cantonale.

Le Landeron a fêté les 75 ans du chœur d'hommes « L'Aurore »

De notre correspondant : C'est en 1898, à l'hôtel de la Poste, que le chœur d'hommes « L'Aurore » a été fondé. Pour marquer son 75me anniversaire, cette société a organisé une très belle fête villageoise qui s'est déroulée par un temps idéal.

Samedi après-midi, les enfants ont trouvé leur joie à des jeux qui ont précédé l'habude des chanteurs au travers de la cité, accompagnés qu'ils étaient par les musiciens de la Bandelle. La réception officielle par les autorités communales a eu lieu à l'hôtel de ville.

À la cantine, c'est une grande soirée de gala qui a réuni un nombreux public. Henri Dés, entouré de ses musiciens, a su créer d'emblée un excellent contact avec son auditoire. Par son sourire communicatif, sa voix chaude, la vedette a fait applaudir un répertoire bien connu, plein d'entrain, deux heures durant, déchaînant de larges ovations.

Sous la direction de M. Pierre Guex, le chœur d'hommes a interprété quelques très beaux chants. A son rythme égale-

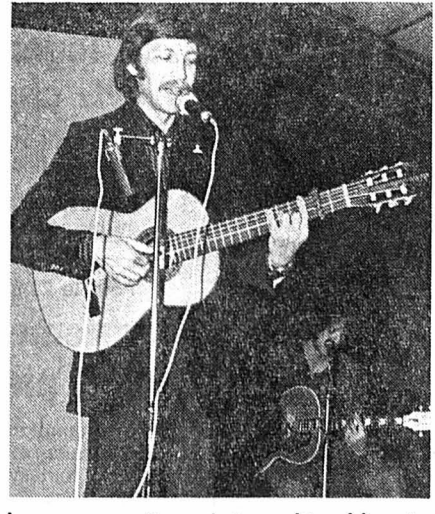
ment, le groupe de danses du Landeron a exécuté deux thèmes de notre folklore romand.

Dimanche, le concert apéritif donné par la « Cécilienne » a ouvert le repas de midi qui réunissait une centaine d'invités. Puis, le cortège au travers du bourg a reconduit tous les amateurs de chants à la halle de fête. Tour à tour, la scène a été tenue par une société amie invitée, l'« Avenir », de Saint-Blaise, associée pour la circonstance au chœur « L'Aurore », puis les sociétés locales. La fanfare et la Chanson landeronnaise ont rivalisé de bon goût pour agrémenter cette manifestation. Les dames gymnastes et le groupe d'enfants qui dansent avec précision et talent ont ajouté la couleur et la grâce qu'il fallait pour fêter avec éclat ce 75me anniversaire. Le comité d'organisation présidé par M. Michel Zumkehr peut se déclarer entièrement réjoui de ces festivités empreintes d'amitié et d'attachement à la vie locale.

BOLE

Voiture écharpée par le train

Au volant de sa voiture, Mlle C. P., domiciliée au Grand-Somartel, circulait samedi vers 11 h 15, sur le chemin forestier menant de la Prise-Imer à Bôle. Parvenue au passage à niveau non gardé de Crostand traversant la ligne de chemin de fer Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, le véhicule a été heurté à l'avant droit par la locomotive du train 3134, se rendant à Neuchâtel. On ne déplore pas de blessé, mais les dégâts sont importants.



Le compositeur-interprète Henri Dès dans son tour de chant. (Avispress - J.-P. Baillo)

Prêt à porter

 ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TEL. 25 43 46

IMMEUBLES

A vendre à CORNAUX

maison vigneronne 6 pièces et nombreuses dépendances en reconstruction, aménagement selon désirs de l'acheteur, habitable printemps 1973.
Téléphoner dès lundi de 9 à 12 heures au 24 13 41 ou écrire à Charles Berthoud, transactions Immobilières, Epancheurs 9, 2001 Neuchâtel.

Maison de campagne

A VENDRE, A CORTAILLOD-VILLAGE. Le bâtiment, qui occupe une surface de 183 m², comprend : 4 modestes appartements ; vastes dépendances ; place-jardin de 145 m². S'adresser à Me Roger Dubols, notaire, 4, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel, tél. (038) 25 14 41.

Les acheteurs d'un appartement ont raison d'être exigeants

Les acheteurs d'un appartement ou d'une maison mitoyenne sont tous les mêmes :

Ils veulent être à l'abri des nuisances dans un cadre tranquille avec vue idéale un confort total et une construction sûre plus une piscine chauffée et des places de jeux pour les enfants.

Ils ont raison d'être exigeants.

Si on achète un logement, c'est pour y vivre pleinement heureux.

Les appartements de Touraine sont très demandés car ils satisfont toujours à toutes ces exigences.

Venez vous en assurer en visitant nos résidences.

TOURAINES
a construit pour
VOUS

des appartements de toutes grandeurs et des attiques

des villas mitoyennes

Studios

Bureaux et places de parc

Plein Sud, Hauterive
Les Chevrons, Peseux
Les Bourguillards,
Saint-Blaise

dans les
résidences

Maujobia, Neuchâtel
Les Rochettes,
Saint-Blaise

La Coudre,

Immeuble Eurotel,
Neuchâtel

visites et documentation par :
TOURAINES SA
Tél. 038 / 33 55 55
Bourguillards 16 Saint-Blaise

Maison ancienne à Corcelles (NE)

à louer pour le 24 octobre, comprenant : grand vestibule, cuisine, salle de bains, 13 chambres, grandes dépendances, jardin ; chauffage au mazout ; cheminées de salon ; magnifique poêle ;

cachet ancien

conviendrait à personne appréciant l'ordonnance d'une belle demeure.

S'adresser à Me Roger Dubols, notaire, rue du Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 41.

A louer à Saint-Aubin, dès le 1er juillet 1973,

STUDIO

meublé ou non meublé.

S'adresser : Fiduciaire J.-P. Erard, Rue du Trésor 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer pour le 1er juillet

APPARTEMENT

5 pièces, 5^{me} étage, avec garage au sous-sol, Port-Rouillant 28. Pour tous renseignements, tél. (038) 57 14 15, entreprise Félix Bernasconi.

A louer, au Pâquier (Val-de-Ruz), TOUT DE SUITE, DANS

ancienne ferme

appartement de 2 pièces avec confort, 335 fr., chauffage compris. Grand dégagement et jardin.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer à Chézard, pour le 24 juillet,

APPARTEMENT

de 3 pièces, avec confort.

S'adresser à J.-P. Erard, fiduciaire, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

Magnifiques appartements de 6 pièces

à Saint-Blaise, très belle situation, confort moderne, cuisine complètement équipée, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, grande loggia, piscine. Libres tout de suite. Prix : de Fr. 920.— à 1050.—, plus charges.
Tél. Touraine S.A., (038) 33 55 55.

A louer à Saint-Blaise

Chemin des Perrières, logement 4 pièces, tout confort, dès le 1er août 1973. Prix : Fr. 620.—, charges comprises.
S'adresser : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel, heures de bureau.

A louer à Cortailod, à proximité de la RN5,

entrepôt ou garage de 200 m² pour camion

équipé avec qual et rampe mobile, eau, électricité, W.-C., fosse pour réparations, hauteur 4 m 80.

Libre immédiatement ou pour date à convenir.

Tél. 46 16 44, le soir.

A louer au Landeron

appartements tout confort

cuisine agencée, tapis tendus. Loyer mensuel, charges comprises :

pour le 24 juin 1973
4 pièces Fr. 585.— et Fr. 590.—
pour le 24 juillet 1973
1 pièce Fr. 215.—
pour le 24 septembre 1973
3 pièces Fr. 460.—

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. (038) 24 42 40.

Banlieue ouest de Neuchâtel,

beau logement de 4 1/2 chambres

tout confort, cheminée de salon. Libre 24 juin, 485 fr. + charges.

Adresser offres écrites à HB 1540 au bureau du Journal.

Pour le 24 juillet

appartement de 3 1/2 pièces

à Champion, près de la gare, à 5 minutes de Marin, cuisine agencée, tout confort moderne, place de parc à disposition, 430 fr., charges comprises.

Adresser offres écrites à GB 1549 au bureau du Journal.

DEMANDES À LOUER.

URGENT

Demoielle cherche, à la Neuveville,

APPARTEMENT

2 pièces, meublé (ou studio) avec bain ; situation tranquille.

Tél. (038) 31 42 32 pendant les heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes ?



Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55.95

Delachaux & Nestlé S.A.,
dépt Imprimerie-Relure,
à Neuchâtel, engage :

un auxiliaire

avec connaissance de la mécanique ou ayant du goût pour celle-ci, désirant place stable ; recyclage possible dans les métiers de l'imprimerie et de la reliure ;

un aide-magasinier

place stable pour personne débrouillarde et sérieuse.

Faire offres à l'Imprimerie-Relure Delachaux & Nestlé S.A., pass. Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

Pour le début d'août, nous cherchons

dame ou demoiselle

de confiance, pour occuper un emploi dans notre département de bijouterie or (préparation des commandes). Travail précis, propre et soigné, convenant à personne aimant ou connaissant la bijouterie. Ce poste pourrait être occupé par une personne ayant déjà eu une place similaire dans l'horlogerie ou dans les produits pharmaceutiques. Semaine de 5 jours. Salaire intéressant. Avantages sociaux.

Ecrire ou se présenter à HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3, Neuchâtel. Tél. (038) 25 24 75.

La Reliure Industrielle Delachaux & Nestlé S.A. engage

BROCHEUSE

Formation complète pour personne inexpérimentée mais ayant de l'initiative. Travaux variés, ambiance agréable.

Salaire selon qualifications. Avantages sociaux de premier ordre. Horaire de travail : 5 jours (44 heures).

Faire offres à Reliure Industrielle Delachaux & Nestlé S.A., passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

Garage R. WASER

MORRIS

Rue du Seyon 34-38
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 16 28



Nous cherchons pour juillet 3-4 semaines (en remplacement) :
1 mécanicien
2 serviciens
1 manoeuvre

TRIUMPH

Bon gain.
Horaire de travail variable.



MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

engagerait dès que possible, pour son département comptabilité

un (e) jeune employé (e) de commerce

désirant se perfectionner dans la comptabilité. Travail intéressant et varié. (Machine comptable National.)

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec certificats, au Service du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne.



Maison mondialement connue, en pleine expansion de la branche cosmétique.

VOTRE CHANCE

Nous désirons :

UN PRÉPARATEUR DYNAMIQUE

pour la fabrication de nos produits cosmétiques.

Nous attendons :
une personne capable et consciencieuse.

Nous offrons :
mise au courant dans des locaux modernes, salaire selon capacités. Ambiance de travail agréable, ainsi que divers avantages sociaux. Semaine de 41 heures.

Veillez prendre contact en nous téléphonant au (038) 25 91 66-67 jusqu'à 16 h 45, tous les jours, pour prendre rendez-vous.

Gain accessoire à domicile

très intéressant pour dame minimum 40 ans, dynamique, personnalité, bonne culture, (allemand désiré). Uniquement Neuchâtel ville.
Tél. (022) 35 27 17, de 9 à 17 heures.

On cherche

SERVEUSE

pour tea-room. Fermé à 19 h ; dimanches, congé. Bon gain.

R. Nicole, Tea-room, place Pury. Tél. (038) 25 17 70.

TRAVAUX A DOMICILE

de tous genres ou professions indépendantes au choix. Documentation à : B.M.C., case postale 29, 2928 Boncourt, contre 50 c. en timbres pour frais.

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

UNE PERSONNE

serait engagée pour travaux de ménage dans camps de vacances pour retraités et colonies de vacances, à Grimontz (Valais).

Période : 20 Juin - 27 Juillet 1973.

Prendre contact téléphoniquement au (038) 25 74 01, interne 235.

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche, pour son service interne, un

collaborateur qualifié

Ce poste conviendrait à une personne de langue maternelle française, en possession d'un certificat d'employé de commerce ou d'un titre équivalent, et apte à assumer des responsabilités. Nous nous chargeons de sa formation.

Nous offrons :

Un emploi stable, indépendant et bien rétribué au sein d'une organisation moderne.

L'horaire individuel.

Age idéal : 23 à 35 ans.

Entrée en fonction : à convenir.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous à Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel, M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.

Winterthur
ACCIDENTS

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Nous cherchons pour notre crèche une

nurse

pour un groupe d'enfants âgés de 3 à 5 ans,

et une

personne

pour la préparation des repas des enfants et pour divers travaux de ménage.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

NEUCHATEL, rue des Poudrières 61

IL RESTE ENCORE QUELQUES

APPARTEMENTS

à vendre.

Libres tout de suite :

2 appartements de 4 pièces
1 appartement de 2 pièces.

D'autres appartements seront à disposition pour cet automne, tout confort, dépendances, garages, situation tranquille, vue, places de parc.

FINANCEMENT ASSURÉ 80 %.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser sur place à : Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le jeudi 21 juin 1973, à 14 heures, dans ses locaux, fbg du Lac 13, à Neuchâtel,

1 caméra marque SCHIBADEN FP 100 avec support (appartenant à un tiers)

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.
OFFICE DES POURSUITES
NEUCHÂTEL

A LOUER

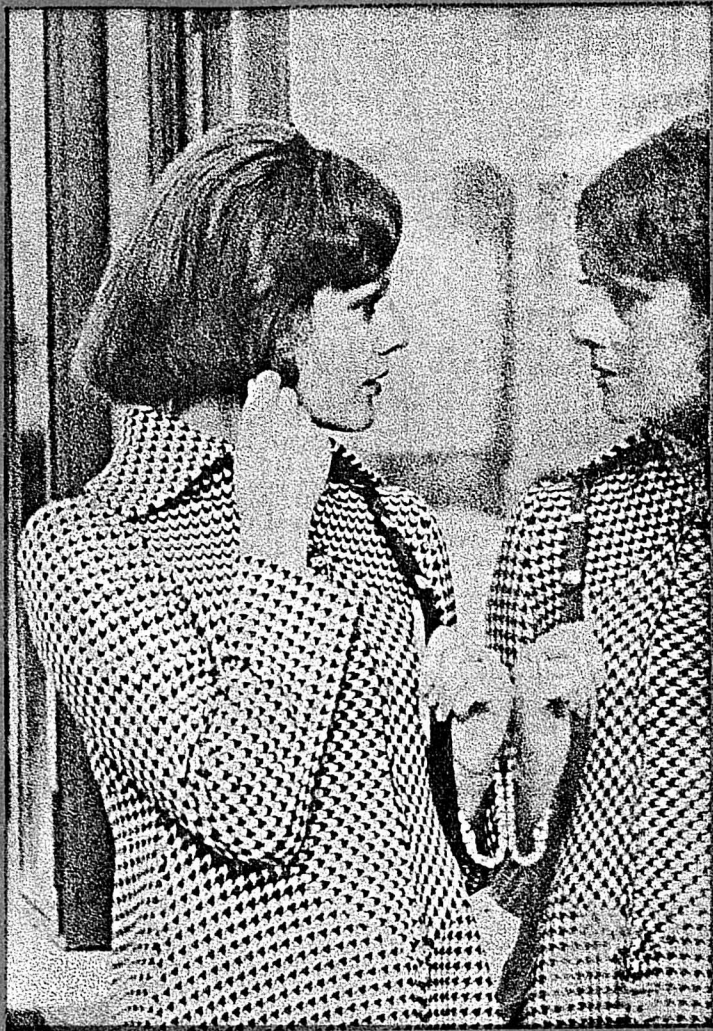
A louer, dans l'immeuble rue de l'Hôpital 11,

local de 29 m²

+ archives, libres tout de suite.
Location mensuelle : Fr. 350.— (charges comprises).

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

Choisissez aujourd'hui vos produits de beauté en pharmacie, afin d'éviter de devoir y chercher, demain, des médicaments.



Trop souvent les produits de beauté contiennent des substances qui peuvent provoquer des réactions allergiques de peaux sensibles.

Avec les produits RoC, ces risques sont exclus. Parce que RoC vous propose la première gamme de beauté adallergique, mise au point sur des bases scientifiques. Autrement dit, nous traitons les peaux saines avec autant de soin que les peaux allergiques. Nous n'utilisons dans nos formules aucune substance irritante. Et vous trouvez, sur chaque emballage, la composition exacte de nos

Les produits RoC sont vendus exclusivement en pharmacie

produits. Comme pour un médicament.

Mais les produits RoC ont bien d'autres particularités. Parce que nous savons

qu'au delà d'un certain délai d'entreposage les produits de beauté peuvent voir leurs composants s'altérer et entraîner certains dan-

gers pour la peau traitée, nous avons fait figurer une date limite d'emploi sur chaque emballage.

Une pratique courante dans l'alimentation devrait, à notre sens, aller de soi quand il y va de votre beauté. Et comme nous sommes, à l'égard de nos produits, aussi exigeants qu'envers des médicaments, nous ne confions la distribution de notre gamme qu'aux seuls pharmaciens. Non pas que les produits RoC soient des médicaments, mais pour vous éviter de devoir recourir à des médicaments.



Il y va de votre peau!

Service-conseil des pharmaciens neuchâtelois



RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions : splendide et grand choix de tissus modernes et de style. Présentation à domicile de nos collections, le soir également.

Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

Benoit

Magasin : Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69



OPTIQUE

MARTIN LUTHER

MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
2110 G. P. P. 7
2001 NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

mini prix
HASSLER

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

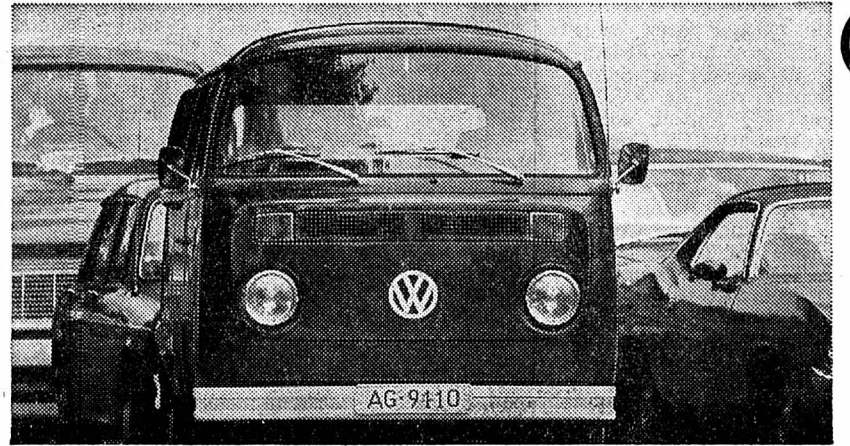
Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

L'utilitaire le plus acheté du monde!

Amélioré, une fois de plus - équipé même, sur option, d'une transmission automatique, qui augmente le confort de route, ménage le moteur et supprime les réparations de l'embrayage. Autres innovations: radio moderne à 2 gammes d'ondes, élément déformable supplémentaire à l'avant, hauteur des

pare-chocs correspondant aux normes internationales, garnitures de freins renforcées, partie avant redessinée, etc. N'oublions pas la fiabilité, l'économie et la perfection VW. Un utilitaire dans lequel vous investissez peu, mais dont vous tirez d'innombrables avantages.



GARAGE HIRONDELLE

Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel. Tél. 24 72 72 - 25 94 12. Fredy Sydlar, Garage du Port, 2012 Auvornier. Tél. 31 22 07. J.-L. Devenoges, Garage Beau-Site, 2053 Cernier. Tél. 53 23 34. Garage Willy Brügger, 2117 la Côte-aux-Fées. Tél. 65 12 52. Garage Léon Duthé & Fils, 2114 Fleurier. Tél. 61 16 37. Fernand Stubi, Garage de la Croix, 2205 Montmollin. Tél. 31 40 66.



Mazout de chauffage

«extra-léger»

Prix-Migrol
Prix favorable

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes de prix.

Révisions citernes

effectuées par spécialistes à des prix très intéressants.

Coupon de commande

AM

Je commande ferme: _____ litres mazout «extra-léger»

Détail de livraison désiré: _____

Remarques: _____

Adresse exacte pour la livraison: _____

Nom et adresse exacte de l'acheteur: (s. v. p. en caractères d'imprimerie)

Nom: _____

Rue: _____

No postal/lieu: _____

Tél.: _____

Signature: _____

Veuillez découper et retourner à Société coopérative MIGROL Avenue Druey 12 1000 Lausanne 8 Tél. 021/24 94 94

aproz Grapefruit

Boisson de table au jus de fruits et à l'eau minérale Aproz, mise en bouteilles directement à la source, dans les Alpes valaisannes. Dans une bouteille familiale pratique de 1 litre, avec capsule à vis.

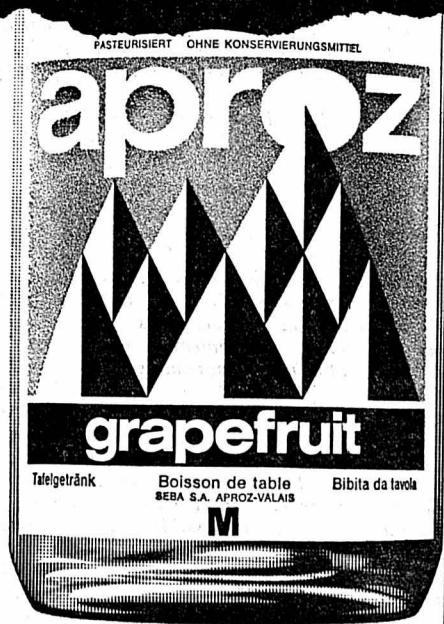


Maintenant en Multipack
1 litre — 80

2 litres 1.20 seulement + dépôt
au lieu de 1.60

Achetez 2 bouteilles, économisez 40 cts, achetez 3 bouteilles, économisez 60 cts, etc. Egalement en bottle-bridge (4 x 3 dl)

De la MIGROS, évidemment.



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

A son assemblée bisannuelle qui s'est déroulée à Couvet La Fédération romande des sociétés de secours mutuels a pris une position d'attente sur l'assurance maladie

De notre correspondant régional :
Au nombre de quelque deux cents participants, les délégués de la Fédération des sociétés de secours de Suisse romande — groupant près de 575.000 sociétaires — ont tenu samedi, en la grande salle des spectacles, à Couvet, leur assemblée bisannuelle sous la présidence de M. Robert Duc de Lausanne.

Cette rencontre avait été fort bien préparée par M. Léo Roulet de Couvet et parmi les invités on notait le Dr Naef, de l'Office fédéral des assurances sociales, MM. Roland Coste, premier secrétaire au département cantonal de l'intérieur, Claude Emery député et président du Conseil communal de Couvet, André et Moulin président et directeur des mutualistes français, Nési et Pasquali de la Fédération tessinoise, Félix von Schroeder du groupement « Rencontres », René Steiner de Delémont, président d'honneur, Roger Guenat de Cressier et René Wuillert de Fribourg membres d'honneur et anciens présidents de la fédération romande.

M. Robert Duc souhaita la bienvenue et pria l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire des disparus. Puis il mena les débats d'une façon expéditive, en ce qui concerne le rapport du comité central et les comptes relatifs aux exercices 1971 et 1972, deux objets ayant été approuvés à l'unanimité et sans discussion.

Par acclamations, M. Robert Duc a été réélu président romand pour une

période de deux ans. Ont ensuite été nommés tacitement au comité central tous les candidats présentés à titre de membres ou de suppléants, par le Jura, les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud et du Valais. Quant à la prochaine assemblée des délégués, en 1975, elle aura lieu à Genève.

SECRETARIAT PERMANENT
Le comité central proposait une augmentation des cotisations pour créer partiellement un secrétariat permanent. Le porte-parole neuchâtelois a fait part de ses réserves à l'égard de cette proposition. Le temps n'est plus aux demi-mesures. Un secrétariat non pas semi, mais entièrement permanent est une nécessité. On l'attend depuis vingt-deux ans. C'est pourquoi on désire une fédération romande digne de ce nom. Il approuve donc l'augmentation des cotisations, mais avec un secrétariat permanent sans tarder.

Fribourg n'est pas d'accord avec une augmentation des cotisations jusqu'en 1975. Il déplore le manque de coordination sur le plan hospitalier et rejoint Neuchâtel pour la création d'un secrétariat permanent. Vaud approuve pour sa part le point de vue du comité central pour mettre en place un secrétariat semi-permanent, puis ensuite permanent. Selon Genève enfin, un secrétariat permanent résoudrait bien des choses, ce serait un pas de plus en avant et aussi la garantie de pratiquer une politique plus cohérente.

Au vote par 91 voix contre 14, l'augmentation des cotisations a été décidée, le bureau du comité s'étant toutefois engagé auparavant à mettre rapidement en chantier un programme nouveau dans le sens d'un secrétariat permanent.

ASSURANCE MALADIE
Ces temps derniers, la presse a fait état d'une entente entre médecins et caisses-maladie, sous l'égide d'hommes politiques pour permettre au Conseil fédéral d'opposer à l'initiative socialiste des propositions ayant de plus grandes chances d'être acceptées par le peuple. C'est pourquoi une table ronde a été organisée à l'assemblée de Couvet, à titre d'information uniquement.

M. Jean-Louis Duc, sans prendre formellement position avant de connaître celle des Chambres fédérales, releva les aspects positifs du contre-projet élaboré par le Conseil fédéral à l'initiative socialiste. Ce contre-projet est tactiquement et politiquement stable. Il sauvegarde les principes traditionnels en maintenant le sens de la responsabilité individuelle.

Pour M. Roger Duvoisin, l'initiative socialiste a eu le mérite de faire avancer les choses. Elle veut jouer un rôle social. Elle pose, dans sa globalité, les problèmes de l'assurance-maladie, elle apporte la solution la plus proche des aspirations romandes, résout la question des personnes âgées et assure une indemnité décente.

M. Félix von Schroeder, représentant le concordat des caisses suisses de maladie est opposé à l'initiative du parti socialiste et au contre-projet du Conseil fédéral, accusant celui-ci d'avoir escamoté bien des problèmes. Le concordat a accepté de collaborer avec le corps médical. Il s'est rallié au projet prévu avec les médecins. Cela a une portée capitale en permettant aux caisses-maladie de rester dans la course au lieu de se retrouver livrées à elles-mêmes. M. Schroeder est d'avis de lutter contre l'augmentation sans cesse croissante des frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers et de s'opposer aussi à une assurance obligatoire généralisée.

Ces exposés ont été utiles, mais n'ont donné lieu à aucun vote. Le comité

central pense préférable d'attendre le résultat des délibérations parlementaires et de connaître la position du Conseil fédéral avant de se déterminer définitivement sur les propositions en présence. D'ailleurs, une assemblée extraordinaire des délégués sera convoquée en temps utiles à cette fin.

A l'issue des délibérations, un vin d'honneur a été offert par la commune dans le hall de la grande salle puis les délégués se sont rendus au réfectoire de l'usine Dubied pour un repas de deux cents couverts.

Ont pris la parole à cette occasion, le Dr Naef au nom de l'Office fédéral des assurances sociales, MM. Claude Emery pour les autorités covassonnes, Roland Coste délégué pour le département de l'intérieur, Pasquali de la Fédération tessinoise et André, du « Lien familial » de France. Pendant le repas, les convives eurent le plaisir d'entendre un concert, donné par l'« Helvétia », fanfare des usines Dubied.

G. D.

FRANCE VOISINE

INADMISSIBLES PROCÉDÉS POLICIERS À BESANÇON : La presse exige des excuses du préfet Schmitt

De notre correspondant :
Après que les 12.000 personnes environ qui participaient au défilé de soutien aux ouvriers Lip, vendredi soir, se furent dispersés devant la préfecture du Doubs, une dizaine de jeunes gens bien décidés à empêcher les forces de l'ordre, jetèrent par-dessus les murs de la préfecture des pierres qui mirent un comble à la colère des gardes mobiles stationnés dans la préfecture depuis 24 heures. CEUX-CI, SANS SOMMATION, sortirent de l'hôtel préfectoral et tentèrent de disperser les manifestants avec leurs fusils à grenades lacrymogènes. Ils repoussèrent ainsi les manifestants jusqu'en haut de la place Grand-ville, N'HÉSITANT PAS À BALAYER LES TABLES DES CAFÉS ENVIRON-

NANTS AVEC LES BOMBES LACRYMOGÈNES. Ce n'était pourtant que de paisibles consommateurs qui se trouvaient à ces terrasses.
Les émeutes se poursuivirent jusqu'à minuit. Les jeunes manifestants dressèrent deux barricades que les forces mobiles s'efforcèrent de démolir chaque fois à force de violence, et finirent par disperser tout le monde après avoir littéralement bouclé le quartier des facultés et la préfecture. Mais il y eut pire. De véritables exactions ont été commises à l'égard des journalistes francs-comtois qui ont présenté samedi matin une motion au préfet du Doubs, M. Charles Schmitt, également préfet de région.
Voici le texte de cette motion.

« Le 15 juin, lors des incidents qui ont marqué la fin de la manifestation de soutien au personnel de la société Lip, des actes extrêmement graves ont été portés au libre exercice de la profession de journaliste. Premièrement, lors de la première charge des forces de l'ordre effectuée sans sommation, un journaliste-cameraman de l'ORTF de Besançon a eu sa caméra arrachée et détruite. Il a ensuite été interpellé et mis momentanément dans l'impossibilité d'exercer son travail. Deuxièmement, vers 23 h, un groupe de quatre gardes mobiles a pénétré sans autorisation dans les locaux de l'hebdomadaire « Le Télégramme de Franche-Comté » et sous la menace a tenté de s'approprier un appareil de photos et la pellicule qu'il con-

tenait. Le photographe occasionnel de ce journal a été frappé à l'intérieur même des locaux du journal et conduit au commissariat.

LA « MENACE » DE LA PRESSE !

La motion poursuit : « ...Devant cette accumulation de faits intolérables, les journalistes de Besançon attachés aux rédactions de « l'Est Républicain », du « Comtois », de l'« ORTF » et du « Télégramme de Franche-Comté », ainsi que les correspondants locaux de la presse nationale et étrangère, s'indignent qu'une fois de plus des journalistes aient été empêchés de travailler.

Ils font remarquer que l'utilisation d'un matériel de prise de vues ou de son n'est pas de nature à troubler l'ordre public et à fortiori ne constitue pas une menace, exigent des excuses du préfet du Doubs pour l'attitude inadmissible des forces dont il a la responsabilité. »

« MONTRES LIP » QUAND MEME...

Hier en fin de matinée, le comité des syndicats et le comité de défense du personnel se sont réunis. Au terme de cette discussion, les comités ont décidé de reprendre à leur compte la fabrication des montres. Celles-ci seraient écoulées, toujours sous le nom de « Lip », dans le circuit commercial, les ouvriers ne prenant aucun bénéfice sur cette fabrication et sur la vente. Cette décision a été prise pour assurer la survie de l'entreprise, donc le salaire du personnel.

Quant à l'ultimatum lancé par les administrateurs provisoires, il a été quelque peu oublié à la suite de la brutale répression policière ordonnée par le préfet Schmitt (Réd. - Précisons que M. Schmitt, avant d'être préfet de région, travaillait au cabinet Marcellin, donc au ministère de l'Intérieur). Toutefois, est-il que le personnel de Lip détient actuellement plusieurs milliers de montres cachées en lieu sûr. Seules cinq personnes seraient au courant de cette cachette et la police exerce une surveillance à demi-voilée sur ceux qu'elle soupçonne de connaître l'endroit de la cachette. Montres cachées, matériel, pièces en cours de montage et métaux précieux sur lesquels le personnel monte la garde représentent une « garantie de près de deux milliards d'anciens francs ».

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Edmond JACOT-DESCOMBES

exprime sa reconnaissance émue aux personnes qui lui ont témoigné des marques d'affection et de sympathie chaleureuse en ces jours douloureux. Leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages lui ont apporté un réconfort précieux.
Wavre, Prilly, Fleurier, juin 1973.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈRES

COUVEY 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

NIZO S 800

Caméra cinéma Super 8
Power-Zoom 11,4 x 2 vitesses
18,24 et 54 images/sec.
Obturateur variable et fondu
enclenché automatique

Fr. 2198.-

Schelling

photo
ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Nizo : Les caméras les mieux équipées du monde avec deux ans de garantie.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Les Stevardess, (20 ans).
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Môtiers, château : exposition de tir.
Ornans, Musée Courbet : ouvert.
Fleurier, le Rancho : hard-dancing.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00, ou 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements, Fleurier : Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 81 ; les Verrières : Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Cours de natation

(c) Dès vendredi prochain, la section du Val-de-Travers de la Société pédagogique neuchâteloise, organise, en collaboration avec le CNSVI, un cours de natation et de sauvetage à la piscine des Replans à Sainte-Croix. Les leçons seront dirigées par MM. Denis Gysin, instructeur suisse de natation et P.-A. Virgilio, moniteur suisse de sauvetage. Elles auront lieu trois fois, le vendredi en fin d'après-midi, avant les vacances, reprendront après celles-ci et se poursuivront si besoin est, à la piscine couverte de Pontarlier. Elles ne sont pas destinées uniquement aux membres du corps enseignant du Val-de-Travers, mais également à ceux qui veulent apprendre à enseigner la natation, perfectionner leur technique dans les différentes nages et se familiariser avec le sauvetage dont ils pourront, en fin de cours, subir les examens du brevet I.

Abondance de matières

(c) En raison du nombre des manifestations qui ont eu lieu au Val-de-Travers ce dernier week-end, nous sommes obligés de renvoyer à plus tard les comptes rendus de la Fête cantonale des accordéonistes neuchâtelois qui a eu lieu à Travers, vendredi, samedi et dimanche, l'assemblée générale annuelle de la Société coopérative du télégraphe et des téléskis Buttes-la-Robella qui s'est tenue à Buttes, les tirs de la Noble corporation des Abbayes de Couvet qui se sont déroulés samedi après-midi, et la première journée du tournoi « Jeunesse » de basketball, patronné par la FAN, qui a eu lieu à Fleurier, samedi.



Renouveau ?

« Temps présent » semble être à la recherche d'une nouvelle formule, toutes sortes d'essais sont tentés avec plus ou moins de bonheur. Le reportage en direct durant toute l'émission, l'alternance du direct et du différé, la projection d'images ayant pour contrepoint le texte, la diffusion d'interviews, l'interview en direct à l'extérieur, le même en studio et voilà que Jean-Pierre Goretta résolument novateur, introduit « Table ouverte » à « Temps présent ».

Est-ce vraiment la bonne formule pour le magazine de l'actualité que d'introduire des parolottes là où l'image était reine, n'est-ce pas parce que Jean-Pierre Goretta est essentiellement homme de radio qu'il a choisi le débat pour exposer un thème au demeurant intéressant, l'aménagement du territoire.

Mais précisément un tel thème qui repose en grande partie sur le concret ne devait-il pas être abondamment illustré ? A propos des Jésuites, les réalisateurs de l'émission s'étaient crus obligés de présenter les religieux dans leur cadre de vie alors que la question posée au peuple était on ne peut plus un débat d'idées n'ayant nul besoin du support images. Par contre, le ou bien plutôt les territoires suisses à aménager, à protéger, à diviser en diverses zones, vertes, habitables, commerciales, etc. ce n'est pas de pures abstractions, ce sont tout au contraire des données bien visibles.

Sans doute deux séquences filmées ont-elles été offertes aux chers téléspectateurs mués d'ailleurs pour la soirée en quasi-chers auditeurs. Mais à l'intérieur des séquences filmées une large part était réservée à l'interview des présidents de commune allias syndics ou maires, d'architectes et d'urbanistes, ce qui

réduisait d'autant la concrétisation visuelle. Cependant le film aura posé trois problèmes importants. A Hérissonne ou à Evolène, les communes valaisannes estiment que les mesures imposées les empêchent de rechercher un équilibre économique, que l'activité agricole traditionnelle n'assure plus. A Noville, dans le canton de Vaud, l'intervention des protecteurs de la faune aidés et soutenus par les mesures fédérales, bloque toute initiative individuelle, commerciale ou industrielle. Enfin, à Genève, les grandes propriétés qui sont souvent de magnifiques manoirs de famille se voient encore favorisées par rapport à l'ensemble de la communauté en ce sens qu'elles ne sont plus menacées par la construction de H.L.M. par exemple, qui serait un voisinage on ne peut plus fâcheux pour elles.

Les interlocuteurs de Jean-Pierre Goretta, MM. Jean-Pierre Vouga, adjoint au délégué du Conseil fédéral pour l'aménagement du territoire, Pierre Goeldin, écologiste et conservateur du Musée d'histoire naturelle de Genève, Emilio Luisoni, architecte et Charles Reizel, syndic d'Aigle, ont complété dans une certaine mesure les exposés filmés quelque peu sommaires. Cependant des notions importantes n'ont pas été traitées ou fort peu, celle de la propriété du sol qui a différé au cours des âges, l'indemnisation aux propriétaires lésés par le classement de leurs terres dans telle ou telle zone et peut-être ce dont on ne parle jamais, la possibilité de prélever un impôt supplémentaire sur les terrains placés dans des zones à bâtir, moyens qui permettraient peut-être d'indemniser les lésés sans trop recourir aux deniers publics.
G.-A. M.

VAUD - VAUD - VAUD

Un avion yverdonnois s'écrase au Tessin : 2 morts, 2 blessés

Un avion monomoteur immatriculé HB-EFV s'est écrasé dimanche matin peu avant dix heures dans les montagnes du Gamberogno, près du Passo-di-Neggia, à environ trois kilomètres à vol d'oiseau du village d'Indemini. L'appareil a explosé au sol et a pris feu. Les colonnes de secours, arrivées rapidement sur les lieux, ont retiré des décombres deux morts et deux blessés, dont l'un grièvement atteint.

L'avion, qui appartenait à l'Aéro-club d'Yverdon, avait quitté cette ville vers 8

h 15 à destination d'Agno, près de Lugano. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues. Les victimes, trois hommes et une femme, sont toutes originaires de la région d'Yverdon.

Les victimes sont le pilote, M. Michel Bréchon, d'Ursins, et Mlle Michèle Chevalley, d'Oppens, 19 ans. M. Henri Cachat, 28 ans, d'Oppens, a été très grièvement atteint et a été admis à l'hôpital de Bellinzzone. M. Daniel Buffet, lui aussi brûlé, a été transporté par hélicoptère à l'hôpital cantonal de Zurich.

Une expérience qu'il faut renouveler Un petit « parc national » au pied du Jura vaudois

La ligue suisse pour la protection de la nature et la commune de la Sarraz ont créé deux importantes réserves naturelles d'une surface totale de plus de cent hectares, dans le périmètre Romainmôtier - Envy - la Sarraz - Ferreyres. Cette magnifique réalisation permet de protéger d'intéressants biotopes. Il s'agit notamment d'une partie d'une exceptionnelle forêt de buis, puis d'une zone dense et quasi-impénétrable de chênes en buissons, et enfin d'une haute futaie, reliquat de la forêt primitive qui recouvrait la quasi-totalité du Plateau suisse au début de notre ère.

Cette double réserve, comprise intégralement dans la réserve de chasse du Nozou, est le repaire d'une faune très riche, où le chevreuil et le sanglier abondent. Sur le plan botanique, plusieurs espèces très intéressantes s'y développent, dont les plus connues sont l'anémone pulsatille et la nivéole. La région située en amont de la Sarraz - Ferreyres - Moiry est l'une des plus belles du pied du Jura.

C'est en ces lieux qu'a été entreprise une tentative de réintroduction du chat sauvage (grande espèce indigène devenue rarissime en Suisse, et qu'il ne faut pas confondre avec le chat domestique — d'origine africaine — retourné accidentellement à la vie sauvage). Ce bel animal est cependant si

discret et si farouche qu'il est encore quasiment impossible de mesurer le succès de cette opération.

YVERDON

Libre service...

(c) La gendarmerie est intervenue à l'égard d'un habitant d'Yverdon qui avait dérobé des outils à son patron pour une certaine somme. Cet individu qui, généralement, manquait de liquide avait trouvé ce moyen pour se « renflouer ». Il sera traduit devant la justice.

Les amendes d'ordre : une affaire

(c) Le premier bilan des amendes d'ordre établi six mois après son introduction, montre que, dans la région d'Yverdon et du Nord vaudois, il y a eu en général moins d'infractions, mais en revanche, et on pouvait s'y attendre, les recettes ont été en hausse ! Les stationnements en zone bleue, plus que la vitesse excessive, semblent être le lot des contrevenants.

Manifestation

(c) Aujourd'hui, à 19 h, le comité de soutien aux inculpés civils et militaires de l'école de recrues PA 246 de Lausanne organise une manifestation devant le Casino ; elle fera suite au procès qui aura eu lieu le même jour.

Nouveaux uniformes

(c) Le concert de la fanfare de Boudry puis, le dimanche, celui de l'« Helvétia » de Couvet, lors de l'inauguration des nouveaux costumes du corps de musique d'Yverdon, ont obtenu un grand succès, comme en obtint l'« Avenir » d'Yverdon. Au cours de la manifestation, dimanche après-midi, M. Edouard Périsset, président du comité d'organisation, a pris la parole pace Pestalozzi et relevé que cette présentation des nouveaux uniformes correspondait au 95^e anniversaire de la fondation du corps de musique.

FLEURIER

Score fleuve

(c) Le dernier match de la semaine passée pour la coupe « FAN » dans le cadre du tournoi interprofessionnel organisé par le F.-C. Fleurier, s'est terminé par un score sec et net, Dubied II ayant écrasé le Collège régional I par 10 à 0. Ce soir, seront opposées les équipes du collège régional II à Schmutz et le bâtiment à l'école technique de Couvet.

Générosité

(c) Comme nous l'avons annoncé, le curé de Fleurier et le chœur mixte catholique sont allés prêcher et chanter aux Breuleux. La collecte faite à cette occasion a rapporté 1300 fr. en faveur du nouveau centre paroissial de Fleurier.

Première communion

(c) Dimanche 1^{er} juillet, soixante enfants de la paroisse catholique feront leur première communion en l'église de Fleurier.

Délégués à l'USL

(c) Le « Cyclophile » de Fleurier a désigné MM. Jacob Rey et Charles Streuli, pour le représenter à l'Union des sociétés locales.

Championnat interne de cyclisme

(c) Le « Cyclophile », de Fleurier organise un championnat interne dont les premiers résultats ont été les suivants :

COURSE SUR ROUTE

2 tours : 1. Christian Simon (46'25") ; 2. Bernard Loup (47'20).
3 tours : 1. Jean-Denis Gammeter (56'10") ; 2. Jean-Claude Bobillier (1 h 03) ; 2. Philippe Bernard (même temps) ; 4. Gérard Leuba (1 h 06) ; 5. Eddy Jeannot (1 h 08).
7 tours : 1. Michel Brunisholz (2 h 12") ; 2. Jean-Michel Lambelet (même temps) ; 3. Bernard Brunisholz (2 h 20'15") ; 4. Philippe Besuchet (2 h 27'15") ; 5. Frédy Simon (2 h 35'10").

COURSE CONTRE LA MONTRE

Sur le parcours la Brévine - le Cerneux-Péquignot - la Clef-d'Or - la Chaux-du-Milieu - la Châtagne - la Brévine, soit 21 km 500 : 1. Michel Brunisholz (33'24") ; 2. Jean-Michel Lambelet (à 1'48") ; 3. Marcel Aubert (à 1'48") ; 4. Bernard Brunisholz (à 2'16") ; 5. Jean-Denis Gammeter (à 4'10") ; 6. Frédy Simon (1 4'55") ; 7. Jean-Claude Bobillier (à 5'05") ; 8. Jacob Rey (à 5'32") ; 9. Gérard Leuba (à 5'33") ; 10. Eddy Jeannot (à 6'02") ; 11. Roger Jeannot (à 8'31") ; 12. Christian Simon (à 10'54) ; 13. Bernard Loup (à 13'06").

A la « Concorde »

(sp) Jeudi soir, la « Concorde » a chanté, pour les malades et le personnel de l'hôpital de Fleurier, plusieurs chœurs de son répertoire.

Puis la société a siégé à son local sous la présidence de M. Henri Helfer fils. Elle a procédé à une révision de ses statuts dont les modifications ont été arrêtées et fixé son programme pour les mois de septembre à décembre. La reprise des répétitions aura lieu le 30 août ; les Concordeiens et leurs familles se retrouveront le 9 septembre pour une tournée. Le 17 novembre est prévue la soirée familiale de la société qui chantera au temple le 9 décembre. Le directeur a donné connaissance des chœurs choisis par la commission de musique et les a commentés. Au cours de l'automne et l'hiver, les Concordeiens prépareront les chœurs du centenaire de 1975, composés par M. Claude Montandon, pour une revue à grand spectacle dont le titre doit être trouvé... par les chanteurs eux-mêmes !

La « Concorde » organisera en 1974 la réunion cantonale des chanteurs neuchâtelois. A cet effet, le comité cantonal siégera le 23 juin à Fleurier. Avant d'entendre les chœurs de son dernier concert (5 mai) enregistrés sur bande par la femme d'un membre, les Concordeiens ont décidé de verser un don en faveur du fonds des nouveaux équipements de la fanfare « L'Ouvrière ».

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Un avion de tourisme genevois s'écrase près des Eplatures un couple grièvement blessé et leur petite-fille commotionnée

Un automobiliste l'a échappé belle

De notre correspondant :

Un drame de l'air s'est produit samedi vers midi, à quelque cinq cents mètres de l'extrémité ouest de la piste de l'aérodrome des Eplatures. Un couple genevois et leur fille, ont été blessés.

Il était 12 h 09 lorsque le central téléphonique du poste de police de la Chaux-de-Fonds, était informé qu'un avion de tourisme venait de tomber sur une baraque de chantier. Deux ambulances ainsi que deux camions du service du feu étaient alors dépêchés sur les lieux de l'accident dont on ignore tout ou presque jusqu'à maintenant. Mais grâce à des témoins aux versions différant quelque peu, il a été possible de reconstituer la manœuvre du pilote jusqu'au moment de l'impact.

BISE DANS LE DOS

Aux commandes de son appareil un monomoteur quadri place Mooney-Mark 20A, de fabrication américaine, immatriculé HB-DUL, M. Marius Farine, âgé de 65 ans, Industriel domicilié à Genthod, avait quitté Genève dans la matinée pour semble-t-il, rallier les Eplatures. Dans l'avion, avait pris place sa femme, Mme Sophie Farine, âgée de 52 ans et leur petite-fille, Laurence, de quatre ans. L'avion survola le Jura neuchâtelois vers midi. Venant de la région de Poullilleret, il provoqua tout d'abord la surprise, puis l'inquiétude des nombreux pilotes de l'Aéro-Club, qui comme chaque samedi se retrouvent à l'aérodrome. En effet, l'appareil, selon une procédure tout à fait inhabituelle, se présenta face à la piste, du côté est, la bise dans le dos contrairement aux usages de vol. De plus, il arriva trop

haut et surtout beaucoup trop vite. Certains pensèrent alors qu'il effectuait un vol de reconnaissance. Puis, on pressentit que quelque chose ne tournait pas rond.

Le «Zinc» semblait en difficulté, l'air de l'impression que le pilote cherchait désespérément à se poser en catastrophe, commenta l'un des témoins.

De fait, l'avion toucha le sol mais aux deux-tiers de la piste. Il était déjà trop tard pour qu'il s'arrête. Deux cents mètres plus loin, se trouvait un petit talus, puis des prés. M. Pierre Brugger, mécanicien à l'aérodrome des Eplatures, se trouvait en bout de piste.

— Je regardais mes feuilles de contrôle pour le vol à voile, j'étais assis lorsque soudain j'ai vu l'avion. Avec l'élan, je me suis dit, c'est l'accident.

Selon certains témoignages recueillis sur place, la vitesse de l'appareil était encore supérieure à 100 km/h.

COURSE FOLLE

Alors tout se déroula très rapidement. Le pilote tenta de redonner des gaz afin de pouvoir redécoller. Mais le train d'atterrissage se brisa contre le petit monticule; il resta toutefois accroché à la machine. Ce fut enfin une course folle, à un mètre au-dessus de l'herbe, pendant plusieurs centaines de mètres. L'appareil se trouva subitement face à la grande façade d'un immeuble industriel appartenant à l'entreprise Aciera.

M. Farine fut sans doute surpris par cette usine et voulant l'éviter tourna légè-

rement sur sa gauche, se dirigea alors contre un mur, une baraque de chantier et des arbres. L'avion n'ayant plus assez de gaz, se posa brutalement sur l'herbe et poursuivit sa course sur plus de cent mètres.

L'alle gauche accrocha le mur, puis le mur entra de plein fouet dans la bâte, le faisant voler en éclat. Finalement, après un tête-à-queue, l'avion s'écrasa contre un arbre. La queue fut brisée, mais par chance l'habitacle resta quasi intact. Le mur, quant à lui, recula d'environ vingt centimètres. C'est dire la violence du choc.

DRAME EVITÉ DE JUSTESSE

Un autre drame a été évité de justesse. En effet, un automobiliste de la région longeait la route principale avec l'intention d'emprunter le petit chemin qui passe entre la baraque de chantier et les arbres. Selon son habitude, il mettait la première vitesse, pour aborder le virage. Mais cette fois-ci, sans doute distrait, resta-t-il en deuxième. Sûr d'être dans le chemin, son moteur catouilla et il dut alors changer de vitesse. Cette fraction de seconde d'hésitation lui aura sans doute sauvé la vie, car l'avion passa à quelque vingt centimètres de l'auto.

Les secours s'organisent rapidement, car on craignait que l'appareil ne prit feu. Par chance, son réservoir qui contient à plein 170 litres, était pratiquement vide. Dans la cabine, les trois personnes étaient complètement assommées. Le pilote fut toutefois déclaré avant d'être transporté avec

ses passagers à l'hôpital qu'il y avait de la fumée dans l'habitacle.

— Quand je suis rentré dans la cabine, déclare encore M. Brugger, il y avait une odeur d'acide insupportable.

CAUSES INCONNUES

Y a-t-il là une explication au fait que l'appareil de tourisme se soit posé en catastrophe, sans qu'aucun contact radio n'ait été établi avec l'aérodrome jurassien. D'aucuns parlent de fumée, d'autres pensent à une odeur de carburant peut-être. La commission de l'office fédéral de l'air a aussitôt ouvert en début d'après-midi une enquête pour déterminer les causes de ce drame. Pour l'instant, il n'a pas encore été possible d'interroger le pilote.

Sur les lieux, on notait la présence de M. Claude Robert, conseiller communal et directeur de police.

Les trois blessés ont été hospitalisés dans la métropole horlogère. Le couple est grièvement blessé. Quant à la fillette, elle souffre d'une commotion cérébrale. Elle devrait pouvoir regagner ces jours son domicile. L'état de M. et Mme Farine reste stationnaire.

Quant à l'appareil, il est complètement détruit. Cet accident a provoqué une émotion bien légitime dans la région. D'autant plus qu'enfin de piste, en direction de la Chaux-de-Fonds, se trouvent des immeubles localisés. Que se serait-il passé si l'avion s'était posé dans l'autre sens? Une question qui, par chance, ne demande pas de réponse.

AU « CLUB 44 »

Yves Velan a présenté son nouveau livre



parties essentielles, et dans la première, le sujet tente de vérifier que les choses auxquelles il croit, sont vraies. Ce sera donc plutôt une longue errance. En un deuxième temps, il verra — rappelons que ce sujet englobe un pluriel — ses certitudes détruites, son savoir annihilé.

Quant à la troisième partie, elle sera une affirmation de rébellion, qui dans l'expérience personnelle de l'auteur correspond à l'ambiguïté pour un intellectuel d'appartenir à un parti ouvrier et la sensation que tout ce qui était sa singularité propre devait être évacué.

Cette abstraction d'une part de soi-même rend toutes choses impossibles tant dans la vie que dans la politique, et la singularité doit d'abord être assumée pour pouvoir être dépassée ensuite.

Cela sera traduit par le sentiment du corps : la parole pure n'existe pas, elle est mêlée à ce qu'il y a de plus intime dans l'être. Et lorsque, dans la première partie, le «sujet parlant» va dans le monde, il s'apercevra de l'aliénation générale impérativement imposée et d'une manipulation délibérée de l'être, la publicité faisant appel à l'inconscient où par des aspects oniriques, échappant totalement à la raison.

Et toute cette idéologie, qui conduit à penser que si une révolution est actuellement pratiquement impossible, elle s'avère pour lui tout de même nécessaire, exprimée sous une forme rationnelle, mais qui n'a rien du traité de philosophie.

C'est une œuvre littéraire qui sera construite en spirale, un peu comme une expérience de psychanalyse qui commence avec la prétention d'une parole rationnelle et sera déviée par la parole elle-même, amenant à un retour sur les choses. Ce long périple en spirale repart, se développe, revient sur les choses, et la parole rationnelle devient discours romanesque. Les rêves, et obsessions, du «sujet parlant» élimineront la thèse pour en faire un discours littéraire dont le délice est l'essence fondamentale. Et alors, la parole bute sur des mots, interrompant le texte, s'y achoppant jusqu'au moment où le mot dévoile son contenu et que le sujet admet d'y voir ce qu'il refusait d'abord. Des blancs caractériseront ces crises. Et comme dans la vie, des signes confluent dans une semi-conscience, s'écartent, reviennent, et les uns sont signifiés par des autres pris comme à la naissance, qui se transforment, réapparaissent pour enfin livrer leurs secrets en temps que figures.

Et par ces signes, le roman s'étage et peu à peu se crée un sujet collectif qui se constitue à travers une multitude de langage. Ces éléments d'approche donnés par Yves Velan révèlent en effet une grande complexité de l'ouvrage mais ils aiguïsent aussi fortement l'intérêt.

Un débat mené par Edgar Tripet a permis d'approfondir quelques points avec l'auteur. IF

AUJOURD'HUI

La Chaux-de-Fonds

Eden : 18 h 30, Les Hôtesses de la volupté 20 ans ; 20 h 30, Quoi ? 18 ans.
Plaza : 19 h 30, La Cible 18 ans.
Scala : 19 h, La Poursuite sauvage, 16 ans ; 21 h, Les Nuits de Dracula, 16 ans.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, 84, av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS. — Relâche le lundi.
EXPOSITIONS. — Musée d'horlogerie : les collections.
Musée paysan des Eplatures : Costumes et coutumes (ouvert le mercredi et le week-end).
Galerie du Club 44 : Peintres naifs suisses.
Galerie la Marge : Dessins de J.-P. Humbert.
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour transformations.
Musée d'histoire : fermé.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Wildhaber, 7 av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.
CONFÉRENCE. — Club 44 : 20 h 30, Connaitre son caractère et ses aptitudes pour vivre plus heureux, par le professeur Fred Weber.

Le Locle

EXPOSITIONS. — Ferme du Grand-Cachat-de-Vent : Reinhold, sculptures ; Brihat, photographies.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry Grandjean 5, téléphone (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6, Dès 21 heures, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

La course cycliste des écoliers a connu une belle participation

De notre correspondant : Les Francs-Coureurs de la Chaux-de-Fonds, en collaboration avec la direc-

VAL-DE-RUZ

Fenaïsons

(c) Les fenaïsons viennent de commencer au Val-de-Ruz. Il n'y aura pas cette année une grosse récolte, mais on espère sur la qualité, par conséquent sur le beau temps.

VALANGIN

Prix «Fritz Kunz» à M. Michel Egloff

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, réunie samedi à Valangin, a décerné le prix «Fritz Kunz» à M. Michel Egloff, archéologue cantonal, pour ses travaux de recherches dans la baie d'Auvier.

DOMBRESSON

Courses d'école

(c) Dès que seront terminés les examens officiels, les classes du collège feront leur course annuelle. Les buts sont les suivants : 1re année, le plan Jacot ; 2me année, le Saut-du-Doubs ; 3me année Berné ; 4me année, les sources de l'Areuse, le lac des Tailières, la Tourne ; 5me année, Lucerne. Un membre de la commission scolaire accompagnera chaque classe. A noter d'autre part que les grands élèves du collège et ceux du centre pédagogique procéderont prochainement à la récupération de papier.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cornier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LA SAGNE

Les footballeurs s'entraînent

(c) L'équipe fanion du club sagnard s'est rendue dernièrement au Tessin pour sa sortie de fin de saison. Elle y a rencontré l'équipe de Tesserete qu'elle battit par 6 à 1 samedi après-midi. Lundi, une équipe formée de juniors et de joueurs de la deuxième garniture accueillait l'équipe de la Brévine qui se prépare pour des tournois. Les Sagnards l'ont emporté de justesse par 5 à 4.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (13 juin)

NAISSANCES : Matthey-de-l'Endroit Carine-Francine, fille de Paul-André, agent technique, et de Francine-Danielle, née Leuba ; Froidevaux Luc, fils de Gérard-Marcel-Gilbert, employé de bureau, et de Josiane-Suzanne, née Gigon ; De Bollo Nadia-Irène, fille de Pietro chauffeur, et d'Anna-Maria, née de Stefani ; Stinzi Manon, fille de Claude-André, dessinateur, et d'Huguette-Jeanine, née Paillard ; Sabato Robert-Yvan, fils de Raimundo-Claudio, chauffeur, et de Remedios, née Novoa ; Corti Sophie, fille de Florian-Henri, horloger, et de Biancamaria née Gambini ; Garcia Maria-José, fille de José, facteur, et de Dolores, née Sanmartin ; Alfani Tania, fille d'Adriano-Antonio-Marcello, facteur, et de Vincenza, née Milelio ; Sissouf Daniel, Akim, fils d'Ammar, polisseur, et de Celeste, née Fiorio ; Kullmann Nicolas-Roger, fils de Gilbert-Serge, employé, et de Jacqueline-Lisette, née Matile.

PROMESSES DE MARIAGE : Bossi Arnold-Emile, retraité et Mupertus Juliette-Alice ; Unzicker Michel-Albin, horticulteur, et Froidevaux Marie-Claude ; Ischer Mario-Yvan, dessinateur sur machines, et Filippi Ondina-Rosalina.

15 juin

PROMESSE DE MARIAGE. — Langé Henri, hôte et Hädener Jany Françoise.
MARIAGES CIVILS. — Riedi André-Marcel, vendeur et Lamarche Martine Marthe ; Sommer Philippe Georges, électricien-automobile et Molleyres Anita Cécile ; Boillat Michel Charles Joseph, mécanicien outilleur et Nissen Irmgard ; Raymond Michel Arthur, polisseur, et Maïtre Marie Madeleine Bernadette Louise Yvonne ; Grand Guy Marie Alfred Auguste, horloger et Aeschlimann Fabienne ; Jeammaire-dit-Quartier Eric Albert, étudiant et Couplet Marie-Charlotte Pascale ; Prétot Michel Germain, monteur sanitaire et Marchon Marie Louise Marguerite ; Panizza Carmine Antonio, peintre en bâtiment, et Singole Josiane Yvette.
DECES. — Vaucher, née Chervet, Thérèse Marie, née le 2 juillet 1892, veuve de Victor Alexandre ; Bütkofer André Werner, directeur des écoles primaires, né le 26 août 1913, époux d'Hélène Solange, née Donati, domicilié le Locle ; Etienne Ouilte Clara, célibataire, ouvrière, née le 18 juin 1897.

LE LOCLE

Etat civil (16 juin)

NAISSANCES : Dromard Fanny, fille de Roland-Louis-Denis, électricien, et de Claudette-Fernande, née Pichelin ; Lafenêtre Patrick-André-Yves, fils de Daniel-Jean-André, mécanicien, et de Marie-Madeleine, née Quentin-Ampliat ; de Pretto Alexandra, fille de Guerrino, maître d'hôtel, et de Brenda, née Longstaff.
PROMESSE DE MARIAGE : Robert-Nicoud Gilbert-André, monteur en électronique et Myotte Gisèle-Henriette-Marie-Paulette.
MARIAGES : Bodenmuller Jean-Pierre, inspecteur d'assurances, et Richoz Jeanne-Marguerite.
DECES : Beyeler, née Boss, Sophie-Alice, née le 5 avril 1904, ménagère, épouse de Walther.

Circulation : c'était hier le jour «J», mais les feux du Casino ont été barbouillés...

De notre correspondant :

Dimanche à 7 h précises, la ville de la Chaux-de-Fonds a vu ses habitudes quelque peu bouleversées avec la mise en service d'une nouvelle signalisation lumineuse aux carrefours Moreau et du Casino, avec l'introduction de sens uniques sur certaines artères. Nous avons présenté cette innovation qui devrait être à même de résoudre les problèmes que posent la circulation moderne dans une cité de 40.000 habitants. Il était intéressant, à la fin de cette journée, de faire rapidement le point, en compagnie du premier-lieutenant Kohler, de la police locale.

Quelques constatations s'imposent. Aux deux carrefours précités, il convient de relever que les automobilistes et autres usa-

gers de la route ont très bien réagi à cette nouvelle signalisation. Les piétons, eux, ont fait montre parfois d'une légère indisposition due à l'habitude, en traversant la chaussée aux endroits où samedi encore existaient des passages de sécurité, qui sont aujourd'hui supprimés. Les agents ont procédé à de multiples contrôles, en rendant attentifs ceux qui commettaient des fautes.

Ce sont dans les rues Docteur-Coullery et du Midi, en revanche, désormais à sens unique, que la police a eu le plus de travail. Beaucoup de conducteurs, en effet, se sont engagés à «contre-courant», de toute bonne foi l'habitude aidant. Des agents ont patrouillé à ces endroits toute la journée, interpellant les usagers fautifs.

Mais tout n'aura pas été rose en ce di-

manche. C'est de rouge plutôt qu'il eût fallu parler ! En effet, dans la nuit de samedi à dimanche, tous les feux de signalisation du carrefour du Casino ont été barbouillés. Sans doute pressés par le temps, les auteurs de ces actes de vandalisme, n'auront pas eu l'occasion de passer au carrefour Moreau. Quelques agents ont enlevé la peinture avec du diluant. C'est ainsi qu'à 7 h, tout avait été remis en état. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont poussé ce ou ces individus à commettre ces actes.

S'agit-il de simples plaisants, d'un goût pour le moins douteux, ou de quelques mécontents, qui n'ont pas oublié la violente polémique engagée il y a quelques années déjà à propos des plans de circulation ? On ne sait pas encore si la justice sera saisie de l'affaire.

NY.

Sonnerie insolite

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h 35, une insolite sonnerie de cloches a surpris les Chaux-de-Fonniers au sommeil léger ou en train de veiller tardivement. C'est la cloche du temple Saint-Jean qui s'était mis en branle. Avertie, la police locale s'est rendue sur place, mais à son arrivée, la cloche s'était déjà tue. Comme on n'a constaté aucune trace d'effraction, on pense que cet incident est dû à un dérangement dans le mécanisme électrique commandant la cloche.

Abondance de matière

Ce week-end, à nouveau, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans le Jura neuchâtelois. Fête bavaroise au manège du Quartier, à la Chaux-de-Milieu, fête des pupilles aux Ponts-de-Martel, commune qui abritait également l'assemblée de la ligue pour la protection de la nature. Une campagne spectaculaire de «La Mouette» en faveur de l'environnement ont occupé, divertit, intéressé bien des habitants de cette contrée ou du canton. Nos lecteurs en trouveront le compte rendu dans une prochaine édition.

Constipation ?

Surveillez votre foie :

Il en est peut-être responsable. Faites une cure de petites pilules Carters pour le foie. Elles entraînent doucement le foie à sécréter cet afflux de bile indispensable à une bonne digestion et à la régularité des fonctions intestinales. En pharmacie et drogueries Fr. 2.70/5.95.

Les Petites Pilules CARTERS pour le Foie

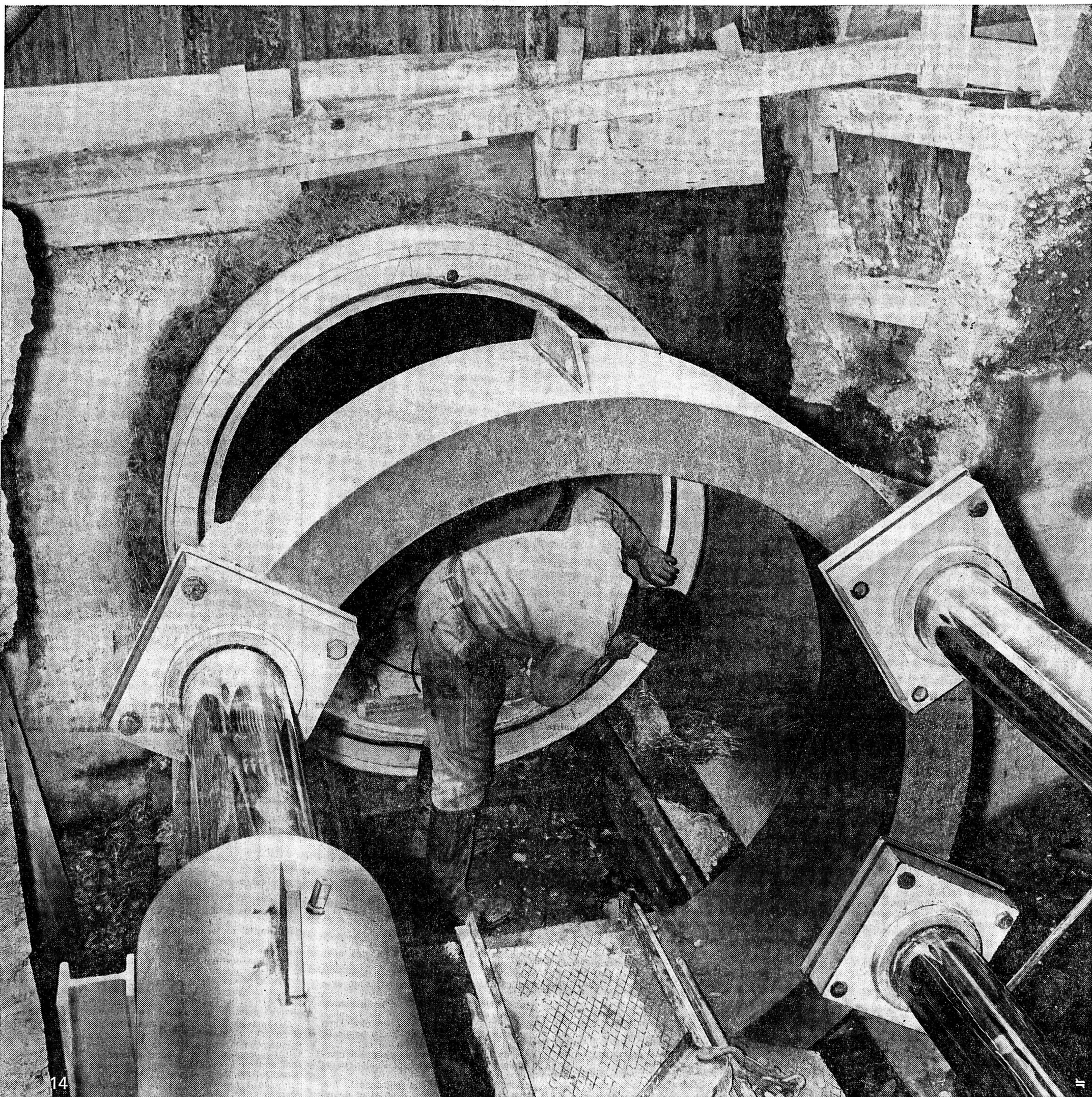


L'un des premiers contrevenants à être remis sur le bon chemin par les agents de la police locale.

(Avipress M.-A. Robert)



Tuyaux en béton Hunziker



Lorsque la pose de conduites en tranchées ouvertes se heurte à des difficultés, l'ingénieur a recours au procédé par pousse-tube: de puissants vérins enfoncent les tuyaux dans le sol, aussi bien sous les routes et les voies de chemin de fer que sous les immeubles.

Ce mode de percement exige de solides connaissances — et des tuyaux très précis.

Rares sont les entreprises spécialisées qui possèdent à fond la technique du pousse-tube et seuls quelques fabricants de tuyaux en béton sont en mesure de produire des tuyaux précis et résistants à la compression. Nous sommes de ceux-là.

SA HUNZIKER⁺CIE

Fabriques de matériaux de construction
à Zurich, Berne, Brougg, Landquart,
Olten et Pfäffikon SZ

Rocbéton[®]
— précis
et résistant
à la compression

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Les journées jurassiennes des pupilles et pupillettes

Les journées jurassiennes des pupilles et pupillettes se sont déroulées ce week-end à Courteille. Grâce à un temps splendide, mais aussi à une organisation exemplaire, elles ont obtenu un immense succès et ont été suivies par un nombre extraordinaire de parents et de spectateurs. Ce ne sont pas moins de 1034 pupilles et 2154 pupillettes qui y ont participé, appartenant à une septuagintaire de sections.

Les concours individuels ont eu lieu samedi après-midi tandis que ceux de sections, ainsi que les finales du 100 m et les démonstrations se dérouleront dimanche. M. Jean-Pierre Roulin, président de l'Association jurassienne des pupilles et pupillettes se déclara très satisfait, non seulement de l'organisation, mais encore des résultats obtenus et du travail fourni par les sections. Quant aux organisateurs, comblés par le temps, ils enregistrent avec satisfaction un succès également du point de vue financier. A souligner que la fête s'est déroulée

dans une ambiance chaleureuse et joyeuse à souhait, et qu'elle fut des plus colorées, non seulement par les costumes multicolores des pupillettes, mais encore par la présence au cortège et sur l'emplacement de fête des drapeaux aux couleurs de toutes les communes et districts du Jura. Nous publierons demain les principaux résultats de ces deux journées de retrouvailles de l'enfance sportive jurassienne.

BEVI

MOUTIER

Débets d'alcool : avertissements du préfet

(c) Les autorisations de débit d'alcool sur les places de sport n'étant pas respectées, le préfet s'est vu dans l'obligation d'adresser des avertissements aux exploitants. Des contrôles de police plus sévères seront organisés.

Footballeurs en herbe

(c) Les footballeurs de 8 à 10 ans de Bassecourt, Biennet et Moutier, étaient aux prises samedi après-midi pour désigner l'équipe qui représenterait le Jura à la finale romande de jeunes footballeurs. Moutier s'est imposé devant Biennet et Bassecourt.

Chantemerle inauguré

Samedi, en présence du conseiller d'Etat Simon Kohler, du conseiller aux Etats Maurice Péquignot, du préfet Roger Maquat, du maire Steullet et de tous les municipaux de Moutier a eu lieu l'inauguration officielle du nouveau collège Chantemerle. Plusieurs allocutions furent prononcées, accompagnées par des productions de la fanfare et des élèves. Le mot de l'Eglise fut prononcé par le doyen Frélichoz. Les journées des « Portes ouvertes » de samedi et dimanche ont connu un grand succès.

Cinquante ans de mariage

(c) M. et Mme Ernest Schaub ont fêté dimanche leurs noces d'or. M. Schaub fut conseiller communal avant d'être nommé garde-police. Il est à la retraite depuis un peu plus d'une année.

Match d'haltérophilie

En même temps que l'inauguration du collège Chantemerle, la nouvelle Société prévôtise d'haltérophilie donnait la réplique aux équipes voisines de Biennet et Tramelan. Les Tramelots se sont imposés devant Moutier et Biennet qui alignaient des équipes dans lesquelles manquaient plusieurs titulaires.

GOUMOIS

Facture à la douane ?

Dimanche, vers 3 h 30, un automobiliste français qui descendait de Saignelégier à Goumois, a été surpris par une voiture arrêtée au bord de la route pour un contrôle de douane. Son auto s'est jetée contre l'arrière de ce véhicule. S'il n'y a pas eu de blessés, les dégâts s'élevaient à 10.000 francs.

Zouc recevra le prix de l'Institut jurassien

L'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts remettra son grand prix à Zouc, le 1er juillet, à Delémont. Zouc, qui s'est fait un nom sur les scènes parisiennes, est une Jurassienne qui a passé son enfance à Saignelégier.

Pourquoi pas, après tout ? Pique-nique payant à Lajoux...

(c) Vingt-six citoyens et citoyennes de Lajoux ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Joseph Affolter, nouveau président. Le procès-verbal et les comptes présentés par M. Jean-Louis Berberat, secrétaire-caissier communal et député, ont été acceptés. Les finances sont saines puisque l'excédent de recettes est d'environ 11.000 francs. Un crédit de 30.000 fr. a été voté pour l'agrandissement du cimetière. Enfin, l'assemblée a décidé de percevoir des taxes communales pour les pique-niques s'installant sur les pâturages communaux. Cette disposition figurait au règlement communal mais n'avait jamais été appliquée.

D'autre part, le projet d'aménagement d'une piste pour cavaliers présenté par M. Norbert Brahier, avec perception de taxes communales, a été rejeté par 11 contre 9 voix.

Le festival des fanfares du Bas-Vallon s'est déroulé ce week-end à la Heutte

De notre correspondant :

Après la magnifique soirée de vendredi, les majorettes de Biennet, la fanfare de Corgémont, le Jodler-club « Le Sapin du Jura » et la fanfare locale animèrent la soirée de samedi dans la grande cantine, alors que l'orchestre « Domino » conduisait le bal.

Dimanche, les habitants de la Heutte furent réveillés aux sons de la diane.

DELEMONT

Visites de classes et raclette pour les Parisiennes

(c) Vingt-huit jeunes filles de l'Ecole normale des Batignolles, à Paris, sont, depuis samedi, en stage à Delémont. Elles sont les hôtes de l'Ecole normale des institutrices du Jura et s'intéressent en particulier à l'éducation musicale et artistique. Des exposés leur seront faits et alterneront avec des visites de classes. En outre, les jeunes Parisiennes visiteront les Franches-Montagnes, s'intéresseront aux vitraux modernes du Jura, descendront également à Saint-Ursanne puis se rendront à Berne pour visiter l'exposition Paul Klee. Le séjour se terminera par une raclette organisée dans les jardins de l'Ecole normale de Delémont.

Jeune cyclomotoriste blessée

(c) Samedi matin, une jeune cyclomotoriste de Delémont, Jean-Daniel Meier, a été renversé par une voiture rue de l'Etang, alors qu'il circulait correctement. Il souffre d'une fracture de la clavicle et de blessures au visage. Il a été hospitalisé à Delémont.

Assemblée du Rotary-club

Le 179me district du Rotary-club international a tenu son assemblée samedi à Delémont, sous la présidence de M. Pierre Rebetez, gouverneur. Le thème de la journée était « servir » et les Rotariens ont entendu un exposé de M. Arthur Bill, délégué du Conseil fédéral aux missions de secours à l'étranger, ainsi que deux autres allocutions de M. Pierre Rebetez et par leur nouveau gouverneur, M. Marcel Clivaz, de Sierre. Ils ont été reçus par la municipalité.

La 32^{me} Fête jurassienne de chant a réuni 900 chanteurs aux Breuleux

De notre correspondant :

La musique a depuis longtemps fait connaître loin à la ronde le sympathique village des Breuleux, que ce soit par sa fanfare, son orchestre ou son chœur d'hommes qui, en de maintes occasions, ont monté des spectacles de fort bon goût qu'on ne peut présenter que dans de grands centres. Une nouvelle occasion s'est offerte aux habitants des Breuleux de se mettre à l'honneur en organisant la 32^{me} Fête jurassienne de chant. Quelque 24 sociétés réunissant 900 chanteurs se sont retrouvés dimanche pour cette grande confrontation.

Après la belle soirée de vendredi, samedi après-midi, ce fut le concert des chœurs d'enfants donné à l'église, puis le soir de la première de « Au gré des

jours », cantate dont le texte a été écrit par Henri Devain, le poète jurassien, avec un arrangement musical d'Henri Cattin, l'excellent directeur des Breuleux. Sur des partitions de Paul Miche, Berthold Vuilleumier, Paul Montavon, Henri Girod, Paul-André Gaillard et Albert Béguelin, cette œuvre grandiose a mis en scène 130 exécutants (récitants, chanteuses et chanteurs, instrumentistes) que dirigea avec maestria M. Jean Philippin.

Ce spectacle, en tous points parfait, a tenu ses promesses et fera date dans les annales locales et jurassiennes, les œuvres interprétées étant toutes de compositeurs jurassiens. De plus, ce fut un vibrant témoignage de toute une population au service de la musique et du chant en particulier. La société féminine de gymnastique et un bal mirent un terme à cette seconde journée.

Dès le matin de dimanche, les sociétés se présentèrent pour les concours. Après le banquet, eut lieu la réception de la bannière jurassienne arrivant de Sonceboz. Puis se succédèrent le cortège au village, un grand concert d'ensemble et une seconde édition d'« Au gré des jours » qui connut un triomphal succès.

M. Paul Boillat prit la parole, avant un chœur d'ensemble et la remise de la bannière jurassienne. La proclamation des résultats et la remise des couronnes furent les derniers actes de ces journées consacrées au chant.

PALMARES

1^{re} catégorie : Laurier or, Tavannes, Maennerchor ; Péry, chœur mixte. Laurier argent, Villeret - Cortèbert, Maennerchor. 2^{me} catégorie : Laurier or, Choindez, Maennerchor ; Orvin, la « Persévérante », chœur d'hommes ; Biennet la « Lyre », chœur d'hommes ; Granges, chœur mixte romand ; Sonvilier, « Union chorale » ; Delémont, chorale française. Laurier argent, Underveiler, chœur mixte, Sainte-Cécile ; Fahy, chorale « Espérance » ; Delémont, Maennerchor.

3^{me} catégorie : Laurier or, avec félicitation du jury, chœur mixte « Echo de l'Allaine » ; Biennet, Ecole normale ; le Noirmont, « Echo des Sommets ». Laurier argent, Saint-Imier, « Union chorale » ; Malleray, chœur d'hommes « Les Amis » ; Sonceboz - Tavannes, sociétés chorales.

Sans classement : Delémont, Ecole normale ; Porrentruy, Ecole normale ; Porrentruy, Union chorale ; Biennet, chœur de dames romand.

Hors concours : Miécourt, chœur mixte.

CHOINDEZ

Toujours les mêmes : un camion, du mazout...

Samedi à 11 h 30, sur la route Roches-Choindez, un camion avec remorque qui transportait du foin a basculé sur la chaussée y déversant du mazout. Le contenu de son réservoir de mazout. La circulation a dû être détournée et toutes les mesures de protection contre la pollution ont été mises en place.

PORRENTRUAY

Quatorze nouveaux contremaîtres

Vendredi soir, 14 candidats ont reçu, à Porrentruy, le diplôme de contremaître délivré par l'Office cantonal de la formation professionnelle. Ce diplôme couronne 307 heures de cours réparties en six semestres et englobant la métallurgie et la technologie, les mathématiques, la préparation du travail, la conduite du personnel, l'outillage et le contrôle de la qualité. C'est le second cours de ce genre organisé à l'école professionnelle de Porrentruy. Le premier avait pris fin en 1970 et avait été suivi par 12 candidats.

BIENNE

L'Allemand Helmut Urbach remporte une nouvelle fois les « 100 km de Biennet »



A gauche, l'Allemand Helmut Urbach, vainqueur de l'épreuve ; à droite, la première femme classée, Edith Holdener, de Zoug. (Avipress - Ad. G.)

De notre correspondant : Vendredi soir, près de 3000 concurrents ont participé à la 15^{me} édition des 100 km de Biennet. L'Allemand Helmut Urbach, déjà vainqueur en 1967 en 8 h 11, puis en 1969 (7 h 55), a remporté sa troisième victoire sans pour autant battre le record de 1972, soit 7 h 01. Après une heure de cour-

se, à Aarberg, Urbach passait en 12^{me} position ; peu avant Kirchberg, soit au 60^{me} kilomètre, il prenait la tête et faisait en solo les 40 km qui le séparaient de l'arrivée.

Voici les résultats : 1. 7 h 01, Helmut Urbach (Porz-Allemagne) ; 2. 7 h 17, Horst Schünemann, Kirchheim (Allemagne) ; 3. 7 h 24, Adolf Bremm, Büchenbeuren (Allemagne) ; 4. 7 h 37, Roger Nussbaumer, Biennet ; 5. 7 h 39, Heinz Lachat, Biennet ; etc.

La première femme à avoir couvert les 100 km est Mlle Edith Holdener, de Zoug, qui a mis 11 h 04'69".

Les cent ans de la fanfare de Madretsch

(c) Les échos de la soirée de vendredi n'étaient pas encore éteints que, samedi, sous le thème « Avec de la musique, tout va mieux », un grand spectacle animé par la fanfare jubilaire, le trio Staccato, Rod and Frank Roamnis et un clown musical, rempli de joie les nombreux auditeurs réunis à la halle-cantine. Une soirée dansante mit fin à cette seconde journée. Dimanche, ce fut l'hommage aux disparus au cimetière de Madretsch, hommage dédié en particulier à M. Walter Gurtner, qui fut le président du comité d'organisation de ces festivités. La réception des invités, le banquet officiel précédèrent un grand concert au cours duquel la fanfare de Boujean, et la « Concordia » participèrent. Ce fut ensuite la présentation des nouveaux et rutilants uniformes et de la nouvelle bannière. Cette cérémonie fut agrémentée de nombreuses allocutions et de cadeaux. Un grand concert d'ensemble, suivi d'un récital donné par la fanfare de Mâche, et une partie dansante mirent le point final à ces festivités.



Synode des Eglises réformées jurassiennes

(c) Samedi, le Synode de l'Eglise réformée (arrondissement du Jura) s'est tenu à Granges, où se trouve le centre d'une communauté romande vivante et rayonnante dans les cantons de Soleure et d'Argovie. Présidé par M. J.-P. Weber, les différents points inscrits à l'ordre du jour furent rapidement liquidés. Les différents rapports présentés dans les actes 1973 furent passés au crible et acceptés. Il a été particulièrement question d'un nouveau pasteur romand, du ministère public auprès des étrangers, de l'aumônerie de jeunesse, des relations oecuméniques à consolider et du développement du centre protestant. Le culte synodal a été présidé par le pasteur Marcel Maeder, de Biennet, culte au cours duquel M. Jean-Pierre Vouillot, de Biennet également, a été consacré au ministère diocésain en tant qu'aumônier des hôpitaux de la ville. Après le repas de midi au cours duquel plusieurs allocutions furent prononcées, les débats se poursuivirent jusqu'à 16 h. Nous y reviendrons.

Le Comte de Roffignac se fait le fier ambassadeur du nectar de sa terre natale :

COGNAC ROFFIGNAC

véritable fine Champagne V.S.O.P. 48.1.1

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Amélioration du logement : puisse le Conseil fédéral tenir ses promesses !

Environ 500 délégués se sont réunis, samedi et dimanche, à Fribourg, pour l'assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. L'assemblée a déjà liquidé les affaires statutaires, notamment les comptes et le rapport d'activité, et elle a entendu deux exposés, celui de M. B. Maizoz traitant plus particulièrement des mesures conjoncturelles, l'autre de M. E. Leemann, directeur de la Banque centrale coopérative, à Bâle, exposant plus en détail les buts de la nouvelle société « Logis suisse S.A. », fondée à la fin d'avril. Le rapport d'activité de l'USAL contient tout d'abord certaines données sur le marché des logements depuis la dernière assemblée générale en 1971. Le rapport sur l'activité interne montre que l'USAL compte actuellement 446 coopératives comme membres, ainsi que 32 membres représentant des autorités et 113 membres individuels ou collectifs, ce qui représente, pour 1972, 77.161 appartements contre 75.205 l'année précédente. Le rapport relève encore que le but fixé en 1971, soit d'atteindre 1,5 million pour le fonds de solidarité, n'a pas été entièrement honoré. Il se monte aujourd'hui à 1,35 million. L'USAL est intervenue plusieurs fois auprès du Conseil fédéral pour que le fonds de roulement de 200.000 fr. créé en 1921 pour soutenir des coopératives, qui est géré par l'USAL, soit augmenté. Une augmentation a été refusée, mais le Conseil fédéral a donné l'espoir que ce fonds pourra être augmenté dans le cadre de la nouvelle législation pour l'encadrement de la construction.

Exposition Cingria : vernissage à Romont

Samedi, en présence de Mgr Mamie, évêque du diocèse et de plusieurs membres de la famille du peintre, ainsi que des autorités de la région et des peintres Yoki et Chavaz, a eu lieu le vernissage de l'exposition Alexandre Cingria. Celle-ci est due à l'initiative de la société des Amis du musée de Romont. Installée dans les salles du château de Romont, elle pourra être visitée jusqu'au 2 septembre. Alexandre Cingria séjourna souvent à Romont. L'exposition présente une cinquantaine de toiles, gouaches, cartons, maquettes de décors et de costumes, ainsi que des vitraux, et une présentation audiovisuelle des vitraux de Cingria qui figurent dans des églises du canton. Il s'agit de quelque 70 diapositives.

Une septuagénaire grièvement blessée

(c) Samedi vers 9 h, un automobiliste de Vuisternens - Devant - Romont circulait Grand-Rue, à Romont, en direction de la place de la Poste. A la hauteur du magasin « A la ville de Romont », il renversa Mme Marie Gremaud, âgée de 73 ans, de Romont, qui traversait un passage de sécurité. Souffrant d'un éclatement du col du fémur droit, d'une luxation d'une épaule et de contusions, la septuagénaire fut transportée à l'hôpital de Billens. Il est possible que l'automobiliste ait été ébloui. La gendarmerie demande aux éventuels témoins de prendre contact avec elle, au (037) 52 23 59.

UN OUVRIER ÉCRASÉ À MONTÉCU PAR UNE ROULOTTE DE 8 TONNES

De notre correspondant : Samedi vers 13 h 30, une demi-douzaine d'ouvriers travaillaient pour un particulier sur le terrain de camping de Montécu. Ils étaient occupés à caler une roulotte de camping pesant huit tonnes. Pour une cause que l'enquête n'a pas encore établie, la roulotte glissa des cricks qui la supportaient, au moment où un ouvrier se trouvait au-dessous pour l'étaier. Le malheureux, M. Albin Brugger,

âgé de 22 ans, et domicilié au lieu-dit « Beckenried », à Saint-Antoine, eut la tête écrasée et mourut sur l'instant. Un autre ouvrier, M. Félix Gauch, 28 ans, de Fribourg, put se retirer à temps. Il ne souffre que d'éraflures.

Le médecin du Mourret ne put que constater le décès de M. Albin Brugger. M. Favarger, lieutenant du préfet de la Sarine, a procédé au constat.

SAINT-OURS

La voiture était neuve : il est blessé !

Dimanche matin, vers 2 h 30, M. Hans-Ulrich Zbinden, 25 ans, de Zumbühl, a perdu la maîtrise de sa voiture neuve près de Saint-Ours, dans un virage à gauche. L'auto a zigzagué, dérapé, heurté la bordure de la route et s'est retournée sur le toit. M. Zbinden a été transporté à l'hôpital cantonal. Dégâts : 10.000 francs.

MAGNEDENS

Permis retiré pour ivresse

(c) Samedi vers 6 h 20, un automobiliste de Sorens âgé de 19 ans rentra à son domicile en voiture, circulant de Posieux à Bulle. A Magnedens, il heurta l'arrière d'une voiture allemande qui le précédait. Les dégâts sont estimés à près de 3000 francs. Le jeune conducteur de Sorens était ivre ; son permis a été retiré.

Fais contrôler ta vue

Pas d'opposition aux fusions de communes

L'Association des communes fribourgeoises a siégé samedi à Plasselb (Singine) sous la présidence de M. Hugo Bueury. Le morceau de résistance devait être une allocution d'un représentant du Conseil d'Etat. Mais il n'en vint aucun ! D'autre part, aucune discussion ne s'instaura sur les grands problèmes des communes. On pensa, en particulier, que la loi sur les fusions de communes, votée lors de la dernière session du Grand conseil, ferait l'objet de quelques interventions. Or, il n'en fut rien. Il semble donc qu'on puisse considérer comme acquis le fait qu'aucune opposition ne se manifeste contre les fusions, au sein de l'Association cantonale des communes. Mais on peut aussi, dès lors, se poser la question de la représentativité réelle de cette association qui apparaît surtout comme une amicale.

30 MOIS DE CREDIT
 sur tous vos achats de meubles jusqu'à
Fr. 10'000.-
 sans caution

avec assurance crédit
 (selon dispositions jointes au contrat)

reprise de vos anciens meubles
 en paiement partiel sur votre achat

avec chaque appartement complet,
 notre cadeau
 la cuisine gratuite

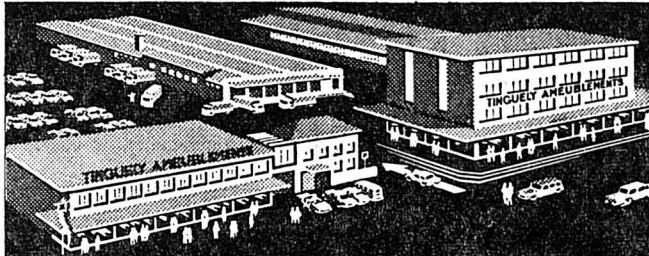
venez visiter
 notre monde merveilleux du meuble

BON pour une documentation gratuite
 nom, prénom _____ FN
 rue _____
 localité _____

nos prix par mensualités à peine croyables

| | |
|--|--------------|
| SALLE A MANGER complète 6 pièces dès Fr. 785.—; à crédit Fr. 890.—, acpte Fr. 236.— | 22.- |
| SALON avec canapé-lit dès Fr. 795.—; à crédit Fr. 900.—, acpte Fr. 240.— | 22.- |
| STUDIO-COLOR , 5 pièces dès Fr. 1225.—; à crédit Fr. 1383.—, acpte Fr. 393.— | 33.- |
| CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 1285.—; à crédit Fr. 1443.—, acpte Fr. 393.— | 35.- |
| SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1425.—; à crédit Fr. 1600.—, acpte Fr. 430.— | 39.- |
| PAROI-BIBLIOTHEQUE 250 cm, noyer ou palissandre dès Fr. 1635.—; à crédit Fr. 1845.—, acpte Fr. 495.— | 45.- |
| CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre dès Fr. 1885.—; à crédit Fr. 2130.—, acpte Fr. 570.— | 52.- |
| SALON TV fauteuil relax dès Fr. 1975.—; à crédit Fr. 2240.—, acpte Fr. 620.— | 54.- |
| SALLE A MANGER teak ou palissandre dès Fr. 2015.—; à crédit Fr. 2260.—, acpte Fr. 610.— | 55.- |
| CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2335.—; à crédit Fr. 2633.—, acpte Fr. 713.— | 64.- |
| SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2765.—; à crédit Fr. 3115.—, acpte Fr. 835.— | 76.- |
| PAROI-ÉLÉMENTS 4 m, avec lit mural 2 pers. dès Fr. 3785.—; à crédit Fr. 4258.—, acpte Fr. 1138.— | 104.- |
| APARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2784.—; à crédit Fr. 3134.—, acpte Fr. 854.— | 76.- |
| APARTEMENT COMPLET 3 chambres dès Fr. 3685.—; à crédit Fr. 4140.—, acpte Fr. 1120.— | 98.- |
| APARTEMENT COMPLET TOP 73 3 chambres dès Fr. 6985.—; à crédit Fr. 7843.—, acpte Fr. 2113.— | 191.- |

centre suisse romand du meuble à crédit



Tinguely ameublements sa

Bulle tél. (029) 2 66 66
 sortie de ville direction Fribourg

London Air Tours

NOUVEAU: VACANCES-CLUB EN SICILE

Séjours de 15 jours à **Città del Mare**, par exemple, pour Fr. 899.—, avec pension complète (vin inclus).

Cette année, choisissez la formule **Vacances - Club!** Il reste quelques places sur nos départs le samedi (par vols de ligne) du 16 au 30 juin au 14 juillet (Autres dates sur demande)

Demandez le programme complet à votre agence de voyages ou à :

London Air Tours

64 - 66, rue de Lausanne. Tél. 31 74 66 et 31 44 96.

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Choix exceptionnel, prix discount, grand parking

Savez-vous que de beaux rideaux exclusifs se vendent à partir de Fr. 9.— le mètre ?

textiles ambiance sa
 Rue des Chansons 37 (Fabrique DUBIED)
 2034 Peseux Tél. 038/31 34 30

J'entreprends tous travaux de
PEINTURE PAPIERS PEINTS
 Travail rapide et soigné. Prix avantageux.
 Tél. (038) 24 10 46.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste
CILO, PIONNIER-PUCH CADY, ALLEGRO, MOOR
RENÉ SCHENK
 Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

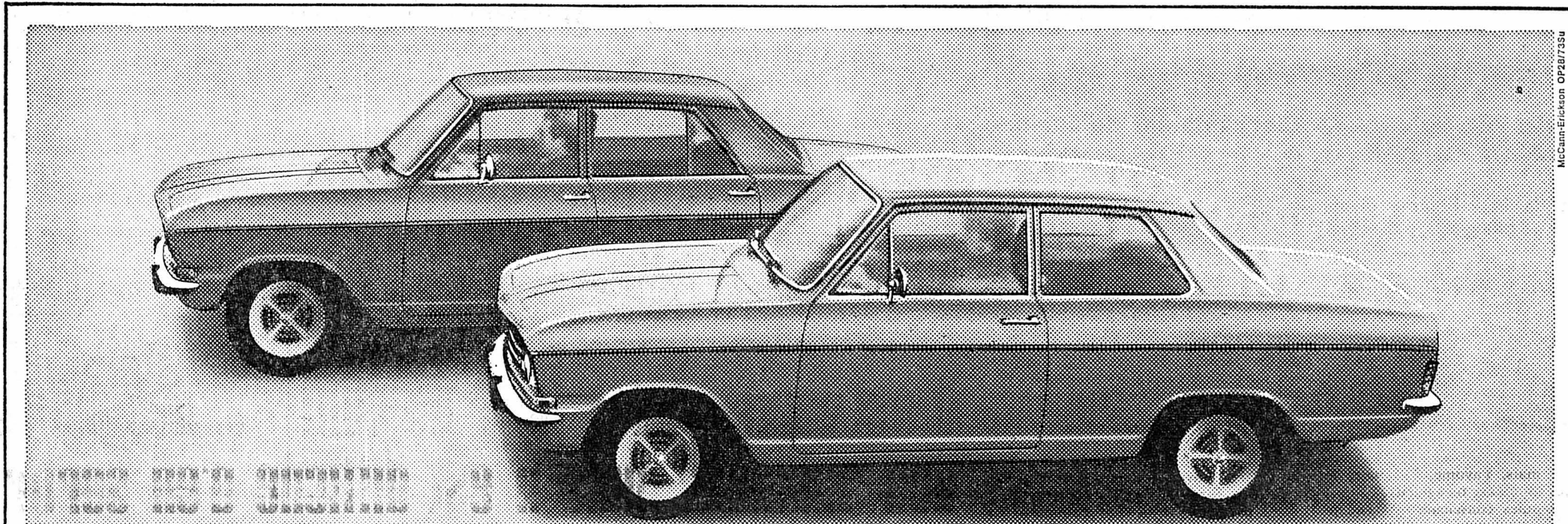
F. GROSS & FILS
 Appareillage - Ferblanterie
 Installations sanitaires
 Machines à laver « Schultess »
 Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE
 NEUCHÂTEL
 Portes-Rouges 149 + Bassin 8

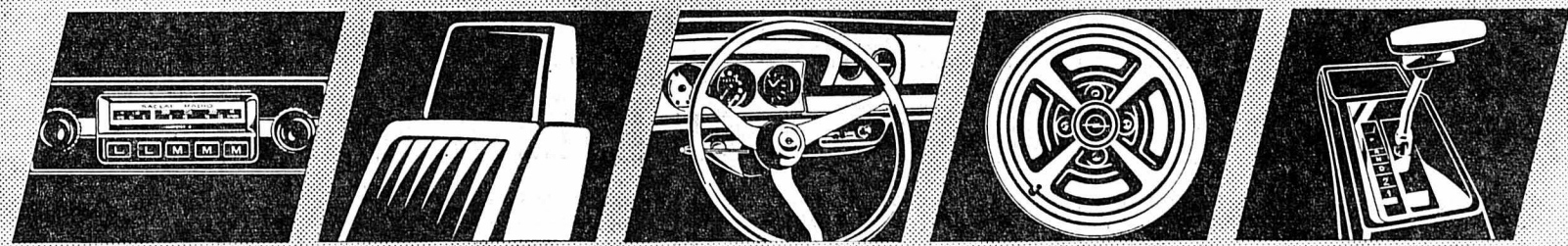
RITZ & Cie
 MENUISERIE EBÉNISTERIE
 Neuchâtel
 Ecluse Tél. 25 24 41

31 56 87

depuis 1940 **LA MOB**
 ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
 Raymond Gay-Balmaz
 Neuchâtel-Peseux



Grand prix Opel des bonnes affaires!



Super Kadetts! Economisez Fr. 600.- ou Fr. 800.-

La célèbre Kadett 1.2 Special conçue spécialement pour la Suisse offre depuis toujours un riche équipement: par ex. un moteur de 66 ch qui a fait ses preuves, freins à disque à l'avant, servo-frein, pneus à carcasse radiale, dégivrage électrique de la glace arrière, sièges avant réglables. Sur la base de ce modèle à

succès, voici à présent les Super Kadetts avec de nombreux extras de série, attrayants et avantageux. A des prix qui vous feront économiser Fr. 600.- ou même Fr. 800.-!

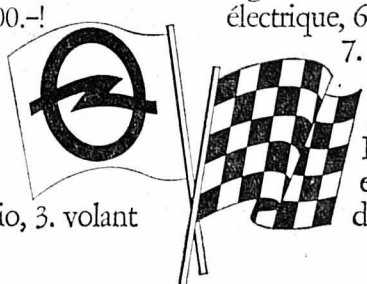
2 ou 4 portes
 Ces accessoires sont de série: 1. radio, 2. volant de sport, 3. dossiers avant surélevés réglables avec

appuie-tête, 4. montre électrique, 5. jantes de sport, 6. filets latéraux. Vous économisez Fr. 600.-!

2 ou 4 portes Automatique
 Ces accessoires sont de série: 1. boîte GM entièrement automatique à 3 rapports, 2. radio, 3. volant

de sport, 4. dossiers avant surélevés réglables avec appuie-tête, 5. montre électrique, 6. jantes de sport, 7. filets latéraux.

Ici vous économisez Fr. 800.-!
 Faites un essai sans engagement de l'une des Super Kadetts!



Soyez au départ chez votre agent Opel! Economisez tout de suite!

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorner 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58 / 66 24 40, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Œx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtois 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 56, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17; 24, rue du Prieuré 32 08 26; 9, route des Jeunes 42 50 46; 20, av. H.-Dunant 33 48 00; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, la Sagne 31 51 68, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Saint-e-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Vevey 55 16 94, Vevey 51 88 60, Vevray, sur Sière 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

À l'assemblée générale de la Société suisse des officiers M. Gnaegi : « Une totale vigilance reste nécessaire »

BALE (ATS). — « Parmi les tâches les plus importantes qui nous sont confiées aujourd'hui, il nous incombe de montrer à la jeune génération les valeurs que nous devons sauvegarder dans notre pays, de lui en expliquer le sens et de la convaincre de la nécessité de notre défense nationale. Cette tâche n'est pas réservée aux seuls organes militaires, car il s'agit d'une question générale et de politique nationale. Mais l'armée doit collaborer dans une large mesure à ce travail d'information », a déclaré hier à Bâle le conseiller fédéral Gnaegi, dans son allocution à l'assemblée de la Société suisse des officiers. Après avoir observé la détérioration de l'état d'esprit à l'égard de l'armée, chez nous, ces dernières années, le chef du département militaire fédéral a analysé les éléments de l'information que cette détérioration rend particulièrement nécessaire : il s'agit de mieux faire connaître l'idée de la défense nationale et de poursuivre les mesures en vue de moderniser la marche du service, enfin de diffuser largement le rapport que le Conseil fédéral va soumettre aux Chambres sur la politique de sécurité de la Suisse.

M. Gnaegi a souligné que l'armée devra à l'avenir disposer de moyens financiers accrus pour faire face au développement incessant de la technique de l'armement. Parlant tout d'abord des conditions essentielles de l'activité de notre pays dans le domaine militaire, le chef du DMF a rappelé que la défense d'un petit Etat, qui doit se plier aux exigences de la neutralité perpétuelle, nécessite la constance et la continuité. Le petit Etat neutre doit se maintenir en permanence à un degré de préparation militaire propre à lui permettre de maîtriser à bref délai toute détérioration subite de la situation. Même si aucun danger imminent de guerre ne menace aujourd'hui en Europe, nous ne pouvons pas exclure l'éventualité que le formidable arsenal de matériel militaire réuni aujourd'hui dans le monde puisse être un jour utilisé. Il nous faut donc être

vigilants, mais aussi, en complément de cette attitude, coopérer activement aux mesures prises en vue d'éliminer dans le monde tous les éléments dangereux de conflit, ainsi que de promouvoir la détente et de garantir la paix entre les peuples.

AU CITOYEN DE SE FAIRE UNE OPINION

La situation politico-militaire actuelle, en ce qu'elle exclut vraisemblablement tout conflit grave dans un proche avenir, se reflète dans l'opinion de la population, d'où une détérioration de l'état d'esprit à l'égard de l'armée, en particulier dans une partie de notre jeunesse. Cet état d'esprit, qui ne vise pas seulement l'armée, mais tout autant les autres institutions du pays, nous impose un important travail d'information sur la défense nationale. Ni endoctrinement ni pression exercée sur la libre formation de l'opinion! Cette information devra procurer à chaque citoyen les connaissances fondamentales permettant à ce dernier de se faire lui-même une opinion. Il s'agira de faire comprendre que notre armée ne cesse d'être indispensable en raison de la situation mondiale actuelle, qu'elle est en mesure, même dans les conditions de notre temps, de remplir sa mission, c'est-à-dire d'écarter la guerre de notre pays et au besoin le défendre, que nos institutions méritent d'être défendues, enfin, que notre armée n'est nullement l'instrument d'un militarisme agressif, mais le moyen réel de sauvegarder les valeurs existantes et, partant, un outil de paix qui mérite l'appui sans réserve de l'ensemble du peuple.

Le rapport sur la politique de sécurité de la Suisse que prépare le Conseil fédéral contribuera à faire mieux connaître les problèmes de notre défense nationale. Ce document est destiné à fixer la conception générale de notre défense, alors que nous n'avons élaboré jusqu'ici que des conceptions particulières pour l'armée, la protection civile, la défense économique, entre autres. Sous

une forme brève, il rassemblera toutes les notions importantes en la matière et permettra d'introduire une unité de doctrine dans le domaine de la conduite stratégique.

Le chef du DMF a précisé les principes de notre politique de sécurité, tels que les expose le rapport : l'idée directrice est que nous ne pourrions agir avec succès au profit de la paix, que si nous sommes en même temps capables d'assurer valablement notre défense, dont l'armée reste un des piliers. Puis il a parlé des moyens matériels et financiers nécessaires.

Actuellement, un déplacement important se produit au profit des dépenses civiles, mais nous ne pourrions éviter, au cours des prochaines années, de rendre pour l'armée un taux de progression financière qui lui permette de suivre l'évolution complexe et coûteuse dans le domaine du matériel de guerre, même si nous sommes tous conscients des développements dans le domaine financier doivent nous inciter à user avec parcimonie des moyens qui nous sont confiés. L'objectif essentiel et le plus élevé vers lequel doivent tendre nos efforts, a conclu le conseiller fédéral Gnaegi, est le renforcement des vertus militaires de notre peuple. C'est à ce devoir que nous devons vouer le meilleur de nos forces, car seul le peuple qui est décidé à se défendre est digne d'entrer dans l'histoire.

DES EXPOSÉS DES COMMANDANTS DE CORPS HIRSCHY ET VISCHER

Les colonels commandants de corps Hirschy, chef de l'instruction, et Vischer, chef de l'état-major général, ont également présenté des exposés. Le premier a tracé le bilan des problèmes de l'instruction, qu'il s'agisse du personnel instructeur, des places d'armes et de tir et de leur aménagement, et enfin de la formation des cadres en général. Le chef de l'état-major général, sous le titre « Notre armée, conception et préparation », a évoqué la nécessité de revoir constamment si nos principes sont en accord avec l'évolution en cours, puis examiné la question de l'engagement de l'aviation et de la DCA compte tenu de nos moyens. Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que « la mission principale de l'aviation et de la DCA est d'appuyer les troupes terrestres en combattant des at-

taques ennemies dans les airs et au sol : nous devons nous en tenir, après comme avant, à une aviation purement tactique.

Au sujet des effectifs, le colonel commandant de corps Vischer a observé que la régression de ceux-ci aura pour conséquence inévitable des mesures de réorganisation, puis il a évoqué les besoins en matériels nouveaux qu'il s'agira de satisfaire ces prochaines années.

Les directeurs cantonaux des finances admettent l'édiction d'une loi-cadre en matière fiscale

INTERLAKEN (ATS). — La conférence des directeurs cantonaux des finances s'est réunie en fin de semaine à Interlaken, sous la présidence du conseiller d'Etat Loréan (Valais), pour examiner les problèmes d'harmonisation des impôts. Elle a entendu les exposés du conseiller national Letsch (Aarau), des conseillers d'Etat Ritschard (Soleure) et Babel (Genève) ainsi que les membres du groupe de travail qui a préparé un projet de loi modèle sur les impôts directs cantonaux et communaux. La conférence approuve en principe ce projet et le recommande comme base aux efforts d'harmonisation qui seront entrepris par la Confédération et les cantons.

En outre, répondant à une consultation du département fédéral des finances et des douanes, la conférence a admis, sous certaines conditions, de déléguer à

Les piétons doivent être mieux protégés

ZURICH (ATS). — « Il faudrait retirer le permis de conduire de ceux qui renversent ou mettent en danger des piétons sur des passages de sécurité, des trottoirs, ou des îlots, pour six mois au moins. » Telles sont les conclusions de l'Association suisse pour la protection des piétons, qui a siégé récemment à Zurich. « Les revendications justifiées des piétons ne sont pas prises en considération au département de justice et police », devait déclarer le président de l'Association, M. J. Flachsman. La pratique des tribunaux et des autorités administratives responsables des retraits de permis est « d'une incroyable douceur » à l'égard des conducteurs coupables, a-t-on précisé avant d'indiquer enfin que ni la demande de limiter à 50 km/h la vitesse dans les localités, ni celle d'agir avec plus de sévérité, n'avaient été entendues en haut lieu.

la Confédération une compétence limitée lui permettant d'édicter une législation-cadre dans les domaines suivants du droit fiscal : assujettissement à l'impôt, objet de l'impôt, périodicité, procédure et infractions. Cette mesure doit permettre la réalisation d'une certaine harmonisation dans un délai acceptable. En outre, elle donne aux cantons la possibilité pendant ce laps de temps, de conclure des accords entre eux.

DRIT DE COOPÉRATION

Les directeurs cantonaux des finances ont élaboré un projet d'article qui serait inséré dans la Constitution fédérale. Cette disposition réserve en particulier expressément le droit des cantons d'édicter leurs propres barèmes d'impôt, leurs propres taxes et leurs propres déductions sociales. Elle oblige en outre la Confédération à tenir compte dans la

législation-cadre prévue des efforts d'harmonisation déjà réalisés et à accorder aux cantons un large droit de coopération. Enfin, il a été prévu, conformément à un accord pris avec le chef du département des finances et des douanes que le projet d'article constitutionnel serait soumis à la consultation des milieux intéressés vers la fin de cette année, en même temps que le projet de loi modèle sur les impôts directs cantonaux et communaux et que le projet de loi fédérale sur l'impôt direct fédéral.

Ainsi la conférence des directeurs cantonaux des finances a exprimé son point de vue sur les problèmes qui ont occupé pendant plusieurs années la commission Ritschard. Il appartient maintenant aux autres milieux intéressés de se prononcer à leur tour. Les résolutions qui ont été adoptées seront rendues publiques prochainement.

Les producteurs désirent vendre leurs œufs plus cher

ZOLLIKOFEN (BE) (ATS). — Dans une lettre adressée au chef du département fédéral de l'économie publique, la communauté d'intérêts de la production suisse des œufs et de la volaille demande que le prix de l'œuf à la production soit élevé de 2 c. et porté à un peu plus de 23 c. Elle appuie également la demande de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers et propose d'annuler immédiatement, pour un temps limité, toutes les augmentations de prix concernant l'orge, le froment, le maïs, l'avoine, le seigle, le millet et les tourteaux oléagineux.

« Nous sommes conscients que l'adaptation du prix au producteur que nous souhaitons viendrait à un mauvais moment, alors que tous les efforts du Conseil fédéral tendent à combattre le renchérissement », déclare la communauté dans sa lettre. Mais cette augmentation ne représenterait pas une amélioration du revenu des aviculteurs suisses, étant donné qu'en 1972, les producteurs n'ont pas pu couvrir les frais

de production garantis par la loi sur l'agriculture, ce qui s'est traduit par la disparition de plusieurs producteurs au profit de grandes entreprises.

L'évolution du prix des aliments composés a conduit à une situation extrêmement critique. Partout dans le monde, l'évolution des prix des aliments est due aux hausses survenant d'une manière explosive dans les protéines animales et végétales ces derniers mois. L'aliment pour la volaille, qui représente environ 52 % des frais par œuf pondu, a augmenté en moyenne depuis octobre 1972 de 12 fr. par 100 kilos (l'utilisation d'aliment par œuf est de 170 grammes). Ce seul fait, indépendamment des divers autres facteurs soumis au renchérissement, exige une majoration d'au moins 2 c. du prix de producteur, qui sera alors d'un peu plus de 23 c. l'œuf.

Etrangers : le Tessin en désaccord avec Berne

BELLINZONE (ATS). — Dans un memorandum envoyé à Berne, le gouvernement tessinois se prononce négativement sur le projet d'arrêté du département de justice et police relatif à la stabilisation de la main-d'œuvre étrangère. Bellinzzone déclare que l'application de l'arrêté projeté provoquera encore de plus gros déséquilibres parmi les différentes régions du Tessin. Le gouvernement tessinois juge graves surtout les dispositions relatives aux saisonniers. L'intention de rendre plus difficile la procédure de transformation en permis de séjours annuels des autorisations saisonnières peut retarder d'une façon décisive le processus de consolidation de l'économie tessinoise.

Action nationale : « Ce n'est pas assez. »

ZURICH (ATS). — Le comité central de l'Action nationale contre l'emprise étrangère de notre peuple et de notre patrie, réuni samedi à Zurich, a qualifié de « tout à fait insuffisant » l'arrêté du Conseil fédéral concernant la main-d'œuvre étrangère, qui fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation. Les propositions du gouvernement ne tiennent aucun compte de la nécessité « urgente » de réduire massivement et à court terme le nombre des étrangers résidant en Suisse, pour des raisons politiques et écologiques. Un arrêt total de l'immigration s'impose de façon immédiate pour respecter suffisamment les intérêts à long terme du peuple suisse.

VAUD M. Celio devant l'Union des banques régionales et caisses d'épargne Il est facile d'instaurer un contrôle des prix et des salaires, mais il est difficile d'en sortir !

LAUSANNE (ATS). — La société d'étudiants « Helvetia » a tenu samedi à Lausanne sa fête centrale suisse, en même temps que sa section lausannoise célébrait son 125^e anniversaire. L'hôte d'honneur était M. Nello Celio, conseiller fédéral, qui, après avoir parlé le matin aux Diablerets de problèmes monétaires et financiers devant les 300 délégués de l'Union suisse de banque régionales et caisses d'épargne, a apporté au 500 helvétiques siégeant à l'école polytechnique fédérale le salut du gouvernement.

Aux Diablerets, M. Celio a qualifié de mauvaise la situation économique actuelle, en raison principalement de l'explosion de la conjoncture dans tous les pays du monde et du désordre monétaire international caractérisé par le flottement des monnaies. En ce qui concer-

ne la Suisse, a ajouté M. Celio, le Conseil fédéral ne veut pas de stricte politique des revenus. Instaurer un contrôle des prix et des salaires est facile, mais il est difficile d'en sortir.

A Lausanne, M. Celio a rappelé que les conditions dans lesquelles fut fondée l'« Helvetia » étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui, caractérisées par une extraordinaire expansion économique, le développement de la sécurité sociale, la redéfinition de notre défense nationale en un temps d'interdépendance internationale. Le chef du département des finances a insisté sur l'impérieuse nécessité qu'il y a, en ce pays doté de richesses considérables, de se soucier de l'intérêt général, condition fondamentale de l'avenir de la nation. L'importance des relations internationales va de pair avec le droit des petits Etats à

l'existence dans leurs particularismes. L'adaptation aux conditions de l'époque dans un rythme supportable pour le pays implique l'affermissement de notre foi dans la démocratie, la lutte intensive contre l'inflation et la conjonction d'un double effort, celui de l'Etat et des entreprises, pour que notre économie libérale progresse harmonieusement.

Les helvétiques vaudois ont acclamé trois membres d'honneur, MM. Albert Camenzind, architecte de l'Expo-64, Maurice Cosandey, président de l'EPFL, et Arthur Furer, directeur général de Nestlé. Quatre prix de 2000 fr. chacun ont été remis à des étudiants méritants de l'université et de l'EPFL. La cérémonie officielle, présidée par M. Robert Briod, et au cours de laquelle le conseiller national Hans Ruegg, de Zurich, apporta le salut des sections alémaniques, avait été précédée de l'inauguration, sous la conduite de M. Gabriel Despland, ancien conseiller d'Etat et aux Etats, d'une plaque commémorative portant les noms de huit helvétiques vaudois qui présidèrent la Confédération : Henri Druet, Constant Fornerod, Louis Ruchonnet, Eugène Ruffy, Marc Ruchet, Camille Décoppet, Ernest Chuard et Rodolphe Rubattel.

Procès des anti-militaristes des Vernets : manifestations un peu partout dans le pays

Même « Amnesty international » enverra un observateur

BERNE (ATS). — Le procès qui doit se dérouler aujourd'hui devant le tribunal de la première division à Yver-

don, au cours duquel seront jugés les dix civils et soldats accusés de s'être livrés à des menées antimilitaristes, à l'occasion de PER PA 246, l'été dernier, a soulevé une vague de manifestations dans les principales villes de notre pays.

SUISSE ALÉMANIQUE

Tué par le train

WETZIKON (ATS). — Un accident ferroviaire s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche à la gare de Wetzikon, coûtant la vie à M. Josef Oberholzer, de Wetzikon, 51 ans, qui est mort peu après son admission à l'hôpital. Le mécanicien aperçut soudain un homme traversant la voie en titubant. Malgré des signaux et un freinage rapide, il ne put plus empêcher que le malheureux soit happé et projeté sur le côté.

Escroc condamné

PFAEFFIKON (ATS). — La Cour d'assises du canton de Zurich a condamné un commerçant de 37 ans à deux ans et demi de réclusion pour escroquerie d'un montant de 1.131.437 francs, ainsi que faux dans les titres. Il devra payer pour 731.437 francs de dommages intérêts à sa victime, ainsi que les frais de la cause, qui se montent à 39.565 francs. Il devra, en outre, subir une peine de 12 mois d'emprisonnement prononcée en 1966 avec sursis.

Sans nouvelles d'une jeune Argovienne

(c) On était toujours sans nouvelles, dimanche en Valais, d'une jeune Argovienne de 21 ans, Mlle Ruth Graf, employée à l'hôpital cantonal de Zurich. Malgré toutes les recherches entreprises dans la région de Bellwald, dans la vallée de Conches, la jeune fille demeure introuvable. Il semble que Mlle Graf se soit aventurée seule en montagne. Cela fait, en ce début de semaine, cinq jours que l'on est sans nouvelles de son sort.

Le bateau « Ville-de-Lausanne » sauve trois personnes

CULLY (ATS). — Samedi en fin d'après-midi, le bateau « Ville-de-Lausanne » a ramené sains et saufs à Cully le propriétaire d'une embarcation et ses deux passagers, qu'il avait recueillis au large de Meillerie (Savoie). Leur embarcation avait heurté du bois flottant et avait la coque percée.

VALAIS Le feu ravage trois immeubles à Monthey

(c) Il était 13 h 40 dimanche après-midi à Monthey lorsque les sirènes de la police et des pompiers se mirent à hurler à travers la ville. Le feu venait de se déclarer dans une grange-écurie située à l'avenue de France et jouxtant plusieurs locaux. Malgré l'effort des sapeurs-pompiers, ce que l'on craignait arriva : les flammes gagnèrent les deux bâtiments proches de la grange et causèrent des dégâts qu'il faut calculer en centaines de milliers de francs. Dimanche en début de soirée, les pompiers étaient toujours sur place.

Triste spectacle dans l'après-midi, lorsque les dix familles habitant ce quartier s'enfurent devant les flammes, emportant habits ou meubles tandis que les pompiers lançaient par les fenêtres ce qu'ils pouvaient encore sauver.

Le feu envenimé tout d'abord le bâtiment de l'horloge Paul et Maurice Vieux. Il sagit d'une grange-écurie qui devait être vendue aux enchères la semaine prochaine, les annonces à ce sujet ayant paru dans la presse ce week-end. Les flammes détruisirent à proximité de ce bâtiment trois voitures du Garage moderne, puis s'attaquèrent au bâtiment de Mme veuve Mariétan, immeuble d'un ou deux appartements. Rien ici n'a pu être pratiquement sauvé. Notons que la propriétaire venait d'acquiescer cet immeuble. Gagnant toujours du terrain, le feu prit ensuite dans l'immeuble le plus important, celui de M. Félix Dommet, agent d'assurances à Monthey, immeuble abritant sept appartements. La plupart de ces logements ont été détruits ou endommagés par l'eau. Il en est de même d'un magasin de meubles anciens situé

au rez-de-chaussée, magasin qui venait d'être inauguré. Il y a un mois, une fête avait marqué cette ouverture.

Détail affligeant : dans cet immeuble Donnet habitant M. Antoine Meynet, frère de Marcel Meynet, lequel, à Nouvel-An, on s'en souvient, avait perdu dans un dramatique incendie ses deux enfants et son beau-père. Ce premier incendie s'était produit à une vingtaine de mètres de l'incendie de dimanche.

Le juge-instructeur du district de Monthey, entouré de plusieurs agents de la police de sûreté, se trouvait en fin d'après-midi sur place pour mener l'enquête.

S'agit-il d'une imprudence commise dans la vieille grange d'où partit le sinistre ? D'aucuns le pensaient dimanche soir à Monthey.

Relevons que les pompiers ont réussi, en faisant preuve d'un courage étonnant, à sauver de la marchandise pour des dizaines de milliers de francs : meubles, effets personnels ainsi qu'un camion qui avait été garé dans l'un des immeubles en feu.

Tué sur la route de Viège

BRIGUE (ATS). — Alors qu'il roulait à cyclomoteur dans la région de Viège, M. Antoine Abgottspon, âgé de 42 ans, de Stalden, est entré en collision avec une voiture venant en sens inverse. Il a été projeté au sol après un bond de plusieurs mètres. Il a succombé à ses blessures.

Loterie à numéros - Tirage du 16 juin 1973

Numéros sortis : 2 - 13 - 19 - 22 - 31 - 40

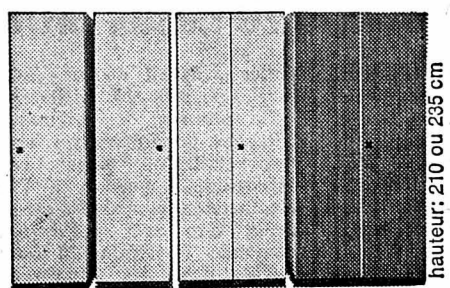
Numéro complémentaire : 29

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 24 x | 26 x | 26 x | 27 x | 27 x | 21 x | 22 x | 24 x | 28 x | 28 x |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 29 x | 35 x | 13 x | 17 x | 26 x | 19 x | 17 x | 29 x | 21 x | 21 x |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 22 x | 34 x | 22 x | 29 x | 29 x | 29 x | 21 x | 21 x | 26 x | 27 x |
| 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | 36 | 37 | 38 | 39 | 40 |
| 23 x | 25 x | 24 x | 29 x | 24 x | 22 x | 20 x | 20 x | 28 x | 31 x |

Somme totale attribuée aux gagnants : 1.821.415 fr.

Nouveau PEWE les éléments de rangement les plus appréciés de Suisse deviennent encore meilleur marché!

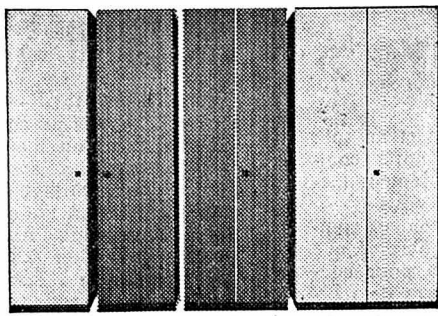


hauteur: 210 ou 235 cm

Les armoires PEWE existent en 3 exécutions différentes

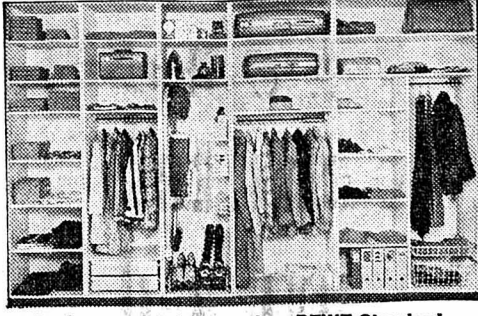
- exécution brute, à peindre ou à tapisser
- corps de l'armoire et portes en blanc mat d'aspect neutre
- corps de l'armoire blanc, portes noyer structuré

► Vente uniquement chez Pfister



Les armoires PEWE existent dans les dimensions suivantes

- Largeur: à une porte 55 cm, à deux portes 80 et 110 cm
- Hauteur: 210 ou 235 cm
- Profondeur: dimension extérieure 57 cm pour tous les éléments
- Armoire à une porte: ouverture à gauche ou à droite



Aménagement des armoires PEWE Standard de 210 cm de haut

- 4 rayons ou 1 rayon et 1 tringle pour les vêtements (ou aménagement pour le matériel de nettoyage dans les éléments de 55 cm de large)
- les éléments de 110 cm de large ont aussi des compartiments pour le linge et les vêtements
- 1 rayon de plus dans les armoires hautes de 235 cm
- autres éléments intérieurs selon vos besoins personnels: tiroirs, corbeille à linge, dispositif pour les chaussures, rayons supplémentaires

34-73

Exemples de prix, exécution brute, livrée et montée gratuitement:

| Élément pour vêtements | Prix |
|--------------------------------|-------|
| haut. 210 cm, larg. 55 cm dès | 198.- |
| haut. 210 cm, larg. 80 cm dès | |
| haut. 210 cm, larg. 110 cm dès | |
| haut. 235 cm, larg. 55 cm dès | 235.- |
| haut. 235 cm, larg. 80 cm dès | |
| haut. 235 cm, larg. 110 cm dès | |

Éléments intérieurs supplémentaires: 8.- à 45.-

Pour un choix immense et incomparable d'éléments de rangement avantageux

Pfister ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h dans les environs De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14 LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

MARC FAVRE MANUFACTURE D'HORLOGERIE BIENNE TEL. 032/22832

(à proximité gare CFF)

engage pour le développement de ses départements d'ASSEMBLAGE et de RÉGLAGE de petites pièces soignées:

régleuses qualifiées

pour travaux en atelier de centrage et visitage mises en marche. Possibilité de formation sur retouche de montres;

ouvrières habiles

avec expérience horlogère, pour travaux de visitage et de remontage;

ouvrières

ayant bonne vue, pour formation rapide sur opérations propres et intéressantes. Rémunération adaptée aux conditions actuelles - Horaire libre - Cantine à disposition.

Prière de se présenter ou d'écrire au Service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2503 Bienna.



MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S.A.

MÉTALLIQUE S.A. FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

UN CHEF D'ATELIER

pour son atelier de galvanoplastie. En plus des opérations classiques de traitements de surfaces, argentage, dorage, nickelage et oxydage, cet atelier comprend également un département de vernissage.

Nous recherchons une personne dynamique, ayant des qualités de chef et d'organisateur. Une expérience de la galvanoplastie horlogère est souhaitée, mais pas indispensable.

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas et envoyez-nous votre offre, ou prenez contact avec notre Service du personnel.

Métallique S.A. Tél. (032) 3 03 03. Fabrique de cadrans rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienna. A 5 minutes de la gare.

olivetti

La Division administrative centrale de notre société, à Zurich, cherche deux jeunes.

collaborateurs collaboratrices

désirant parfaire leurs connaissances professionnelles et linguistiques.

Des tâches variées et intéressantes vous seront confiées dans l'un ou l'autre des services suivants:

comptabilité débiteurs (opérateur) récupération du crédit

Vous trouverez chez nous, à Zurich, une ambiance jeune et dynamique, la possibilité d'apprendre ou de perfectionner l'allemand, l'horaire flexible et des conditions d'engagement modernes.

Veillez s.v.p. envoyer votre offre ou téléphoner à: Olivetti (Suisse) S.A. Steinstrasse 21 8003 Zurich. Tél. (01) 35 95 50.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA 2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile sténodactylo, ayant si possible quelques années de pratique.

Nous offrons une rémunération correspondant aux exigences du poste, des prestations sociales d'actualité et une ambiance de travail dynamique et constructive.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service du personnel de l'entreprise. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

FRISCO FINDUS

Pour renforcer notre équipe, nous cherchons pour notre dépôt de Neuchâtel un

magasinier

Si vous avez l'habitude de travailler de manière consciencieuse, et si vous êtes en mesure d'assumer certaines responsabilités, vous trouverez dans notre entreprise un poste à votre gré, avec une bonne rémunération et avec les prestations sociales habituelles.

Si notre offre est de nature à vous intéresser, veuillez vous mettre en contact avec notre chef de dépôt, M. Grözinger.

Dépôt FRISCO-FINDUS, rue des Tunnels 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 79 89.

ELECTRONA

Notre entreprise fabrique des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces industrielles en matières plastiques moulées ou injectées.

Jeunes gens et jeunes filles

qui allez terminer votre scolarité

peut-être n'avez-vous pas encore fait le choix d'une profession, et vous cherchez pour un proche avenir un emploi stable, intéressant et varié.

Nous sommes en mesure de vous offrir, dans divers départements de notre entreprise, des postes de travail susceptibles de vous intéresser, postes où une formation rétribuée est assurée par nos soins.

C'est avec plaisir que nous discuterions avec vous et vos parents des possibilités qu'offre notre entreprise.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, sans aucun engagement de votre part, en téléphonant ou en venant vous présenter en ayant pris préalablement rendez-vous auprès de

ELECTRONA S.A. 2017 Boudry. Tél. 42 15 15, Interne 497.

MIGROS

cherche

pour son siège central de MARIN (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

employée

pour divers travaux et le courrier interne - exploitation.

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, restaurant d'entreprise, nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

SERVICE MÉDICAL A NEUCHÂTEL

cherche

SECRÉTAIRE

discrète et ayant le goût de l'organisation.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser les offres de service à l'administration des Institutions médicales, Sophie-Mairet 31, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 30 60.

adia interim URGENT Nous cherchons serrurier Tél. (038) 24 74 14.

adia interim urgent Nous cherchons électricien Tél. (038) 24 74 14.

adia interim URGENT Nous cherchons aide-monteur en chauffage. Tél. (038) 24 74 14.

Carburants S.A. HK

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

CHAUFFEUR POIDS LOURDS pour CAMION-CITERNE.

Faire offres, rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.

H 7950. seulement

LEADER

très robuste livrable immédiatement



Importateur exclusif pour la Suisse: SARES S.A. 1022 Chavannes-Lausanne

Agente - Fleurier: Garage Borel & Magg. tél. (038) 61 23 03. Fontaines: Garage E. Borel, tél. (038) 53 16 13. La Looze: Garage du Stand, tél. (038) 31 29 41. Neuchâtel: Garage des Poudrières, tél. (038) 24 45 44. Yverdon: Garage du Casseron, le Box, tél. (024) 2 22 85.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

dessinateur-architecte

habile et consciencieux. Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Semaine de 5 jours (40 heures), avantages sociaux.

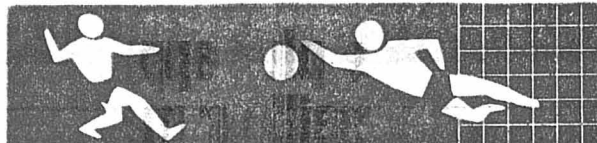
Faire offres à: SEMPA S.A. Société de construction Remparts 19, 1401 Yverdon.

Café du Nord, Neuchâtel, cherche

SOMMELIÈRE

Entrée 1er juillet. Deux horaires. Bons gains, service non compris. Congé le dimanche. Tél. (038) 25 19 47.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Les matches de la coupe de la ligue ont débuté samedi La flamboyante attaque de Neuchâtel Xamax démantibule la défense de La Chaux-de-Fonds

NEUCHÂTEL XAMAX - LA CHAUX-DE-FONDS 5-2 (2-0)

MARQUEURS: Bonny 11me, Mathez 37me et 47me; Serment 61me; Mathez 65me; Chianduzzi 81me; Delavelle 87me.
NEUCHÂTEL XAMAX: Lecoulter; Claude, Montandon, Citherlet, Kroemer; Blusch, Chianduzzi; Bonny, Rub, Mathez, Traber. Entraîneur: Mantula.

LA CHAUX-DE-FONDS: Forestier; Vey, Jaquet, Schriberiching, Bosset; Sandoz, Mainka, Brossard; Serment, Delavelle. Entraîneur: Jaeger.

ARBITRE: M. Despland, d'Yverdon.

NOTES: Match comptant pour la Coupe de la ligue joué samedi soir sur le terrain de la Maladière en excellent état. Température estivale. 3400 spectateurs. Neuchâtel Xamax joue avec ses deux nouvelles recrues au centre de la défense: Montandon et Citherlet. La Chaux-de-Fonds sans Merrilat (laissé libre pour jouer avec l'équipe suisse des PTT) et sans Zurcher. But de Delavelle annulé fort justement. Serment se trouvant alors en position de hors-jeu (20me). Veya rudoie Traber dans les seize mètres (59me). L'arbitre accorde le penalty. Blusch, chargé de la réparation, voit son tir renvoyé par Forestier (60me). Chianduzzi (75me) et Blusch (89me) tirent sur les montants du but défendu par Forestier. Des changements dans les deux équipes: Manzoni pour Rub (59me), Stauffer pour Kroemer (65me), et Aellen pour Jaquet (65me). Au début de la rencontre, le capitaine chaux-de-fonnier Brossard remet des fleurs au capitaine neuchâtelois Bonny, en guise de félicitations à Neuchâtel Xamax pour son titre de champion de ligue B et pour son ascension en ligue nationale A. Coups de coin: 11-5 (6-2).

Plus que l'enjeu d'une qualification en coupe de la ligue, ce match entre les deux équipes neuchâteloises, qui joueront le prochain championnat suisse de ligue A, était placé sous le signe d'une lutte de prestige. Mais, en définitive, il y a de quoi rester « sur sa faim ». Si Neuchâtel Xamax a continué sur sa lancée du championnat, affichant une condition physique parfaite et une grande volonté de vaincre, la Chaux-de-Fonds a déçu ses nombreux « supporters ». Les hommes de Jaeger n'ont jamais donné l'impression de vouloir vaincre.

En première mi-temps, ils ont encore pu faire illusion, parvenant à mettre assez souvent en échec les hommes de Mantula. Mais plus la pendule avançait et plus les hommes de Mantula prirent de l'ascendant sur leurs adversaires qui, malheureusement, s'avouèrent trop souvent et trop rapidement battus. C'était déjà un petit peu comme s'ils étaient en vacances. De même que l'optimisme parle de son verre à moitié plein, et le pessimiste de son verre à moitié vide, de même certains gens disent que Neuchâtel a remporté une large victoire parce qu'il a bien joué, alors que d'autres disent que c'est parce que la Chaux-de-Fonds a mal joué. En fait, il y a un petit peu des deux solutions.

DE BEAUX DIABLES

Mis à part Forestier, et Brossard par intermittence, les Chaux-de-Fonniers ont en effet mal joué. Ils ne sont jamais parvenus à construire quelque chose de valable, même si Serment et Delavelle ont essayé de se battre comme de beaux diables. Malheureusement, leurs attaques furent trop peu nombreuses et, surtout, ces

deux hommes furent beaucoup trop isolés. Quant à la défense, elle montra souvent de trop grandes lacunes — dont Mathez sut profiter à merveille — pour mettre en échec la verve des hommes de Mantula. L'absence de Merrilat et de Zurcher n'exécuse pas tout...

Néo-promu en ligue A, Neuchâtel a prouvé que son équipe sera à même de réussir une belle performance l'année prochaine. Lecoulter n'a tout de même pas voulu « supporter ». Les hommes de Jaeger n'ont pas travaillé. Mais il faut dire que la tâche de Citherlet — qui parfois voulut trop en faire — et de Montandon fut bien simplifiée par le manque de venin des attaquants adverses. Il faudra les revoir à une autre occasion. Au centre du terrain, on a beaucoup vu Blusch dont plusieurs tirs mirent Forestier en difficulté.

COUP DE CHAPEAU

La meilleure impression nous a été laissée par l'attaque neuchâteloise qui, sans cesse, a poussé les défenseurs montagnards dans leurs derniers retranchements. Les ailiers en particulier furent excellents. Traber a mis Veya « dans sa poche ». Le Chaux-de-Fonnier voudra vite oublier sa soirée de la Maladière, car il fut chaque fois mis « dans le vent » par la vitesse et la robustesse de l'ailier gauche, qui prit d'ailleurs une part prépondérante dans le succès de son équipe. Bonny n'eut guère plus de peine d'ailleurs contre Bosset. Ainsi, bien servi au centre, Mathez réussit-il le « coup de chapeau », trompant par trois fois la vigilance d'un excellent Forestier.

Le succès des hommes de Mantula — et l'écart de trois buts — correspond assez bien à la valeur des équipes en présence hier soir. Mais il ne faut quand même pas s'y tromper. Neuchâtel voulait la victoire, car il avait quelque chose à prouver. Tandis que la Chaux-de-Fonds a donné l'impression d'en être au dernier acte d'une

saison qui lui a permis de conserver sa place en ligue supérieure. Et ce dernier acte n'avait, pour les hommes de Jaeger, que peu de signification. Il en sera de même pour le match retour de samedi prochain.

Peut-être les choses seront-elles différentes dans le prochain championnat.

P.-A. DEGEN

Coupe des Alpes

| | |
|-----------------------|-----|
| Lausanne - Bordeaux | 2-2 |
| Sion - Metz | 1-0 |
| Reims - Bâle | 1-1 |
| Strasbourg - Servette | 4-2 |

Coupe de la ligue

| | |
|------------------------------|-----|
| Bienne - Martigny | 8-1 |
| Chênois - Fribourg | 1-4 |
| Granges - Bruhl | 1-1 |
| Lucerne - Bellinzona | 6-1 |
| Mendrisiostar - Chiasso | 4-1 |
| Neuchâtel X. - La Chx-de-Fds | 5-2 |
| Saint-Gall - Wettingen | 2-2 |
| Vevy - Etoile Carouge | 4-0 |
| Young Boys - Aarau | 1-2 |
| Buochs - Young Fellows | 3-2 |

Finale du championnat des juniors inter A/1

Grasshoppers - Servette 1-4 à Berne. Servette est champion suisse.

Sport-Toto

Colonne des gagnants
X 11 - 212 - 111 - 1 X 12



EFFICACE. — Mathez (No 10) a été le plus efficace de Neuchâtel Xamax. Son tir est suivi des yeux par Rub (à gauche) alors que les Chaux-de-Fonniers Bosset (au centre) et Mainka (à droite) sont inquiets.

(Avipress - J.-P. Baillod)

« Football de plage » à Bienne

BIENNE - MARTIGNY 8-1 (4-1)

MARQUEURS: Renfer 11me, 13me, 66me, 89me; Gobet 22me; Durussel 26me; Jallouard 35me; Heutschi 47me; Dirac 53me.

BIENNE: Tschannen; Wenger, Albanese, Thommen, Heider; Renfer, Heutschi, Zapico; Jallouard, Wiberg, Gobet, entraîneur intérimaire: Graber.

MARTIGNY: Laubi; Gallay, Troillet, Bruttin, Copi; Camatta, Marin, Baud; Poli, Charvoz, Durussel, entraîneur: Massy.

ARBITRE: M. Guignet, d'Yverdon.

NOTES: Stade de la Gurzelen, 200 spectateurs. A la 24me Lofat remplace Camatta; 46me Wiberg cède sa place à Dirac; 65me Beiner remplace Wenger. Au chapitre des transferts, Zapico, Dirac, Heutschi et Wenger figurent sur la liste de Bienne. En outre, Lander retourne à Granges et Konrad à Vevy!

Deux cents spectateurs, deux équipes décontractées, un vrai football de plage! Bienne, qui, en championnat, souffrait d'un manque d'efficacité, a mis les bouchées doubles. Il a réussi huit buts, tirant encore à trois reprises sur les bois. Mais ce succès ne doit pas être pris trop au sérieux. Martigny fut le plus souvent inexistant: les Valaisais étaient rentrés dans la nuit d'un voyage à Istanbul!

Du côté biennois, Renfer se signala en marquant quatre beaux buts et le jeune Jallouard — issu du club — laissa apparaître des qualités prometteuses. Voilà un nouveau titulaire tout trouvé. A noter que l'équipe biennoise était dirigée par l'entraîneur des juniors, Marcel Graber, en attendant le successeur de Skiba, un entraîneur-joueur probablement. Peters serait sur les rangs.

Ph. B.

Match pour l'ascension en première ligue Bulle victorieux est promu

BULLE - ASSENS 3-1 (2-0)

MARQUEURS: Jungo 3me et 17me; Favre 65me; Auberson 85me.

BULLE: Cottier; Bersier, Pugin, Douzaz, Waeber; Rime, Auberson, Gonzalez; Jungo, Berset, Scalanczy. Entraîneur: Waeber.

ASSENS: Kaeslin; Frasseren, Pichonnaz, Chambettaz H., Stauffer; Pittet, Despont I.; Villaredt, Favre, Prétaz, Despont II. Entraîneur: Simmon.

ARBITRE: M. Winter, de Martigny.

NOTES: Stade de Bulle, en parfait état. Temps ensoleillé. 3800 spectateurs.

CAPITAL

La rencontre revêtait une importance toute spéciale. En effet, en cas de victoire bulloise, la promotion était assurée aux Fribourgeois. Pour Assens, un petit espoir demeurait.

Conscients de l'importance de l'enjeu, les Bullois partirent en force et ouvrirent la marque après trois minutes déjà. Cette réussite fut, pour eux, un encouragement et confirma leur volonté de vaincre. La domination des recevant se poursuivit et un deuxième but récompensa les efforts des protégés de Waeber. Dans les dernières minutes de la première mi-temps, Assens se reprit et menaça la défense gruyérienne.

Comme il fallait s'y attendre, les Vaudois jouèrent le tout pour le tout en seconde mi-temps. Par des offensives continuelles, Assens mit souvent les défenseurs bullois dans le vent. Le but de Favre était une juste récompense. Dès ce moment, Bulle se réveilla en procédant par des contre-attaques très dangereuses. Sur l'une d'elles, Auberson donna à son équipe la marge de sécurité suffisante.

Dès lors, malgré les efforts d'Assens, le résultat ne fut plus modifié. Ce furent

même les Fribourgeois qui eurent des occasions d'aggraver la marque. Victoire méritée de Bulle qui sera ainsi le deuxième club fribourgeois en première ligue avec Central.

Ainsi, après avoir joué trente ans (!) en deuxième ligue et après avoir joué cinq fois les finales de promotion, l'équipe de Waeber accède donc en première ligue. La cinquième fois fut donc la bonne.

D.

Deux autres clubs sont déjà promus

Groupe 1. — Amriswil - Rorschach 1-0 (0-0). Classement: 1. Rorschach, 4-6 (5-2); 2. Amriswil, 3-4 (4-1); 3. Losone, 3-0 (1-7).

Groupe 2. — Schaffhouse - Petit-Huningue, 3-1 (1-1). Classement: 1. Schaffhouse, 4-5 (6-4); 2. Petit-Huningue, 4-4 (5-6); 3. Juventus Zurich 4-3 (3-6). Schaffhouse est promu en première ligue.

Groupe 3. — Adliswil - Menziken 2-4 (1-1). Classement: 1. Deitingen 3-5 (7-4); 2. Menziken (4-4 (8-8)); 3. Adliswil 3-1 (4-7). Deitingen est promu en première ligue.

Groupe 4. — Rapid Ostermündigen - Brunnen 2-1 (1-0). Classement: 1. Rapid Ostermündigen 3-4 (4-3); 2. Brunnen 3-3 (3-3); 3. Lyss 2-1 (1-2).

Groupe 5. — La Tour-de-Peilz 4-3 (3-6). Classement: 1. Sierre 3-5 (9-3); 2. Star Sécheron Genève, 2-3 (4-1); 3. La Tour-de-Peilz 3-0 (4-13).

Groupe 6. — Bulle - Assens 3-1 (2-0). Classement: 1. Bulle 3-6 (11-2); 2. Assens, 3-2 (5-6); 3. Saint-Imier, 2-0 (1-9). Bulle est promu en première ligue.

Chênois avait... la tête ailleurs

CHÊNOIS - FRIBOURG 1-4 (0-4)

MARQUEURS: Andersen 9me; Salzgeber 12me et 23me; Andersen 35me; Fritsche 77me.

CHÊNOIS: Salamin; Mülbasky, Clivaz, Scheiwiler; Langenstein; Duvillard, Fritsche, Hosp; Meier, Liechti, Messerli. Entraîneur: Pazmandy.

FRIBOURG: Mollard; Cremona, Birbaum, Gisler, Métraller; Haering, Auderset, Andersen; Salzgeber, Corninboéf, Kvicinsky. Entraîneur: Vidjak.

ARBITRE: M. Burioli, de Lausanne.

NOTES: Stade des Trois-Chênes. 1600 spectateurs. Au repos, Blanchard entre pour Auderset et, à Chênois, Garcia prend la place de Hosp. Quelques minutes plus tard, Kvicinsky laisse sa place à Lachat. Coups de coin: 4-5 (1-4).

PAS CONCENTRÉ

La Coupe de la ligue n'offre pratiquement aucun intérêt à certains clubs, si ce n'est celui de permettre de voir de nouveaux éléments à l'œuvre. Mais les joueurs ne l'apprécient guère, préférant des vacances qu'on leur refuse... pour les besoins du sport-toto. D'où une grande disproportion dans les résultats entre formations jouant le jeu et celles s'en moquant complètement.

Chênois entraînait, cela va de soi, dans la seconde catégorie. Le match déjà joué durant la semaine et la fête interne ayant suivi l'ascension ont pesé trop lourd dans les jambes des Genevois qui ont laissé aller les choses... d'autant plus que la saison dernière, cette même compétition s'était soldée, pour eux, par un différend avec l'A.S.F. et une amende de deux mille francs. Fribourg, qui, lui se montra sérieux, n'eut donc aucune peine à vaincre son hôte totalement déconcentré.

INTERIM

Monthey éliminé de la course à la ligue nationale Delémont dans la poule finale

DELEMONT - MONTHEY 3-1 (1-1)

MARQUEURS: Bai 15me; Vannay 35me; Trajkovic 79me et 83me.

DELEMONT: Demuth; Babey; Lauper, Anker, Rossinelli; Ory, Chèvre, Bernal; Bai, Trajkovic, Fleury (Kaelin). Entraîneur: Bai.

MONTHEY: Piccot; Germainer, Boilat, Fellay, Levét; Largy, Lennartson (Cina), Vannay; Ferrero, Barbezat, Mascagna. Entraîneur: Froidevaux.

ARBITRE: M. Maire, de Genève.

NOTES: Parc des Sports du Stand, pelouse bosselée, mais en bon état. Soleil de plomb. Delémont aligne la même formation qu'il y a une semaine. Deux nouveaux joueurs à Monthey: Vannay

et Ferrero apparaissent chez les Valaisans. Lennartson, blessé à la 49me minute est remplacé par Cina. Ce dernier cédera son poste à Gex-Collet à la 69me minute. Kaelin entre pour Fleury (83me). Avertissements à Vannay, Trajkovic et Lauper. 4000 spectateurs. Coups de coin: 4-6 (2-4).

DE L'AMBIANCE!

Il y avait de l'ambiance hier à Delémont. Si le nombreux public fut frustré d'un spectacle de valeur, l'importance de l'enjeu favorisait un système qui ne cessa qu'à la 79me minute, moment que choisit Trajkovic pour donner le coup de grâce aux Valaisans. On ne modifie

pas une tactique qui s'est révélée payante. Aussi, l'entraîneur Bai appliqua-t-il à nouveau une défensive renforcée, sans fioriture, avec de longues balles à l'intention des hommes de pointe.

Contrairement à ce qui s'était produit la semaine précédente, la ligne intermédiaire des Jurassiens fut obligée, hier, de céder le pas aux Montheyens. Les visiteurs portèrent le plus souvent les hostilités dans le camp delémontain. Pourtant, Demuth ne fut en difficulté que rarement. Deux fois seulement, les attaquants valaisans le mirent à la tâche. C'est peu quand on a pris ses quartiers en terrain adverse.

EN PLEINE FOULEE

Les attaquants delémontains, eux, ne s'attardèrent pas à crocheter de la dentelle. Une reprise en pleine foulée de Bai, deux transformations de coups francs à 20 mètres de Trajkovic suffirent à abattre un Monthey qui est ainsi éliminé de la course à la ligue B.

Delémont a joué en fonction du résultat et une nouvelle fois, la victoire lui a souri. Pourvu que ça dure...

LIET

Le maître à jouer Netzer a manqué aux Allemands Les Brésiliens enfin victorieux à Berlin

ALLEMAGNE - BRÉSIL 0-1 (0-0)

Battu à Rome par l'Italie (2-0), tenu en échec à Vienne par l'Autriche (1-1), le Brésil a remporté sa première victoire sur le continent européen à Berlin.

FATIGUES

L'Allemagne de l'Ouest, qui partait avec les faveurs du pronostic, s'est inclinée par 1-0 (0-0) à l'issue d'un match décevant. Face à des Brésiliens, bien désireux de faire un résultat à tout prix, les poulaillers de Helmut Schoen ont manqué singulièrement de fraîcheur athlétique et d'imagination. Cette rencontre se plaçait, il est vrai, juste avant la courte pause estivale. Les fatigues d'une saison éprouvante expliquent la lassitude des champions d'Europe lesquels étaient privés de Netzer. Le maître à jouer de la formation germanique, frappé par le deuil de sa mère, ne fut qu'imparfaitement remplacé. Ni Overath, qui abusa de la passe longue, ni Hoeness, brouillon, ne s'imposèrent pleinement dans l'entrejeu. L'habile défense de zone des Sud-Américains compliqua encore la tâche des Allemands.

ANTIEU

Les champions du monde doivent leur succès à leurs deux benjamins, l'arrière Marco Antonio (22 ans) et l'ailier Jose Dirceu (21 ans depuis la veille). Le premier

nommé adressa une passe astucieuse au second qui surgissait libre en position d'intérieur droit. Avancé, Maier ne pouvait rien sur le tir du numéro onze (73me minute). Afin de préserver leur avantage, les hommes de Zagalo, qui s'étaient déjà fâcheusement distingués par leur antieju, eurent recours à toutes les ficelles de leur métier. Le manque d'autorité de l'arbitre Arie Van Gemert laissa la porte ouverte à toutes les provocations, les simulations. Les Allemands eurent le tort de s'énerver et aussi celui de n'avoir poussé leur action que bien tardivement. L'introduction de Kapellmann pour Hoeness (55me) n'avait pas suffi à modifier le rapport des forces.

ALLEMAGNE DE L'OUEST: Meier; Breitenr, Cullmann, Beckenbauer, Vogts; Flohe, Hoyerath, Hoeness (Kapellmann à la 55me); Hoeness, Mueller, E. Kremers.

BRÉSIL: Leno; Ze Maria, Pereira, Piazza, Marco Antonio; Paulo César, Clodoaldo, Rivelino; Valdomiro, Jarzinho, Dirceu.

MARQUEUR: Dirceu (73me). 75.000 spectateurs.

Lyon gagne la coupe de France

Si l'an dernier, l'Olympique de Marseille avait réussi le doublé, Nantes, champion de France, n'est pas parvenu à ses fins en finale de la coupe.

RUT CONTESTÉ

Au parc des Princes, l'Olympique Lyonnais s'est imposé par 2-1 (1-0) aux dépens des Nantes, en présence de 52.000 spectateurs. Les vingt-deux acteurs ont souffert de la chaleur. En seconde mi-temps spécialement, le rythme du jeu fut insuffisamment soutenu. Nantes ne se remit jamais d'une décision de l'arbitre, M. Wurtz, lequel valida le second but lyonnais marqué par Lacombe à la 62me minute. L'avant-centre parut avoir maîtrisé la balle de la main avant de décocher son tir croisé.

LYON: Chauveau; Domenech, Mihajlovic, Cacchioli. L'homme; Prost, Trivic; Chiesa, Lacombe, Di Nallo, Ravier.

NANTES: Bertrand Demanes; Osman, Bargas, Gardon, De Michele; Michel, Pech; Blanchet, Coucou, Rampillon, Ravier.

MARQUEURS: Trivic (30me, penalty), Lacombe (62me) Coucou (85me).

Sotil à Barcelone

Quelques jours après Guenter Netzer (Real Madrid), un autre joueur de classe mondiale, Hugo Sotil, (24 ans) a été transféré en Espagne. Sotil, qui avait joué la dernière coupe du monde avec le Pérou, a signé un contrat avec le F.-C. Barcelone.

Premier match du second tour Nordstern - Tössfeld 2-0

Rankhof: 3500 spectateurs. Arbitre: M. Racine (Prilly). Buts: 23. Jordi 1-0. 25. Durr 2-0.

Le match Delémont - Monthey était le dernier du tour préparatoire. Il a permis à Delémont de se qualifier pour le tour final. Nordstern-Tössfeld était le premier match de ce tour final. Le second match opposera, dimanche prochain, à Delémont, Delémont à Nordstern.

Consolation pour les Fribourgeois

Relégué en ligue B, Fribourg aura du moins la consolation d'encaisser 6250 fr., pour sa première place au prix de la bonne tenue de la ligue nationale, rang qu'il partage avec Servette. Classement: 1. Fribourg et Servette, 5,0 points (7500 fr. et 5000 fr., partages en deux); 3. Lucerne, 5,5 (2500); 4. Young Fellows 7,5; 5. Zurich (8,0); 6. Bâle, Saint-Gall et Bienne, 8,5; 9. Wettingen 10,0; 10. Granges 11,0; 11. Winterthur 12,0; 12. Chênois 13,0.

escrime

Daniel Giger gagne à Flims

A l'issue du match des quatre nations de Flims, un tournoi international individuel à l'épée a été remporté par le Bernois Daniel Giger. Trois Suisses, deux Allemands et un Luxembourgeois s'étaient qualifiés pour la poule finale. Daniel Giger fut le seul à remporter ses cinq assauts, ajoutant ainsi un nouveau succès international à son palmarès. Classement de la poule finale: 1. D. Giger (S) 5 v; 2. G. Evequoz (S) 3 (17-21 touches); 3. J. Hohn (RFA) 3 (20-23); 4. Bretholz (S) 2 (18-18); 5. J. Peter (RFA) 2 (19-15); 6. C. Menzi (Lux) 0.

Première manche animée de la finale de troisième ligue Un peu de chance pour Serrières

LE LOCLE II - SERRIÈRES 1 - 1 (0-1)

MARQUEURS: Baudoin 3me; J.-B. Dubois 72me.

LE LOCLE II: Agresta; Fillistorf, Bischof, Aellen, Pellaton; A. Dubois, Di Matzo, Peter; Cano, J.-B. Dubois, Romero. Entraîneur: Favre.

SERRIÈRES: Schmalz; M. Desjardin, Ballestracchi, Schwab, Nicaty; Baudoin, Imhof, Piccolo; R. Desjardin, de Pietro, Salas. Entraîneur: Bécherraz.

ARBITRE: M. Longaretti, de Neuchâtel.

NOTES: Stade de Jeanneret. Pelouse en excellent état. 300 spectateurs. Beau temps - très chaud. A la 30me minute, J.-B. Dubois, en bonne position de tir, est « fauché » dans les 16 mètres. L'arbitre refuse le penalty aux Loclois. Nombreux changements dans les deux formations après la pause: au Locle, Castella pour Pellaton et Favre pour Cano. A Serrières, Scacchi pour Ballestracchi, puis Scacchi,

blessé, est remplacé par Fivaz. Coups de coin: 9-9 (4-3).

A LA LIMITE

Comme on pouvait s'y attendre, la première manche de la finale neuchâteloise pour l'ascension en 2me ligue a donné lieu à une rude empoignée entre deux formations désireuses de s'imposer. A défaut de promesses techniques, les équipes se sont engagées sur le plan physique, jusqu'à la limite, ce qui a provoqué de nombreux accrochages et l'arbitre a dû distribuer de nombreux avertissements. Il faut dire que la prestation de M. Longaretti, qui nous avait habitués à mieux, a contribué à augmenter la nervosité.

Ce partage reflète néanmoins assez bien la force de deux équipes d'un niveau sensiblement égal. Si les Loclois ont développé un volume de jeu plus grand que leurs adversaires, les Serriérois ont manœuvré habilement par contre-attaques, se créant ainsi quelques bonnes occasions.

Les visiteurs ont ouvert la marque un peu chancelamment: sur une contre-attaque, à la 3me minute, Baudoin a profité d'une mésestimation de des Loclois pour donner l'avantage à ses couleurs.

VAINS EFFORTS

Dès cet instant, les Loclois ont augmenté leur pression mais ils n'ont pas réussi à prendre en défaut la défense neuchâteloise qui donnait pourtant des signes de faiblesse.

Malgré la chaleur étouffante, le rythme du jeu n'a pas baissé après la pause. Il a fallu, toutefois, attendre bien longtemps (la 72me minute) pour voir enfin les Montagnards obtenir une égalisation pleinement justifiée, par J.-B. Dubois qui a trompé Schmalz en reprenant un premier tir renvoyé par la transversale.

Serrières peut considérer ce match nul comme un succès. Cependant, les Loclois n'ont pas dit leur dernier mot et la rencontre de samedi prochain s'annonce très ouverte.

P.M.

Autres résultats

Ive ligue (poule finale): Fleurier IIa - Boudry IIa, 2-2; Fleurier IIa - Depor-tivo, 0-2; Boudry IIa - Gorgier Ia, 4-1; les Bois Ia - Hauterive II, 1-2.

Juniors A (finale): Le Landeron - Saint-Imier, 9-8.

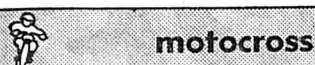
Juniors B: Sonvilier - La Sagne, 2-2; Saint-Imier II - Les Ponts 2-3.

Juniors C (finale): Les Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive, 0-10.

Championnat: Floria - Etoile, 8-0; Ticino - La Chaux-de-Fonds, 1-13; Le Parc - Le Locle II, 2-1.

Juniors D: La Chaux-de-Fonds - Sonvilier, 8-0.

Talent D:</



motocross

Huit mille personnes à Saint-Blaise

LE VAUDOIS ROSSY COURTISE ET OBTIENT LA VICTOIRE CHEZ LES INTERNATIONAUX

Le 18me motocross international de Saint-Blaise a connu un succès populaire comparable à celui des années précédentes. 8000 personnes ont en effet assisté aux épreuves du Moto-club du bout du lac.

place devant le Neuchâtelois Pierre André Renevey du Locle. On retrouvait aux places d'honneur Castor Hermida de Tavannes, Georges Brodbeck de la Chaux-de-Fonds, André Leuba de la Côte-aux-Fées, Olivier Favre du Crêt-du-Loche et, plus loin, Jean-J. Blanc de Neuchâtel, ainsi qu'après le gagnant, les Neuchâtelois avaient eu le mérite de réussir un tir groupé.

che fut fatale à de nombreux équipages qui durent déclarer forfait sur accident heureusement sans gravité ou ennui mécanique. Au classement final, Bohren-Schache l'emportaient.

La deuxième, l'Allemand Hauff et Rossy. La troisième manche fut l'apanage du Suédois Eneqvist, fort discret dans ses exploits jusqu'alors. Mais la victoire finale revenait à celui qui l'avait davantage courtisé: René Rossy.



CHEZ LES SIDE-CARS. — Ce sont H. Bohren (pilote) et A. Schacher qui se sont finalement imposés.

DUEL ÉPIQUE

La deuxième manche des débutants, celle des gagnants, se déroula également sur six tours. On attendait encore les romands. Ce sont eux qui lancèrent la course dès les premiers tours. On assista, en fête, à un duel épique entre le Lausannois André Michel et le Neuchâtelois de Bevaix, Denis Comtesse, longtemps installé à la deuxième place. Derrière, le coureur d'Yverdon Claude Roulet, gagnant de son éliminatoire, refaisait le terrain perdu après un assez mauvais départ. A deux tours de la fin, Denis Comtesse prenait la tête, tandis que le Lausannois disparaissait dans les profondeurs du classement après des ennus mécaniques. A un tour de la fin, Denis Comtesse se faisait pourtant souffler la première place par Andreas Kammermann, d'Almendun.

APRE LUTTE

La course des nationaux, où l'on notait la participation de nombreux coureurs romands, a tenu ses promesses également. Le vainqueur de chacune des deux manches et ses suivants ont fait preuve de beaucoup de panache sur un circuit fort éprouvant pour les hommes et les machines.

Résultats

Catégorie 500 cm3 juniors: 1. A. Kammermann (Allmendun) Bultaco; 2. Denis Comtesse (Bevaix) HVA; 3. Michel Torche (Lussy) Bultaco; 4. Ali Petermann (La Chaux-de-Fonds) CZ; 5. Eric Barrillier (Renens) CZ.

Sous réserve d'homologation par la Commission Sportive Nationale.

Side-cars 750 cm3: 1. 100 H. Bohren - A. Schacher (Hubersdorf) Norton-W. 5 33 57.58.4; 2. 116 E. Siegenthaler - Ru. Kasbar (Kleinwangen) Yamaha-W. 12 29; 3. 134 G. Tabarin - D. Amacker (Carouge) Honda-BLM 13 33; 4. 106 W. Fischer - H. Barmetler (Walterswil) Honda-W. 19 25; 5. 126 W. Gauth - M. Roulin (Cerniaz) Norton-W. 19 24.

Catégorie 500 cm3 nationale: 1. 1 D. Chaubert (Essertines) CZ; 2. 6 M. Buri (Renens) CZ; 3. 4 Ru. Biellmann (Plassel) CZ; 4. 2 J. L. Ruedi (Cousses) Greeves; 5. 12 A. Thevenaz (Bulle) CZ; 6. 7 Roger Deloest (Yverdon) CZ; 7. 3 Olivier Rograz (Sorens) HVA; 8. 16 Roger Guignet (Mt-de-Pully) HVA; 9. 5 Daniel Chevalley (Yverdon) CZ; 10. 15 Josef Probst (Kammersrohr) Maico.

Catégorie 500 cm3 internationale: 1. R. Rossy (S) HVA; 2. S. Benso (It) CZ; 3. R. Hauff (All) Maico; 4. Jo. Eneqvist (Su) HVA; 5. W. Herren (S) CZ; 6. J. Luetscher (S) HVA; 7. Serge Voichovsky (S) HVA; 8. Félix Cruchaud (S) HVA; 9. Walter Bucher (S) HVA; 10. C. Maret (S) HVA.

Dimanche matin, la première course inscrite au programme était celle de la finale des perdants de la catégorie débutants, sur six tours.

Cette manche fut ouverte et partagée entre coureurs pour qui la fougue et l'enthousiasme sont parmi leurs qualités premières. On s'attendait à une lutte farouche entre concurrents romands, majoritairement dans cette catégorie. Le «débüt» tint ses promesses et c'est finalement le Jurasien Claude Eichenberger de Moutier, sur CZ, qui prit une magnifique première



BEAU PASSAGE. — C'est celui de l'Allemand Hauff, vainqueur d'une manche. (Avipress - Baillod)

RYTHME ENDIABLE

Le spectacle montait d'un ton quelques instants plus tard avec le départ des 750 cm3 side-cars, une des courses les plus passionnantes avec celle des «internationaux». Cette première manche devait se dérouler en quinze minutes et deux tours de circuit. Dès le départ, le rythme endiablé des trois roues souleva l'enthousiasme! Treize équipages ne ménagèrent pas leurs efforts et leur moteur. Sur ce circuit extrêmement sélectif, étroit par endroits, on ne savait ce qu'il fallait admirer le plus: la maîtrise du pilote ou les audaces du passager, ou tout les deux à la fois. Public et coureurs avaient leur compte d'émotions. Dans la première manche, l'équipage Herbert Bohren et Alfred Schack s'imposa de haute lutte devant Siegenthaler-Kasbar.

Dans la deuxième manche des side-cars, la lutte sans merci s'est poursuivie. Finalement, l'équipage Willy Gauth et Marcel Roulin, de Cerniaz, l'emporta. Dans la troisième manche, au terme d'une course toujours captivante, l'équipage Herbert Bohren et Alfred Schacker, déjà vainqueur de la première manche, fut vainqueur de haute lutte devant l'équipage Siegenthaler-Kasbar. Cette troisième man-

MINIMUM DE RISQUES

En trois manches, la course des «internationaux» fut l'épreuve reine. L'affiche de ces trois manches de dix tours n'a laissé personne sur sa faim. Il y avait l'Allemand Hauff, le Suédois Eneqvist, l'Italien Benso Stefano, quelques-uns des meilleurs coureurs suisses parmi lesquels René Rossy qui fit particulièrement honneur à sa réputation, en compagnie de Serge Voichovsky, même si le coureur genevois joua de malchance. En revanche, la course du Danois Larsen et du Français Claude Masini, remplaçant son compatriote Boulay, fut une déception. Jamais dans le coup, ces deux concurrents étrangers ont pris le minimum de risques. La première manche fut remportée par l'Allemand Hauff devant le Suisse Rossy. Dans

motocyclisme Monthey - Les Giettes

Le Bernois Wenger irrésistible

Le Bernois Ernst Wenger a signé le meilleur temps de la journée lors de la traditionnelle course de côte Monthey - Les Giettes, huitième manche du championnat suisse. Au guidon de sa Honda-Egli 1000 cm3, le pilote de Gaset a été crédité de 2'55"2, fixant ainsi le record du nouveau parcours de 6 km 800. Organisée dans d'excellentes conditions, cette épreuve avait réuni un nombreux public évalué à plus de 5000 spectateurs.

maha, 3'24"6. — 250 cm: 1. Rungg (Papiermühle), Aermacchi, 2'58"7; 2. Muller (Hirzel), Yamaha, 3'02"8; 3. Fontana (Castel S. Pietro), Yamaha, 3'13"6. — 350 cm: 1. Calonder (Dotikon), Yamaha, 2'58"6; 2. Vonow (Coire), BMW, 3'01"3; 3. Jussel (Sursee), Yamaha, 3'02"8. — 500 cm: 1. Rungg (Papiermühle), Aermacchi, 2'56"3; 2. Piot (Vuarrens), Husqvarna, 2'58"2; 3. Buri (Essertines), Husqvarna, 2'59"3. — 1000 cm: 1. Wenger (Gaset), Honda-Egli 2'55"2 (meilleur temps de la journée, moyenne 137 km/h); 2. Bachmann (Wetzikon), Kawasaki, 2'58"7; 3. Keller (Maennedorf), Kawasaki, 3'00"4. — Side-cars: 1. Biland-Stamfer (Studen), Reimo, 3'07"2; 2. Trachsel - Graf (Heimberg), Suzuki, 3'17"7; 3. Ruchti - Kaiser (Attikon), Suzuki, 3'19"9.

Résultats: 50 cm: 1. Blatter (Berthoud), Kreidler 3'45"1; 2. Hofer (Langenthal), Kreidler, 4'37"0; 3. Kullmer (Birsfelden), Derbi, 4'37"31. — 125 cm: 1. Gruber (Berne), Yamaha, 3'21"7; 2. Meier (Oberkirch), Yamaha, 3'22"7; 3. Rosset (Renens), Yamaha, 3'19"9.

yachting

Le Bol d'or au Nyonnois Luthi

Le Vaudois R. Luthi (Crans) a remporté la 35me édition du Bol d'Or du Léman. Il a fait triompher son bateau, un «Toucan», en 21 h 48'27", restant ainsi très éloigné du record de l'épreuve qui date de plusieurs années. R. Luthi s'est imposé devant un autre Toucan, celui barré par Von Kaenel (Nyon). Ces deux concurrents ont nettement dominé l'épreuve en creusant des écarts considérables sur leurs concurrents. Voici le classement final de ce Bol d'Or qui a eu lieu dans d'excellentes conditions mais avec des airs changeants: 1. R. Luthi (Crans), «Sansoucis», 21 h 48'27"; 2. Von Kaenel (Nyon), «Fortune Carrée», 28 h 08'51"; 3. Eternod (Montreux), «Mephisto III», 28 h 10'32"; 4. Weibel (Lausanne), «Arkaviv», 28 h 28'54"; 5. Girardet (Lausanne), «Samaon», 28 h 33'54"; 6. Stern (Genève), «Toucan XI», 28 h 37'42".

hippisme Soleil et sport mais peu de spectateurs

Domination des amazones à Colombier

Le premier week-end des Journées nationales et internationales de Colombier, favorisé par un temps idéal, n'a, toutefois, pas obtenu le succès populaire escompté. Deux épreuves, le dimanche après-midi, comptaient pourtant pour le championnat romand. Sur des parcours excellentement préparés par M. Carbonier et son équipe, elles ont donné lieu à des lutes serrées et les parcours sans faute n'ont pas été nombreux.

Dans le Prix du lieutenant-colonel Hegi, première épreuve du championnat romand, Mlle Ruth Schlumpf, de Genève, a fait, avec «Black Prince», une très belle démonstration, qui lui a valu une nette victoire, victoire qu'elle a fallu renouveler dans le Prix de la commune de Colombier. Ici, cependant, elle a dû céder la première place à une autre amazone, Mlle Angelica Stam, de la Tour-de-Peilz, montant «Globetrotter». Avec un premier et un deuxième rang, Mlle Schlumpf a néanmoins dominé la concurrence au sein de laquelle on notait des cavaliers tels que P. Reid, A. Alegria-Simoës, Racine et autres Mazzone, qui sont habitués aux lutes conduisant au titre romand. C'est donc une bonne journée pour «Black Prince» et Mlle Schlumpf, une Saint-Galloise récemment établie à Genève.

Le SEXXE... FAIBLE Ce premier week-end de Planeysse a, du reste, été marqué par la domination des amazones, puisque c'est encore à l'une d'elles, Christa Zindel, de Buchs, montant «Lord James» qui est revenu le «militaire» complet de catégorie L. Christa Zindel s'est imposée aussi bien au dressage qu'au saut, la troisième épreuve étant revenue à Mlle de Sépibus, avec «Quitus». Décidément, les messieurs n'ont guère eu droit à la parole! Quand nous aurons encore mentionné le succès, dans le Prix de Vaudjion, de «Haylove» monté par... Mlle C. Schuwey d'Anières, nous aurons fait état du triomphe presque total de ces dames. Presque, car le «militaire» réduit est tout de même revenu à un représentant du sexe dit fort, en l'occurrence Paul Hurlimann, d'Alfoltern.

Concours complet, cat. L: 1. C. Zindel (Buchs), Lord James, 29,52 p. 2. H. Wehrli (Zurich), Clocio 428-68, 22,89; 3. G. de Sépibus (Genève), Quitus, 19,06. Concours réduit, cat. L: 1. P. Hurlimann (Alfoltern), Tabe it easy, 14,36 p. 2. P. Zuber (Aadorf), Faruk IV, -3,33 p. 3. P. Graber (Genève), Nubier 429+65, - 8,64. Course militaire (steeple chase): 1. Feisal (Gfr. Etter); 2. Fouché (drag. H. Pfeaffli); 3. Kietzel (dr. U. Schmid).

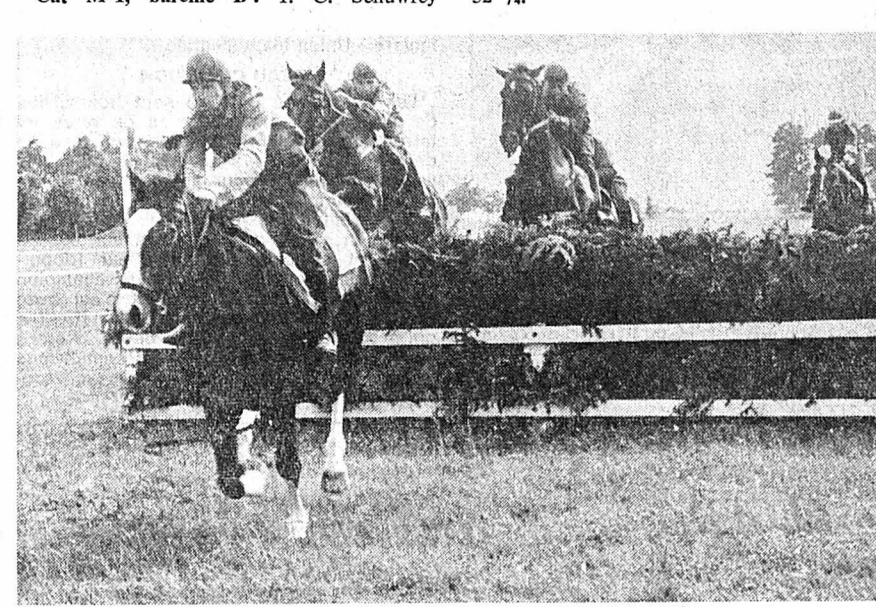
BELLE COURSE Et puis, il y a eu le «steeple chase» couru par sept dragons qui ont offert un spectacle de qualité. Cette course de 2800 mètres parsemée, au total, de neuf obstacles, a été palpitante de bout en bout. C'est dans les dernières centaines de mètres seulement que le futur vainqueur (Feisal) s'est révélé en portant une estocade irrésistible à «Fouché», qui avait mené le train. Plus de courses de ce genre seraient peut-être à même d'attirer le public vers les épreuves hippiques. Les organisateurs de Colombier seraient sans doute bien inspirés en songeant sérieusement à la chose.

Monica Weier 3me à Vienne

A Vienne, Monica Weier a pris la troisième place du championnat d'Europe des cavalières derrière la Britannique Ann Moore, qui a défendu victorieusement son titre et une autre Britannique, Carolin Bradley. Monica Weier avait déjà enlevé la médaille de bronze du championnat d'Europe en 1967 alors que l'année précédente, elle avait pris la deuxième place derrière la Française Janou Lefebvre. La troisième et dernière manche a été remportée par Ann Moore, qui a ainsi consolidé sa première place. Monica Weier a, pour sa part, mal terminé. Avec 32 p 3/4, elle a dû se contenter de la cinquième place, ce qui lui a fait perdre le deuxième rang au classement général qu'elle occupait après la deuxième épreuve.

CLASSEMENTS Cat M-1, barème B: 1. C. Schuwey

CLASSEMENTS Cat M-1, barème B: 1. C. Schuwey



SPECTACULAIRE. La course d'obstacles des dragons le fut du début à la fin. (Avipress - Baillod)

aviron

A Barberêche

Des résultats réjouissants

Les régates internationales de Barberêche, qui réunissent des concurrents de quatre nations (France, Canada, Australie et Suisse) ont été placées sous le signe des «espoirs». En l'absence de plusieurs rameurs d'élite, engagés sur d'autres fronts, quelques succès d'équipages seniors fort réjouissants ont été enregistrés. 283 bateaux de 58 clubs ont participé à ces régates, dont voici les principaux résultats:

Elite, skiff: 1. Poly Zurich (Steiner) 8'13"1; 2. Sidney (Rowe) 8'13"5; 3. Aarburg (Wys) 8'16"5. — Deux sans barreur: 1. Entente Reuss Lucerne - SC Lucerne (Luethi-Fankhauser) 7'41"9; 2. Entente Aïles-Bains (Bicney-Yvon) 7'44"8. — Deux avec barreur (avec seniors a): 1. Entente Reuss Lucerne - SC Lucerne (Luethi - Fankhauser) 8'25"8; 2. Grasshoppers (Geyer - Conrad) 8'33"7. — Double scull: 1. Grasshoppers (Daellenbach - Burri) 7'36"2; 2. RC Bâle (Reber-Wirz) 7'45"2. — Quatre sans barreur: 1. Entente Kaufleuten - Richterswil - ARC Zurich - Grasshoppers 7'11"8; 2. RC Thalwil 7'23"4. — Quatre avec barreur: 1. Entente SC Bienne - SC Waedenswil 6'54"6; 2. RC Thalwil 7'01"8. — Huit (avec seniors a): 1. Entente RC Cham - SC Fluellen - SC Horgen - SC Sempach - SC Sursee 6'31"2; 2. Entente RC Kaufleuten - SC Richterswil - RC Thalwil - RC Zurich - Grasshoppers 6'31"4.

Seniors a, skiff: 1. Poly Zurich (Steiner) 8'23"0. — Deux sans barreur: 1. Grasshoppers (Meier - Conrad) 7'25"8. — Double scull: 1. Entente SC Waedenswil - SC Zurich (Widmer - Spærri) 7'00"2. — Quatre sans barreur: 1. Entente SC Lucerne - SC Sempach 7'16"1. — Quatre avec barreur: 1. Entente Cham - Horgen 7'22"5.

boxe

Ortiz champion d'Europe

Le boxeur espagnol Antonio Ortiz est devenu, au stade Natchapans d'Istanbul, devant plus de 20.000 spectateurs, champion d'Europe des poids superlégers en battant le tenant du titre, le Turc Cemal Kamaci, aux points en quinze reprises. Deux juges ont donné l'Espagnol vainqueur entre un pour le Turc, qui défendait pour la première fois son titre depuis qu'il l'avait conquis aux dépens du Français Roger Zami, en octobre 1972.

gymnastique

Grand succès de la «cantonale» des pupilles

Le temps a été particulièrement élément à l'égard des pupilles neuchâteloises, réunis le week-end dernier pour leur fête cantonale. Messire Phoebus a assisté les organisateurs des Ponts-de-Martel, le président Georges-André Guermann en fête, dans leur tâche. Une bonne direction technique de la commission de jeunesse de l'ACNG est à mettre à l'actif de Jacques Portmann et de ses collègues. Il n'en fallait pas plus pour transformer cette fête en succès. Les quelque 1200 participants de six à seize ans conservèrent de cette manifestation un excellent souvenir.

L'organisation était excellente aux Ponts-de-Martel

Grand succès de la «cantonale» des pupilles

gymnastique tandis que les athlètes ont bénéficié du nouveau terrain de sport récemment aménagé dans un magnifique cadre de verdure au-dessus du village.

Chez les jeunes as de la magie, les victoires de Christian Wicky (Peseux) en classe de performance I, de Toni Cameroni (Serrières) en Jeunesse II et de Thierry Pellaton (Le Locle) en Jeunesse I, n'ont étonné personne; les sociétaires de La Chaux-de-Fonds-Ancienne doivent se contenter pour cette fois des accessits. Aux jeux nationaux, notons l'arrivée en force de Saint-Aubin, qui place Roberto Pisenti en tête en catégorie A; la catégorie B est remportée par Paul Stück (Colombier), qui a de qui tenir, et la catégorie C est dominée par Walther Erb, de Saint-Sulpice. Du côté des athlètes, le champion local Denis Montandon s'est imposé chez les aînés, tout comme Francis Fatton (Môtiers) dans la subdivision intermédiaire et Jean-Marc Montandon (Bevaix) chez les tout jeunes. Des performances intéressantes ont été réalisées, ce qui laisse bien augurer de l'avenir.

POUR GENEVE

Les trois premiers des catégories A et B de chaque discipline se trouvent automatiquement qualifiés pour la finale romande des pupilles, qui aura lieu à Genève au début du mois de septembre. Il leur reste quelques précieuses semaines pour pousser leur entraînement et figurer leur préparation technique, afin qu'ils fassent bonne figure dans cette confrontation intercantonale et représentent honorablement les couleurs neuchâteloises.

LES SECTIONS

Les concours de sections ont permis aux 37 formations locales de démontrer leur vitalité à l'école du corps (mise en train et culture physique), dans une course d'estafette-navette et dans une partie libre (artistique ou athlétisme). Dans les petites sections, Cornaux a pris le meilleur sur Rochefort et les Brenets; dans les formations plus étoffées, Noiraigue se retrouve en tête, précédant Le Locle et Bevaix. Les sections ont été classées comme l'année passée aux points, selon un barème sélectif établi par la commission de jeunesse de l'ACNG. Après la compétition, quelques sections ont été appelées à se produire en démon-

stration: Noiraigue et Dombresson (école du corps), Serrières (barres parallèles) et la section invitée fribourgeoise les Buissonnets dans une très belle production aux bancs suédois. Une course d'estafettes inter-districts, très attractive, a permis au public massé autour des emplacements de fête, d'assister à la victoire de l'équipe du Val-de-Travers, particulièrement vélocé. Le défilé final a rassemblé tous les participants sur la Place de la Gare pour la proclamation des résultats, la distribution des récompenses aux meilleurs gymnastes individuels et le couronnement des bannières. PAH

Résultats

ARTISTIQUE. — Neuchâtelois, performance I: 1. C. Wicky, Peseux, 54,40; 2. S. Prince, Chaux-de-Fonds Anc., 54,00; 3. P.-A. Stachi, Chaux-de-Fonds Anc., 53,50. Invités, Jeunesse II: 1. L. Sudan, Fribourg Anc., 44,00; 2. M. Schneider, Buissonnets, 41,20; 3. J. Berger, Buis., 38,00; 4. J.-R. Crettaz, Buis., 36,40; 5. Antoine Kurzo, Buis., 35,80; 6. Gérard Rollimet, Buis., 36,20; 7. Louis Barras, Buis., 34,40. Neuchâtelois, Jeunesse II: 1. T. Cameroni, Serrières, 45,40; 2. M. Vincent, Chaux-de-Fonds Anc., 45,00; 3. R. Perroud, Chaux-de-Fonds Anc., 43,40; 4. P. Daenzer, Serrières, 42,80; 5. Walter Modolo, Chaux-de-Fonds Anc., 42,20. Invités, Jeunesse I: 1. G. Krattinger, Fribourg Anc., 34,30; 2. R. Chappuis, Fribourg Anc., 34,30; 3. Chappuis, Fribourg Anc., 33,90. Neuchâtelois, Jeunesse I: 1. T. Pellaton, Le Locle, 36,40; 2. M. Blättler, Chaux-de-Fonds Anc., 35,80; 3. D. Berret, Amis-Gymn, N'el, 35,70; 4. D. Viallet, Chaux-de-Fonds Anc., 35,50; 5. A. Calmelet, Peseux, 34,90; 5. L. Hug, Le Locle, 34,90; 7. F. Droz, Le Locle, 34,70; 8. L. Zaugg, Chaux-de-Fonds Anc., 34,40; 9. O. Huguenin, Le Locle, 34,30; 10. P.-L. Casciotta, Le Locle, 34,10. Nationaux, Catégorie A: 1. R. Pisenti, Saint-Aubin, 69,90; 2. A. Roquier, Corcelles-Cormondrèche, 68,40; 3. D. Bron, Hauts-Geneveys, 64,50. Nationaux, catégorie B: 1. P. Stück, Colombier, 72,80; 2. R. Rubeli, Valangin, 70,70; 3. C. Bron, Hauts-Geneveys, 70,20; 4. R. Halter, Serrières, 69,70; 5. G. Leuenberger, Hauts-Geneveys, 69,40. Nationaux, catégorie C: 1. W. Erb, Saint-Sulpice, 46,40; 2. J.-D. Divernois, Saint-Aubin, 45,90; 3. D. Nori, Saint-Aubin, 45,50; 4. P. Lorimier, Chézard, 45,30; 5. D. Kinche, Savagnier, 44,50. Athlétisme, Catégorie A: Invité: 1. F. Schulteiss, Les Buissonnets, 206; Neuchâtelois: 1. D. Montandon, Les Ponts-de-Martel, 258; 2. P. Wymann, Cornaux, 243; 3. F. Thiébaud, Couvet, 239; 4. E. Droz, Cornaux, 235; 4. C. Blaser, Peseux, 235. Catégorie B: Invités: 1. G. Bovard, Les Buissonnets-Frib., 163; 2. C. Dougoud, Les Buissonnets, 123; 3. D. Favre, Les Buissonnets, 112. Neuchâtelois: 1. F. Fatton, Môtiers, 190; 2. S. Guenet, Fontainemelon, 177; 3. F. Guenet, Fontainemelon, 177; 4. M. Burkhardt, Dombresson, 172; 5. M. Schworer, Cornaux, 171; 6. M.-A. Egger, Rochefort, 164; 7. F. Frick, Rochefort, 162; 8. T. Guyot, Fontaines, 161; 9. C. Sunier, Noiraigue, 159; 10. H. Murset, Cornaux, 157. Catégorie C: 1. J.-M. Montandon, Bevaix, 221; 2. A. Fiore, Le Locle, 210; 2. T. Jordi, Corcelles, 210; 4. P. Dick, Peseux, 202; 5. D. Fivaz, Couvet, 192; 6. D. Heger, Couvet, 191; 7. C.-A. Bonnet, Les Brenets, 183; 8. J.-D. Girardier, Rochefort, 179; 9. G. Wüst, Neuchâtel Anc., 177; 10. M. Arm, Corcelles, 176. Sections: Les Buissonnets Fribourg, 147,3; Fribourg Ancienne, 144,7. Catégorie I (Section de 24 pupilles et plus). — 1. Noiraigue, 146,8; 2. Le Locle, 145,3; 3. Bevaix, 143,9; 4. Neuchâtel Amis-Gym, 143,7; 5. Fleurier, 143,6; 6. Travers, 143,4; 7. Cressier, 143,3; 8. Chaux-de-Fonds Abeille, 142,9; 9. Serrières, 142,9; 10. Couvet, 142,7; 11. Cernier, 11. Corcelles-Cormondrèche; 13. Colombier; 14. La Coudre; 15. Saint-Aubin; 16. La Coudre; 15. Saint-Aubin; 16. Chaux-de-Fonds Anciennes; 17. Peseux; 18. Neuchâtel Ancienne. Catégorie II (Section de 23 pupilles et moins). — 1. Cornaux, 147,1; 2. Rochefort, 146,1; 3. Les Brenets, 145,6; 4. Fontaines, 144,9; 4. Les Hauts-Geneveys, 144,9; 6. Dombresson, 144,3; 6. Le Landeron, 144,3; 8. Saint-Sulpice, 143,3; 9. Chézard-Saint-Martin, 143,2; 10. Hauterive, 143,0; 11. Savagnier; 12. Geneveys-Cofrane; 13. Môtiers; 14. Valangin; 15. Cortaillod; Fontainemelon (2 parties); Les Ponts-de-Martel (1 partie).



HAECKY IMPORT AG 4153 Reinach



Menace de grève sur le Tour de Suisse

Les trois étapes du week-end ont été marquées par un exploit de Fabbri, nouveau maillot jaune

Les éléments suivants se dégagent du week-end 1973 du Tour de Suisse...

Tour de Suisse vis-à-vis du public, mais une demi-étape en ce qui concernait la planche des prix...

MANQUE DE SOUPLESSE

Drissens, le directeur sportif des Rokado de Geest et van Roesbroeck avaient remporté les deux premières places au sprint samedi matin...

restera l'exploit de Fabbri sur les 13 kilomètres de la course contre la montre...

L'épreuve est loin d'être jouée. Pour l'heure, l'important est un retour au calme...

P.-H. BONVIN

De notre envoyé spécial

physionomie future du classement général final, les étapes Hendschiken - Siebnen (samedi matin) et Siebnen - Locarno (dimanche) n'étant que du remplissage.

PRUDENTE RÉSERVE

Il convient donc de reprendre l'ordre chronologique des choses afin de faciliter l'explication du contexte général.

TERRIBLE FINAL

Ainsi, le fait essentiel de ce week-end

Le championnat suisse par équipes à Meyrin

Mendrisio distance tous ses rivaux

Il n'y a pas eu de surprise à Meyrin, près de Genève: Le VC Mendrisio, avec Gilbert Bischoff, René Ravasi, Fausto Stütz et Gérard Overson a remporté le championnat suisse par équipes des 100 kilomètres...

FAVORISÉ

Disposant d'une formation très homogène, Mendrisio a, de plus, bénéficié de son numéro de dossard. Partie à 07 h 16 du matin, la formation tessinoise a en effet pu boucler son parcours par une température agréable. Ce qui ne fut pas le cas notam-

ment du tenant du titre, le RB. Burgg, qui s'élança en dernière position et sous une chaleur étouffante.

A mi-parcours, Mendrisio avait déjà le meilleur temps. En 1 h 00'11", il précédait de 14" le VC. Gunzgen, de 24" le VMC. Hirslanden Zurich, de 30" le R. Brugg et de 55" le VC. Gippingen. A l'arrivée, les écarts étaient encore plus nets puisque Mendrisio battait finalement Gippingen de plus de quatre minutes.

ECHANGE DE VUE

Ainsi, au sortir de ce week-end, le classement général du Tour de Suisse s'est modifié: de Fabbri au Suisse Zweifel, l'écart est de deux minutes et trois secondes, une marge dans laquelle sont groupés quatorze coureurs...

R. Poulidor remporte le tour du Midi libre

La dernière étape du «Midi libre» a permis à Raymond Poulidor de résister aux attaques de Zetemelk. Poulidor remporte ainsi son 2me grand succès de la saison après Paris - Nice...

4me ETAPE RODEZ-MENDE (199 km 500)

1. Van Impe (Be) 5 h 49'24"; 2. Perin (Fr) 5 h 50'06"; 3. Sibille (Fr) 5 h 50'17"; 4. Genty (Fr) 5 h 50'42"; 5. Danguillaume (Fr) 5 h 50'51"; 6. Duceux (Fr); 7. Zetemelk (Ho); 8. Verbeeck (Be); 9. Martin (Fr); 10. Maertens (Be), tous même temps suivis du peloton.

DERNIERE ETAPE MENDE-NIMES (205 km 500)

1. Thévenet (S) 5 h 32'55"; 2. de Leeuw (Ho) 5 h 33'35"; 3. Sibille (Fr) même temps; 4. Tollef (Fr) 5 h 33'36"; 5. Verbeeck (Be) 5 h 34'02".

CLASSEMENT GENERAL FINAL

1. Poulidor (Fr) 20 h 42'29"; 2. Zetemelk (Ho) à 52"; 3. Martinez (Fr) à 1'14"; 4. Caticau (Fr) à 1'26"; 5. Agostinho (Por) à 1'29"; 6. Martin (Fr) à 3'05"; 7. Danguillaume (Fr) à 3'06"; 8. Tollef (Fr) à 5'26"; 9. Millard (Fr) à 6'16"; 10. Maertens (Be) à 6'23".

automobilisme

Oberson 2 h 00'31"6. 2. CV. Gippingen I (Waldburger, Keller, Hürzeler, Sutter) 2 h 04'51"6. 3. VC. Gunzgen I (Schmid, Schär, Thalman, Hagmann) 2 h 05'34"4. 4. RV. Stadt Winterthur (Trinkler, Blatter, B.R.V. Aemisegger) 2 h 06'03"8. 5. RV. Olympia Bienne (Graeb, Heimberg, Kaenel, Moser) 2 h 06'10"8. 53 équipes au départ, 51 à l'arrivée.

FINAL SENSATIONNEL AU GRAND PRIX DE SUÈDE Hulme devance Peterson dans le dernier tour

Clay Regazzoni a eu un comportement très discret en Suède. Avec trois tours de retard sur Dennis Hulme, il s'est adjugé finalement la neuvième place au volant de sa BRM.

Pour ce premier grand prix couru en Suède, 50.000 spectateurs seulement se pressaient autour du circuit de 4 km 018. A la suite du forfait de Reine Wisell (March), vingt voitures se rangeaient pour le départ. Premier sur la grille, à la suite des essais, Peterson prenait immédiatement le commandement de la course, suivi par Fittipaldi, Stewart, Cevert et Hulme.

DEFAILLANCES MECANIQUES.

Au 62me tour pourtant, Hulme attaqua

Cevert et il le passait. Le Néo-Zélandais poursuivait son offensive et il doublait neuf tours plus tard Fittipaldi. Ce dernier connaissait alors de sérieux ennuis avec sa Lotus et il devait d'ailleurs abandonner à quelques tours de la fin.

Le dernier tour était dramatique. Peterson, qui avait mené toute la course, ne pouvait empêcher le retour de Hulme. La voiture du Suédois ne donnait plus toute sa puissance et le Néo-Zélandais le battait irrémédiablement.

Clay Regazzoni de son côté ne put jamais intervenir dans la lutte. Parti en douzième position, il occupa la dernière place après neuf tours seulement. Tournaient de façon très régulière, il finissait au neuvième rang, alors que Wilson Fittipaldi, Graham Hill, Jean-Pierre Jarier, Mike Hailwood, Jackie Oliver et Jean-Pierre Beltoise abandonnaient.

Classements

Grand prix de Suède: 1. Hulme (NZ), McLaren-Ford, 80 tours = 321 km 440 en 1 h 56'46"049 (moyenne 165 km 200). 2. Peterson (Su), Lotus-Ford, à 4'039. 3. Cevert (Fr), Tyrrell-Ford, à 14'667. 4. Reutemann (Arg), Brabham-Ford, à 18'068. 5. Stewart (GB), Tyrrell-Ford, à 25'998. 6. à un tour: Ickx (Be), Ferrari. 7. Revson (EU), McLaren-Ford. 8. à deux tours: Beutler (GB), March-Ford. 9. A trois tours: Regazzoni (S), BRM. 10. Pace (Br), Surtees-Ford. Classement provisoire du championnat du monde après sept manches: 1. E. Fittipaldi 41 p. 2. Stewart 39. 3. Cevert 25. 4. Hulme 19. 5. Revson 11. 6. Peterson 10. 7. Merzario (It), Ferrari, et Ickx 6. 9. de Adamich (It), Brabham-Ford, et Reutemann 3.

olympisme

Assemblée des délégués à Berne

La Suisse représentée à Innsbruck et Montréal

L'assemblée annuelle du comité olympique suisse, à la maison du sport de Berne, a connu un déroulement rapide malgré l'importance des problèmes qui figuraient à l'ordre du jour.

NOUVEAU CHEF

Elle devait en effet notamment déterminer quelle serait la représentation helvétique aux Jeux olympiques 1976 d'Innsbruck (hiver) et de Montréal (été). Les délégués des 28 fédérations représentées ont suivi les propositions du conseil exécutif: la Suisse sera donc largement représentée à ces deux importantes manifestations.

sur l'ancien président central de la fédération suisse de ski, M. Karl Glatthard (Berne). Président du COS, M. Raymond Gafner a, ensuite, pris la parole pour rapporter sur l'année écoulée. Ce dernier a également indiqué la date du 31 mars 1974 comme délai pour le dépôt des candidatures à l'organisation des Jeux d'hiver 1980 (les Jeux d'été devant probablement revenir à Moscou). Il a également abordé longuement les problèmes que connaît actuellement le mouvement olympique international.

Au chapitre des élections, M. Raymond Gafner a été confirmé à la tête du conseil exécutif, au sein duquel apparaît un nouveau membre, M. André Pfaff (Neuchâtel), de la fédération d'escrime.

Carron le plus rapide à Romont

La majorité des concurrents n'ont guère été enthousiasmés par le parcours qui leur était offert au slalom national de Romont, qui comptait pour le championnat suisse dans les catégories tourisme de série et spécial. Le meilleur temps de la journée a été signé par le Valaisan Jean-Marie Carron, au volant d'une Griffon. Résultats: Tourisme de série, Jusqu'à 1000 ccm: Studer (Emmenbrücke), Morris-Cooper, 2'43"68. — 1000-1300 ccm: Eggenberger (Zürich), «Renault», 2'31"37. 1300-2000 ccm: Haeblerlin (Wil), BMW, 2'31"22. — Plus de 2000 ccm: Wassermann (Bottmingen), «Chevrolet», 2'53"56. — Tourisme spécial, jusqu'à 1000 ccm: Schaufelberger (Wald), «NSU», 2'26"70. — 1000-1300 ccm: Siegrist (Eschenbach), «NSU», 2'18"09. — 1300-2000 ccm: Arm (Stalden), «BMW», 2'16"77. Grand tourisme de série, jusqu'à 1300 ccm: Stebler (Ruefenach), «Francis-Lombardi», 2'53"74. — 1300-1600 ccm: Blaser (Buchs), «Alpine-Renault», 2'25"52. — 1600-2000 ccm: Erard (Saïgnelèze), «Alpine», Renault, 2'22"61. — Plus de 2000 ccm: Guenin (Nidau), «Chevrolet», 2'25"30. — Grand tourisme spécial, jusqu'à 1300 ccm: Trisconi (Monthey), «Alpine - Renault», 2'18"24. — 1300-2000 ccm: Ausderau (Zürich), «Porsche», 2'22"21. — 2000-2500 ccm: Blumer (Pfaffhausen), «Porsche», 2'17"74. — 2500-3000 ccm: Zbinden (Laufen), «Porsche», 2'15"42. — Plus de 2000 ccm: Buhner (Pully), «Ferrari», 2'16"90. — Sports jusqu'à 1600 ccm: Carron (Martigny), «Griffon», 2'10"21 meilleur temps de la journée). — Course, jusqu'à 1000 ccm: Comazzi (Fribourg), «Teco», 2'13"09.

Championnats des E.U.

athlétisme

Stone franchit 2m. 26 en hauteur

Aucun record du monde ni même américain n'a été battu au cours des championnats des Etats-Unis, à Bakersfield, mais l'ensemble des résultats peuvent permettre aux Américains d'être assez optimistes en vue de la prochaine tournée de leur équipe nationale en Europe et en Afrique. 10.000 spectateurs ont suivi la dernière journée, au programme de laquelle figuraient la majorité des finales.

SATISFACTION

En tout premier lieu, il faut citer le jeune sauteur en hauteur Dwight Stone, qui ne cesse de s'améliorer, et qui s'est cette fois hissé avec 2 m 26, en quatrième position dans la hiérarchie mondiale après son compatriote Pat Matzdorf, le Soviétique Valeri Brumel et le Chinois Ni Chih-

Chin. Dans les courses aussi les satisfactions n'ont pas manqué. Rick Wohlhuter, bien qu'à une seconde de son récent record mondial du 880 yards, s'est imposé comme le meilleur américain du moment en battant aisément Dave Wottle, le champion olympique du 800 mètres. Steve Prefontaine (3 miles), Doug Brown (3000 m obstacles), Maurice Peoples (440 yards) et Jim Bolding (440 y. haies) ont également signé des «chronos» de valeur même si aucun record n'a chuté. Six concurrents ont couvert le mile en moins de quatre minutes. C'est Leonard Hilton qui au sprint s'est imposé à Marty Liquory. Steve Williams de son côté a été l'auteur du «double» 100-220 yards, exploit qui n'avait pas été réalisé aux championnats nationaux depuis Ray Noroton en 1960.

Il totalise 7795 points au décathlon Superbe record pour Andres

Le jeune Bernois Philippe Andres (22 ans) a fait sensation lors du match international Allemagne de l'Est - Belgique - Suisse d'Erfurt, en établissant un nouveau record suisse du décathlon. Avec 7795 points, il a amélioré de 80 points le précédent record, qu'Arthur Hess détenait depuis les 11 et 12 juillet 1970, à Zurich. Au cours de la première journée, Andres avait déjà totalisé 3936 points, ce qui lui avait permis d'améliorer de 157 points sa meilleure performance personnelle. Il a poursuivi sur sa lancée au cours de la deuxième journée. Ses 7795 points — résultat de valeur internationale — lui ont valu la deuxième place du classement individuel. Seul le Belge Ghesquière (7905 points) est parvenu à faire mieux que lui. En revanche, il a

EN DETAIL

Les performances de Philippe Andres ont été les suivantes: 10'9 au 100 m, 7 m 04 en longueur, 12 m 19 au poids, 1 m 92 en hauteur, 48'4 au 400 m, 15'1 au 110 m haies, 39 m 26 au disque, 4 m 60 à la perche et 4'20"3 au 1500 m. La meilleure performance de l'athlète de Langenthal était, jusqu'ici, de 7345 points. Malgré ce nouveau record, les Suisses ont dû laisser la victoire, par équipes aux Allemands de l'Est. Ils ont, en revanche, dominé les Belges, handicapés il est vrai par l'abandon de Herbrants.

Record mondial pour Maria Sykora Russes vainqueurs des Germaniques

Au cours d'une réunion tenue dans le stade Maedowbank d'Edimbourg, l'Autrichienne Maria Sykora a amélioré d'un dixième de seconde son propre record du monde sur la nouvelle distance du 400 mètres haies féminin. Crédité de 58"5, Maria Sykora (26 ans) avait couru la distance en 58"6 il y a trois semaines, à Birmingham. Rappelons que cette nouvelle épreuve féminine n'est pas encore officiellement reconnue par la fédération internationale.

En match international organisé au stade Lenine de Leningrad, l'URSS a nettement battu l'Allemagne de l'Ouest, par 197,5 points à 154,5 (124-96 chez les messieurs et 73,5-58,5 chez les dames). Comme la veille, les résultats enregistrés ont été assez moyens. Ceci s'explique par le fait que la deuxième journée s'est déroulée en grande partie sous la pluie. Le concours du lancer du marteau à tout de même retenu l'attention des 10.000 spectateurs, trois lanceurs dépassant les 70 mètres. La victoire revient finalement à Bandatshouk, avec un jet remarquable à 74 m 14.

lutte

A la 89me Fête romande à Cortaillod

Le Fribourgeois Schlaefli sans rival



C'est par un temps magnifique et dans un cadre idyllique que s'est parfaitement déroulée, dimanche, la 89me Fête romande de lutte suisse. Cent-vingt lutteurs (sur 153 inscrits) se sont loyalement affrontés à la plage du Petit-Cortaillod, devant un très nombreux public.

En fin de matinée, M. Pascal Couchepin, de Martigny, président de la fête précédente, a remis la bannière romande à M. Virgile Maumary, président du comité d'organisation de la 89me fête. L'un et l'autre, ainsi que M. Robert Comtesse, président de commune, ont prononcé les allocutions d'usage, entrecoupées d'airs martiaux de la fanfare «Union instrumentale».

BEAU CHAMPION

Les passes de lutte se sont poursuivies de 8 heures à 17 h 30 avec de rares interruptions. Les Fribourgeois ont tenu la dragée haute à leurs adversaires puisqu'ils se sont attribués 7 couronnes sur les 16 délivrées à Notons, en particulier, le magnifique résultat d'Ernest Schlaefli, de Posieux, classé en tête avec 59 points sur 60. Ce solide et sympathique agriculteur fribourgeois conserve ainsi le titre de champion romand qu'il détenait déjà. Et c'est avec un jeune taurlillon (valeur 1000 fr.) qu'il a quitté Cortaillod, avec la sourire. Notons que le pavillon des prix représentait une valeur de 15.000 francs. Parmi les couron-

nés, figure le Chaux-de-Fonnier Kurt Wyder (57,5 points). Monsieur René Meylan, président du gouvernement neuchâtelois, membre du comité d'honneur, a assisté à la manifestation l'après-midi et a adressé quelques mots aux lutteurs et au public. Le comité d'organisation n'a pu que féliciter pour son travail. Cette 89me Fête romande de lutte suisse fut une réussite en tout point. F. Pe.

CLASSEMENT FINAL

1. E. Schlaefli, Fribourg, 59; 2. A. Maunon, Fribourg, 58,25; 2B. R. Mosching, Genève, 58,25; 3A. A. Fassbing, Rigi, 57,50; 3B. G. Genoud, Fribourg, 57,50; 3C. K. Wyder, Neuchâtel, 57,50; 4A. J. Martinet, Valais, 57,25; 4B. U. Waber, Thonon, 57,25; 4C. B. Gougli, Fribourg, 57,25; 4D. K. Schwab, Fribourg, 57,25; 5A. D. Schwitzgebel, Vaud; 5B. E. Dubios, Valais; 5C. J. Leuba, Fribourg; 5D. R. Bachmann, Mythen; 6A. N. Jollien, Valais; 6B. R. Jungo, Fribourg.

volleyball

Grand spectacle demain au Panespo L'équipe féminine de Brno (Tchécoslovaquie) sera demain soir au Panespo, où elle affrontera, en match amical, l'équipe de Neuchâtel Xamax. La formation tchécoslovaque, qui comprend trois filles sélectionnées pour les J. O. de Munich, est la meilleure formation de l'Est à être venue dans notre pays. Les organisateurs espèrent qu'elles acceptent, à l'issue du match, de faire un set de démonstration entre elles.

hockey sur glace

L'abondance de matière nous oblige à renvoyer à une autre édition le compte rendu de l'assemblée des délégués des clubs romands de la Ligue suisse de hockey sur glace, qui s'est déroulée à Serrières. Plusieurs décisions d'une certaine importance ont été prises au cours de cette séance. Les délégués se sont notamment prononcés en faveur du retour de M. Frutschi à la tête de l'équipe nationale.

marche

Troisième succès d'Urbach à Bienne

La veille de son 31me anniversaire, l'Allemand Helmut Urbach a fêté une victoire en remportant la traditionnelle course des 100 kilomètres de Bienne. Le coureur de Cologne a signé ainsi son troisième succès dans cette épreuve, dans le temps de 7 h 01'00", égalant du même coup le record du parcours de son compatriote Siegfried Schadt. Urbach s'est imposé devant deux de ses compatriotes, 3005 concurrents ont pris part à la course, dont voici le classement: 1. Urbach (RFA) 7 h 01'00"; 2. Schuenemann (RFA) 7 h 17'00"; 3. Bremm (RFA) 7 h 24'00"; 4. Nussbaumer (Bienne) 7 h 37'00"; 5. Lachat (Bienne) 7 h 39'00"; 6. Calderari (Bienne) 7 h 43'00"; 7. Tschanz (Longenau) 7 h 44'00"; 8. Zitterli (Bienne) 7 h 49'00"; 9. Walter (Berne) 7 h 50'00"; 10. Kaufmann (Interlaken) 8 h 08'00".

Advertisement for Ricard wine, featuring a bottle and glasses, with text: 'LÉGER... DANS VOTRE VERRE (7,5) IL A 45 DEGRÉS DANS LA BOUTEILLE! léger, moyen ou corsé, toujours rafraîchissant. RICARD Les Fils de Maurice Collé et Cie APERITIF ANISÉ 45°'

Il n'est pas plus onéreux d'avoir un goût particulier-grâce à la Toyota Crown 2600



Quand Toyota s'est engagé à couronner la construction automobile de luxe et de confort, elle a créé la Crown. Mais, depuis lors, cette voiture a été l'objet d'améliorations constantes qui l'ont amenée à son niveau actuel de perfection. Telle est la raison pour laquelle l'on dispose maintenant de la nouvelle Crown 2600, qui donne un cachet de culture à rouler en voiture:

Grâce à un mécanisme moteur à six cylindres, séduisant par sa souplesse et son développement de puissance silencieux. Grâce aussi à un confort qui fait de l'habitacle aux dimensions opulentes un salon de voyage pour cinq personnes.

Aimez-vous Brahms - ou voulez-vous connaître les cours de la bourse? Le magnétophone stéréo à cassette 8 pistes et le poste de radio à deux longueurs d'ondes vont répondre à vos désirs. Et aucun sifflement d'antenne dû au déplacement d'air ne trouble votre écoute. Car l'antenne a été incorporée en un fil à peine visible dans le pare-brise, dont le verre est naturellement teinté, comme le sont d'ailleurs les vitres des fenêtres latérales ainsi que la lunette arrière chauffée électriquement.

Au delà de tout ce confort, qui offre aux passagers des sièges arrière leur propre allume-cigarettes et permet au chauffeur d'ouvrir le coffre à bagages sans quitter sa place, ou pour lequel une direction assistée est aussi naturelle que le verrouillage central des serrures, au delà de cette profusion de luxe, Toyota n'a pas négligé la sécurité.

En sont témoins le tableau de bord copieusement rembourré, ainsi que la colonne de direction télescopique de sécurité. Ou encore les appuie-têtes ajustables des sièges-

couchettes individuelles à l'avant. Sans omettre le pare-brise en verre stratifié. Ainsi de suite, ainsi de suite.

Et, comme ce sont les ingénieurs Toyota qui ont créé la Crown, il ne vous revient dès lors pas plus cher de satisfaire un goût particulier: la Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe **Fr. 18600.-**

P.S.: La Crown peut aussi vous être fournie en modèle Hardtop ou comme Custom Station Wagon. Que ce soit avec boîte à quatre vitesses ou à transmission automatique à trois rapports. Ce que tous ces modèles ont en commun, c'est la profusion de confort et de luxe en série. Sans omettre l'alimentation économique en essence normale, qui contribue aussi à ménager l'environnement.

Technique: 6 cylindres, 2563 cm³, 150 CV à 5400 t/min., couple maximum: 22,6 mkg à 3800 t/min., carburateur inversé à registre avec choke automatique, boîte à quatre vitesses ou transmission automatique à trois rapports, système de freins à 2 circuits avec servo et régulateur de force de freinage, diamètre de braquage: 11 mètres, consommation d'essence (normes DIN): 10,5 l à 100 km.

Toyota - en toute confiance



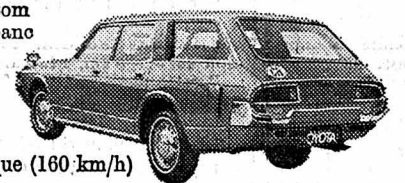
Le plus grand producteur d'automobiles du Japon plus de 370 représentants Toyota dans toute la Suisse Toyota SA, Représentation Générale pour la Suisse, 5745 Safenwil, tél. 062 671921

▲ Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe 5 places, 4 portes, avec transmission mécanique (170 km/h) **Fr. 18600.-** avec transmission automatique (160 km/h) **Fr. 19650.-**

Toyota Crown 2600 Hardtop 5 places, 2 portes, avec transmission mécanique (170 km/h) **Fr. 19990.-** avec transmission automatique (160 km/h) **Fr. 21040.-**



Toyota Crown 2600 Custom Station Wagon, 2/7 places, banc rabattable au fond, 4+1 portes, avec transmission mécanique (170 km/h) **Fr. 20450.-** avec transmission automatique (160 km/h) **Fr. 21600.-**



Surprise Toyota!

Unique occasion d'achat de modèles Toyota sortis jusqu'à présent: Crown 2600 Sedan Deluxe, Hardtop et Custom Station Wagon (avec ou sans direction assistée)

NWK/Pw/70/273/f

Spécialités de saison

par le chef cuisine FRANCO

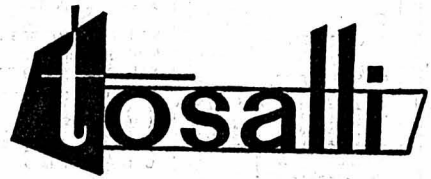
Menu gastronomique Menu « Touristique » très apprécié

toujours

au Café du Théâtre Neuchâtel

Pour votre tennis

choisissez

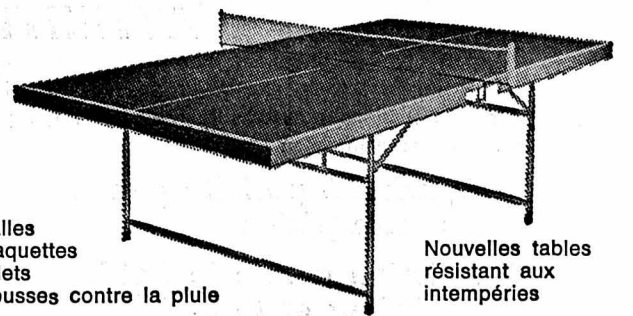


sport à Colombier Tél. (038) 41 23 12

- Cadres
- Cordages
- Confection
- Balles
- Chaussures
- Réparations

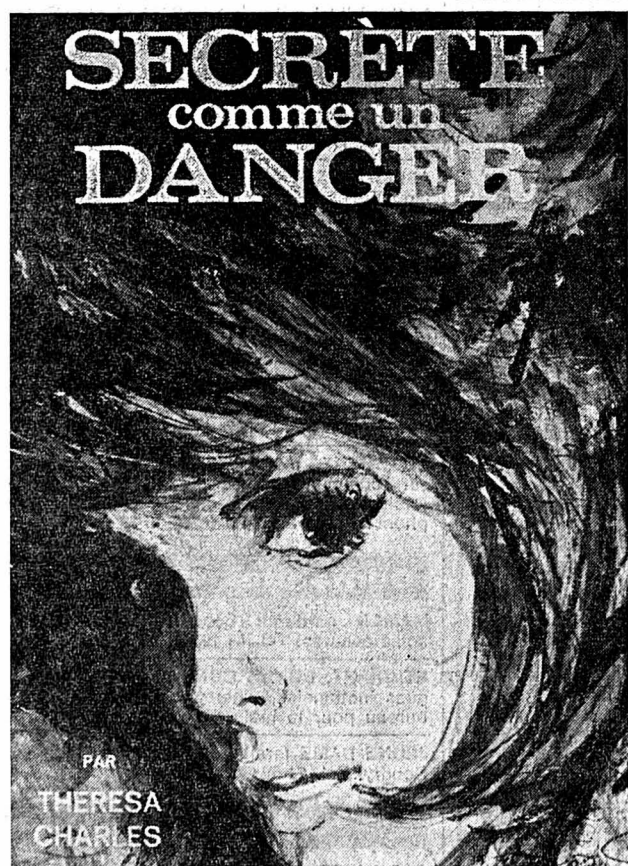
LE TENNIS DE TABLE, EN FAMILLE...

Voyez notre exposition



Balles Raquettes Filets Housses contre la pluie

Nouvelles tables résistantes aux intempéries



Traduit par Monique Thies Copyright Opera Mundi EDITIONS DE TRÉVISE 27

— Quelle blague! fit-elle avec légèreté. Dissimule-t-on les barils d'alcool dans les caves de ta chère Mme Cromleigh-Ferrers?

— Une fois de plus elle avait réussi à me glisser entre les doigts. Je me tournai vers l'évier pour faire la vaisselle.

— Je vais la faire, s'offrit-elle, gracieuse. Pendant ce temps-là, tu grimpes tu pomponner un peu. Ensuite on file. J'ai hâte de savoir ce que j'ai gagné.

Non pas, « si » j'ai gagné quelque chose. C'était bien d'elle. Jamais je n'avais possédé une telle assurance. Ma mère avait compris le constant besoin d'encouragement qui était le mien. Cela avait été, pour elle, une raison de plus d'appuyer ma camaraderie avec Paul.

« Paul est un bâtisseur, pas un démolisseur... et tu as besoin de la base sur laquelle il saura asseoir un mariage. Ton charmant Irlandais ne connaît même pas la valeur du mot « fondation ». Il passera sa vie à ériger des chalets légers sur des sables mouvants. Peu lui importera qu'ils s'écroulent car il ne voudra jamais rester à la même place. » Elle avait certainement eu raison, au sujet de Paul. Si les autres femmes m'enviaient, c'était parce qu'il avait su si bien poser les fondations de notre ménage. Si nous n'avions pas construit dessus l'édifice qu'elles auraient pu supporter, la faute en revenait à moi seule. Mais, peut-être, n'était-il pas trop tard. Si nous avions un autre enfant... A cette seule idée mon pouls s'accéléra. Sans doute était-ce fantastique, mais une sorte d'instinct primitif me disait que ce n'était pas du domaine de l'impossible.

— Il est temps que j'apprenne à conduire, dit soudain Jenny, alors que je sortais ma petite Morris du garage. Ronnie s'est offert pour me donner des leçons.

— Tu es trop jeune pour passer ton permis. Pourquoi veux-tu donc te précipiter sur tout, Jenny?

— Pour la même raison que je suis « Jennifer » et que je ne serai pas toujours « Jenny ». Parce que je suis un individu. J'aurais horreur d'être un petit animal favori, choyé comme toi. Juste un accessoire pour mon mari. Je veux être moi. Je veux entendre les gens dire: « C'est Jennifer Brenton » et non pas « c'est la fille de Paul Brenton ». Je veux vivre...

— C'est une erreur que de vouloir se précipiter sur la vie, l'amour ou le succès, me disait ma mère.

— Ça vaut mieux que de se coller dans une coquille et de laisser tout tourner autour de soi. Tu ne vis qu'à moitié.

Cela avait peut-être été vrai, mais ce ne l'était plus. La salle d'exposition était comble, mais Paul ne semblait pas être là.

— Je dois aller au secrétariat faire retaper la carte de tante Avril, dis-je à Jenny. En me sautant dessus, Molly l'a faite tomber dans l'eau.

— Oh! viens voir d'abord les miniatures!

Elle m'empoigna le bras et m'entraîna, se frayant un chemin à travers la foule qui se déplaçait lentement. Je ne protestai pas. Je n'étais pas d'un tempérament jaloux et, s'il lui plaisait de briller à mes yeux, je n'en souffrais pas.

La section des compositions miniatures était la plus populaire. Sans doute parce qu'il fallait fort peu de fleurs pour créer un ensemble. Il y avait quinze concurrents. Jennifer avait placé son œuvre bien en vue et je la remarquai aussitôt, ainsi que la carte blanche qui y était accolée.

Avec une exclamation sourde, Jennifer arracha le commentaire écrit à côté de la carte et lut, à haute voix: « Joliment exécuté. Mais faiblement noté parce que vous avez utilisé des débris de fleurs. »

— Qu'est-ce que ça veut dire?

— Tu as employé des pétales de géranium blanc, répondis-je après avoir regardé son travail de près. C'est contraire au règlement.

— Qu'est-ce que c'est que cette ânerie! C'est injuste!

— Non. C'est le règlement.

— Moi, je dis que c'est parfaitement injuste! Ce n'est qu'une excuse...

Toute son assurance d'adulte avait disparu. Elle n'était plus qu'une enfant boudeuse, furieuse.

— ... c'est du pur favoritisme!

Ses éclats de voix nous valaient déjà des regards curieux.

— Calme-toi! Ne fais pas de scène ici. Ce n'est pas de chance mais tu sauras, pour la prochaine fois.

— Jamais je ne recommencerais tant que cette femme

sera juge! Elle a donné un deuxième prix à tante Avril et un premier à toi, tout ça parce que vous êtes ses élèves.

— C'est stupide! Elle ne pouvait absolument pas savoir quels étaient les auteurs des arrangements qu'elle avait à juger. D'ailleurs, elle a donné le premier prix ici à Mme Freemantle qui n'a jamais suivi ses cours.

— Ça aussi c'est injuste. Il n'y a rien là-dedans. C'est d'un terme!

— Effectivement ce n'est pas très coloré. Mais le dessin et les proportions sont parfaits.

Diana avait employé des fleurs de rocaïlle blanches qu'elle avait arrangées avec beaucoup de goût dans une pantoufle miniature en argent. Mon travail, exécuté dans une tasse de poupée sur sa soucoupe, était maladroit en comparaison.

J'avais droit à « Couleurs ravissantes, mais contenu un peu grand pour une miniature ».

— Bien entendu, tu la défends! me jeta Jennifer toujours furieuse. Tu es ravie parce que tu m'as battue.

— Peut-être as-tu eu plus de chance avec la corbeille à ouvrage... commençai-je.

Elle m'interrompit.

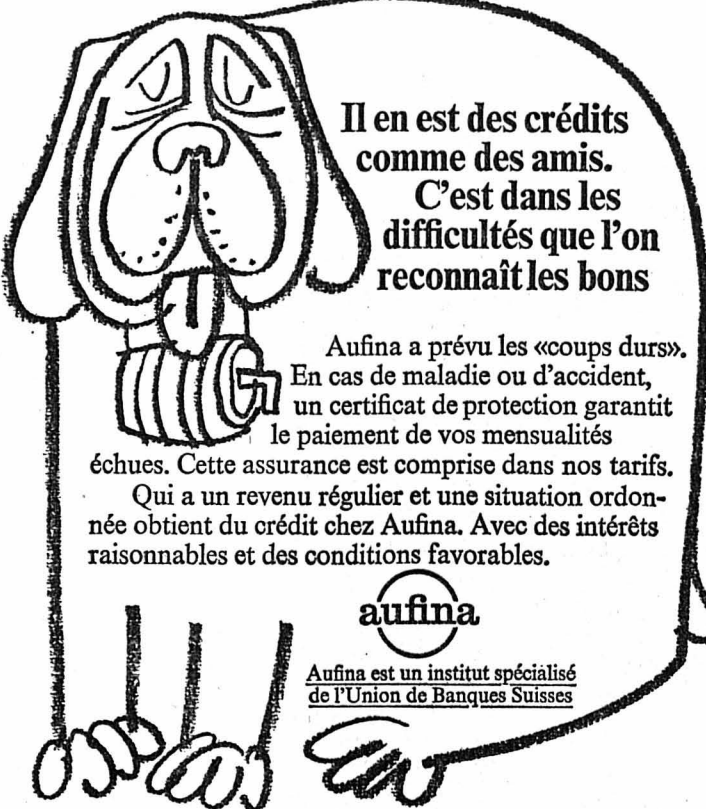
— Un truc de grosse!

Puis, rejetant sa crinière noire en arrière, elle me tourna le dos et se dirigea vers la porte, bousculant les gens sans cérémonie.

Je pensai qu'elle se rendait à l'école. Etant donné son état d'esprit, mieux valait la laisser seule ou avec le groupe de ses parents.

Comment pouvait-elle être aussi obtuse? Ne comprenait-elle pas que son amère déception et sa réaction avaient jeté de l'eau froide sur ma propre joie à avoir remporté un prix? Je savais, depuis longtemps, que Jennifer n'était pas belle joueuse, mais jamais encore elle ne l'avait démontré aussi clairement. Paul accueillait triomphe et désastre avec la même égalité d'humeur. Quant à moi, je n'espérais jamais réussir ce que j'entreprenais et j'étais aussi surprise qu'heureuse si j'y parvenais. Le désir passionné qu'avait Jennifer d'être toujours la première ne venait pas de nous. Etait-ce un défaut d'éducation?

(A suivre)



Il en est des crédits comme des amis. C'est dans les difficultés que l'on reconnaît les bons

Aufina a prévu les «coups durs». En cas de maladie ou d'accident, un certificat de protection garantit le paiement de vos mensualités échues. Cette assurance est comprise dans nos tarifs. Qui a un revenu régulier et une situation ordonnée obtient du crédit chez Aufina. Avec des intérêts raisonnables et des conditions favorables.

aufina
Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon Je désire un prêt personnel de Fr. remboursable en 6/9/12/15 mois

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ N° postal, localité _____
N° de téléphone _____ Date de naissance _____ Nationalité _____
Marié(e)/célibataire _____ Nombre d'enfants _____ Profession _____
Salaires net _____ Revenus accessoires (p. ex. épouse) _____
Domicilié(e) à l'adresse ci-dessus depuis _____ Loyer _____
Autres prêts en cours (oui ou non): _____
Date _____ Signature _____

| Montant en espèces* | Remboursable en 15 mensualités à Fr. |
|---------------------|--------------------------------------|
| 2000.— | 148.40 |
| 3000.— | 222.60 |
| 4000.— | 295.10 |
| 5000.— | 368.90 |

*Crédits jusqu'à Fr. 20.000.— (conditions sur demande)

Aufina SA, 2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
2502 Biemme, place de la gare 9, tél. 032 3 22 27 et dans toutes les villes importantes

SOCIÉTÉ SUISSE DE PÉDAGOGIE MUSICALE
Section de Neuchâtel

Trois auditions d'élèves

à l'Aula du Mall (20 h 15).

MARDI 19 JUIN 1973
Classes de Mme Lucienne DALMAN (chant), M. Roger FAHRNI (violin), M. Louis de MARVAL (piano).

JEUDI 21 JUIN
Classes de Mme Marie-Louise de MARVAL (piano), M. Daniel DELISLE (violin).

VENDREDI 22 JUIN
Classes de Mlle Suzanne ROBERT (piano), Mlle Colette JUILLARD (piano), M. Pierre SANCHO (violoncelle).

Entrée libre — Collecte pour les frais



Voici les nouveautés sur l'AUDI 100 L

1. Moteur puissant de 97 CV-SAE
2. Servo-Freins
3. Fauteuils-couchettes super-confort
4. Appuis-tête
5. Glace arrière chauffante
6. Pare-chocs de la 100 LS

Vitesse croisière 160 km/h - de 0 à 100 km/h en 13,5 sec.
Consommation (DIN) 8,9 l essence normale.

AUDI 100 L
La technique est notre passion

Nous engageons, à la commission, tous frais payés, **représentant** bien introduit auprès des architectes et ingénieurs du canton. Gain complémentaire important assuré par affaire intéressante. Ecrire sous chiffres C 920415-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons, pour compléter l'effectif des guides de notre service de visites,

1 hôtesse
(travail à temps partiel)

Les candidates, âgées de 22 à 35 ans, doivent parler couramment le français, l'allemand et si possible l'anglais ou l'italien.

Une activité riche en contacts humains est offerte (conduite des visiteurs dans notre nouveau centre de production).

Nous prions les intéressées de bien vouloir téléphoner pour de plus amples renseignements, au (038) 21 11 45, interne 226 ou 225.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS: SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

RENAULT
TÉL. (038) 25 31 08
Concessionnaire officiel

| | | | |
|-----------------|-----------|---------|------|
| RENAULT 16 TS | 6800 fr. | grise | 1970 |
| RENAULT 16 GL | 5900 fr. | grise | 1970 |
| RENAULT 16 L | 4900 fr. | rouge | 1967 |
| RENAULT 16 L | 4900 fr. | blanche | 1970 |
| RENAULT 12 TL | 59.000 km | blanche | 1970 |
| RENAULT 12 TL | 43.000 km | crème | 1971 |
| RENAULT 10 1300 | 42.000 km | crème | 1970 |
| RENAULT 6 850 | 44.000 km | blanche | 1967 |
| RENAULT 6 TL | 45.000 km | rouge | 1971 |
| RENAULT 4 E | 31.000 km | blanche | 1970 |
| RENAULT 4 E | 73.000 km | jaune | 1969 |
| TOYOTA Corolla | 14.000 km | jaune | 1971 |
| FORD 1500 GT | 1950 fr. | verte | 1965 |

ROBERT
TÉL. (038) 25 31 08
Quai Champ-Bougin 36-38
RN 5 DIRECTION AUVERNIER

VOYAGES WITTEWER
THÉÂTRE DU JORAT À MÉZIÈRES
UN SPECTACLE DE CHOIX !

L'ALOUETTE
DE JEAN ANOUILH

SAMEDI 23 JUIN, en soirée, départ du car à 18 h 30.
DIMANCHE 24 JUIN, en matinée, départ du car à 12 h 30.
Billets de spectacle à disposition + billets de car : Fr. 18.—

Inscriptions - Réservations :
AUTOCARS WITTEWER
Neuchâtel Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

Réparations de machines à laver

26 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel
Portes-Rouges 149 Tél. 25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

AUTO-SENN
Pierre-à-Mazel 43, Neuchâtel ;
Garage Alfier, Saint-Aubin,
Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel ;
Garage L. Duthé & Fiis, Fleurier et Couvet ;
Garage W. Gattollat, Fleurier.

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 25 54 93

REOS
F. STIEGER
Barcelos
Seulement la réparation

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

ROBERT MONNIER
OFFICE EQUIPMENT
2000 NEUCHÂTEL
☎ 038 25 38 84

Nous offrons une activité variée à une

AIDE DE BUREAU
active et consciencieuse.
Formation possible offerte à jeune fille libérée des écoles.
Entrée : le 1er juillet 1973 ou à convenir.
Prière de prendre rendez-vous par téléphone 25 38 84 ou 25 46 84.

VÉHICULES À MOTEUR

Particulier vend
Peugeot 204 GL
limousine, modèle 1971, 40.000 km, cause double emploi.
Tél. (038) 33 22 21.

A vendre de particulier
Simca Break 1301 Spécial
vert métallisé, 15.000 km, 1972, spacieuse, expertisée, 8500 fr.
RENAULT R 4 L, révisée, expertisée, beige, peinture et intérieur neufs, cardans et freins neufs, 3750 fr.
Tél. 31 24 84.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28

A vendre
VW 1200
modèle 1965, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz
Boudévilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre belle occasion
BATEAU
Jeannot, moteur Chrysler
160 CV
année 1969, 200 heures d'utilisation environ.
Tél. (037) 77 17 98.

Je paie cher

voitures accidentées

avec ou sans douane, modèles récents.

Pierre GROSS,
2013 Colombier (NE).
Tél. (038) 41 11 73.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

BAS PRIX. Poussette, pousse-pousse, chaise d'enfant, parc rond. Tél. 24 38 67, après 19 heures.

RADIO PHILIPS stéréo de table. Téléphone 33 47 68, heures des repas.

POUR CAUSE DE DEPART, 10 canaris et 1 cage à prix modique. Tél. 31 43 95.

CUISINIÈRE A GAZ Zoppas, 3 feux, nouveau gaz, parfait état, 150 fr. Table de télévision 70 fr. Tél. 24 36 66, de 9 h à midi.

Fr. 100.—, 2 fourneaux muraux en calettes, à démonter sur place. S'adresser : Grand-Rue 31, 1er étage, à gauche, Saint-Blaise.

PIANO NOIR droit, cadre métallique, cordes croisées, 1500 fr. Tél. 33 34 90.

SALLE A MANGER en teck ; chambre d'enfant. Prix intéressant. Tél. 24 38 88.

LIT 190-140 CM, avec entourage, coiffeuse, armoire à habits, commode, cuisinière électrique 3 plaques. Tél. (038) 24 51 16, dès 18 heures.

UN PIANO Schmidt-Flohr, très bon état. Tél. (038) 25 29 56, après 19 heures.

CAUSE DEPART, 2 ARMOIRES MIXTES rangement penderie, façon teck 250 fr. l'une ; armoire penderie noyer, 400 fr. ; salon moderne, 2 fauteuils + canapé ouvrant, pour lit 2 personnes, 300 fr. Tél. 24 19 33.

POMMES GOLDEN 14 fr. le plateau de 10 kg, livré à domicile. Tél. (038) 53 10 77 et 53 35 40.

Demandes à acheter

LOULOU de Poméranie. Tél. 41 19 00.

VIEILLES POUPÉES, poussette, potager, tout jouet avant 1930, pour particulier. Bons prix. Tél. (039) 23 86 07, heures repas. (Je viens à domicile.)

JE CHERCHE ARMOIRE d'occasion. Téléphone 53 11 65.

A louer

BELLE CHAMBRE indépendante, douche. Tél. 25 06 35.

CHAMBRE à deux lits, indépendante, part à la cuisine. Tél. 25 06 35.

BELLE CHAMBRE, confort, à jeune homme sérieux, soigneux. Adresser offres écrites à 186-108 au bureau du journal.

STUDIO MODERNE, meublé, à Cortaillod (haut). Tél. 42 14 31.

STUDIO spacieux avec balcon et salle de bains aux Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 14 15.

BELLE CHAMBRE, à jeune fille, libre du 26 juin au 26 septembre. Tél. 24 33 90.

AU PAQUIER, studio dans ancienne ferme, libre immédiatement. Pour visite : téléphone 53 22 71.

DANS VILLA, chambre indépendante à demoiselle. Tél. 42 14 96.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

PAVILLON meublé 2 pièces, cuisine, douche, W.-C., garage. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, 500 fr., tapis tendus, libre immédiatement. S'adresser à Mme Pulvirenti, Ecluse 43.

APPARTEMENT à Boudry, tout confort, 340 francs par mois, avec charges. Tél. (038) 42 38 23.

Demandes à louer

APPARTEMENT 3-4 pièces, avec ou sans confort ; personne solvable. Adresser offres écrites à 186-110 au bureau du journal.

LOGEMENT, même vieux ou sans confort, sur communes Auvernier, Gorgier, Saint-Aubin, Fresens, préférence périphérie. Téléphoner après 20 h au (039) 36 12 42.

Demands d'emplois

MAMAN garderait bébé ou enfant, bons soins assurés. Tél. 41 19 00.

ETUDIANT, BONNE CONNAISSANCE de langues nationales, cherche emploi dans un bureau pour le mois de juillet. Tél. 25 22 61.

JEUNE DAME ferait repassage à domicile, à Boudry. Tél. 31 52 50.

Divers

A DONNER 2 fauteuils, style ancien. Téléphone 24 15 10.

A DONNER petite chatte de 2 1/2 mois, blanche et tigrée, propre. Tél. 41 29 63.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Propriétaires

ATTENTION

Voici enfin la façade aluminium ALCAN avec isolation pour constructions nouvelles ou anciennes qui présente de nombreux avantages :

- Etanchéité parfaite contre les intempéries
- Isolation contre le froid, la chaleur et le bruit
- Plus à se soucier des murs fissurés, humides et des moisissures
- Plus de crépissage et de peinture
- Plus d'entretien, peinture cuite au four
- Montage rapide sans bruit et sans poussière
- Durable et décorative

10 ANS DE GARANTIE D'USINE
Nous cherchons 50 propriétaires (de constructions nouvelles ou anciennes) qui, pour les raisons ci-dessus, sont disposés à utiliser ce revêtement de façade à la fois sensationnel et sans concurrence.

Envoyez, dès ce jour, le coupon ci-dessous à

alubau
Bureau d'information
Saumackerstrasse 2 - 8048 Zurich
Téléphone (01) 62 98 17

Je désire, sans engagement de ma part, une offre pour revêtement de façade ALCAN.

◇ Maison familiale Maison locative ◇

Année de construction : _____
Nom : _____
Rue : _____
Lieu : _____

DEMANDES À ACHETER

J'ACHÈTE MEUBLES
anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, vaisselle et logements complets après décès.
André LOUP - Antiquités - Occasions.
2203 ROCHEFORT. Tél. (038) 45 10 55.

VALMON RÉCUPÉRATION
Michel Monnard et John Valléan achètent tous DÉCHETS Industries et privés Fer - Métaux Chiffons - Papiers Chantier : SERRIÈRES Quai Jeanrenaud ☎ 31 73 55 Bureau : ☎ 42 27 49

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune décoratrice
ayant bonne formation cherche nouvelle sphère d'activité.
Entrée immédiate ou pour date à convenir.
Tél. (032) 41 16 60.

OFFRES D'EMPLOIS

mode teinturier
désire engager pour époque à convenir, un

jeune homme
actif et sérieux, désireux de recevoir une formation complète pour un travail varié. Place stable. Bonne rémunération. Prière de s'annoncer au tél. 25 31 83.

FABRIQUE D'HORLOGERIE PRECIMAX S.A.
MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

FACTURISTE
pouvant s'occuper de façon indépendante du service de facturation de ses exportations.
Nous demandons de notre future collaboratrice la connaissance de toutes les formalités d'exportation.
Prière d'adresser offres manuscrites, avec copies de certificats, à la Direction de PRECIMAX S.A., Champréveyres 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 60 61.

Je cherche personne dynamique et ambitieuse
établie dans une des régions ci-dessous : cantons de Neuchâtel - de Fribourg et Bienna
Conditions :
Etre libre rapidement
Bonne culture générale
Formation de vente assurée
Travail uniquement sur adresses.

SALAIRE EXCEPTIONNEL
Veuillez téléphoner lundi ou mardi à M. MROWINSKI, pour prendre rendez-vous.
Tél. (038) 24 70 65, de 9 à 13 heures.

FAN

Les occasions ne manquent pas, il suffit de les découvrir !

UNE PETITE ANNONCE
fera certainement votre affaire si vous l'insérez dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

A vendre
BATEAU
Type runabout, Acajou massif, 6 places.
Moteurs : 60 CV in board.
Prix : à discuter.
Tél. 24 36 42, dès 19 heures.

A vendre
Vauxhall Viva GT
1970, expertisée.
Tél. (038) 61 34 24 - 61 38 18.

A vendre
Coupé Mazda
année 1972, 13.000 km, expertisée.
Prix intéressant.
Téléphoner le soir, à partir de 19 h, au (039) 37 14 19.

A vendre
Vespa Sport
125 cm³, 17.000 km, modèle 1965, bon état.
Tél. 33 47 68, heures des repas.

AGENCE OFFICIELLE TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre
Austin 1300
1968, expertisée.
Tél. (038) 61 34 24 - 61 38 18.

A vendre
VW 1300
expertisée, modèle 1970.
Tél. (038) 41 37 03, dès 19 heures.

A vendre voiture
Triumph 2000
expertisée, modèle 1964, 11 CV, 4 cylindres.
Prix : 2500 fr.
Téléphoner au (038) 31 55 44, heures de bureau, Neuchâtel.

A vendre
Volvo 122 S
commerciale, 1967, expertisée.
Tél. (038) 61 34 24 - 61 38 18.

CARNET DE LA SEMAINE

LES PRIX EN CHUTE LIBRE

Nous vous le disions lundi dernier : les prix sont déjà en vacances. Ils vous entraînent dans leur sillage et vous en profitez pour obtenir à très bon compte des quantités de choses utiles et agréables qui coûtent normalement bien plus cher, par exemple : en libre-choix, au 2^{me} étage, des centaines de robes d'été et de plage, pour le week-end, pour les vacances dès

29.90

Pour la maison de vacances et de week-end, pour la chambre d'amis : **ottomane à lattes**, tête mobile sur crémaillère, pieds coniques. Plaqué frêne ou noyer. 90 x 190.

89.—

matelas à ressorts, couffin coton Sanitas beige, intérieur crin. 90 x 190

98.—

chaises de Jardin en bois laqué blanc, pliables

29.90

(3^{me} étage)

Et bien entendu, livraison à domicile, service après-vente et crédit sur demande.

Tout à 5 francs



C'est incroyable tout ce que l'on peut acheter pour cent sous un peu partout aux Armourins, sur tables spéciales au rez-de-chaussée et dans nos rayons. Chacun peut participer à cette pêche miraculeuse. Tous les articles vendus à ce prix unique sont de belle et bonne qualité. Seuls des achats massifs nous permettent de vous proposer ces excellentes affaires.

Trisa vient à votre aide

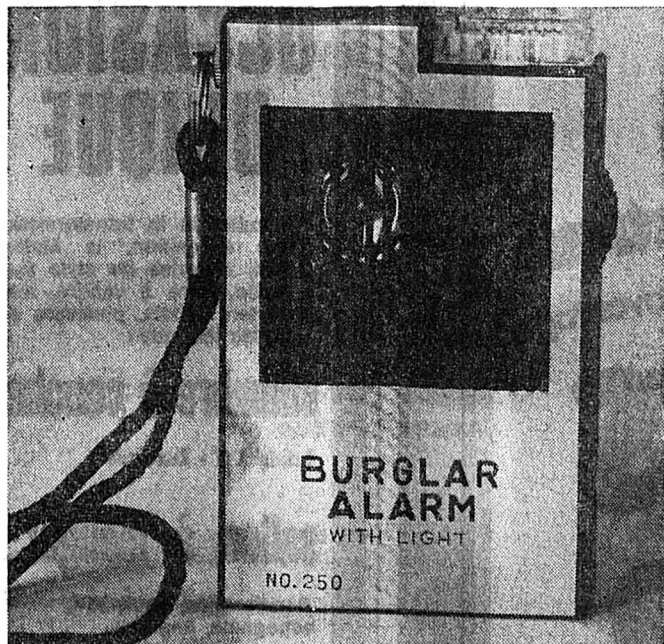


Sur un rideau, la saleté se voit. Sur un tapis, pas toujours, car la saleté s'incruste au fond des fibres. Le nouveau **TRISA BISSEL** enlève la poussière jusqu'au plus profond des fibres. Et sans mouiller le tapis. Les couleurs redevennent fraîches et gaies, vos tapis restent beaux et souples. Et tout cela sans vous plier en deux, sans vous salir les mains. C'est si simple : appliquez la mousse, laissez sécher, aspirez.

Le balai-shampooing TRISA, garant de la beauté et de la longévité de vos tapis est en démonstration au 2^{me} étage.

PAS SI BÊTES QUE ÇA

Le plaisir que nous procurent nos animaux favoris, l'affection qu'ils nous témoignent, méritent qu'on les soigne convenablement et sans excès, ni dans un sens, ni dans l'autre. Le problème de l'alimentation est résolu : d'excellents produits conditionnés garantissent à vos amis à quatre pattes de poche une nourriture saine et savoureuse. Mais nous pensons aussi aux oiseaux et aux hamsters : cages, litières, nourritures spéciales, graines, etc. sont en vente à nos rayons, de même que colliers, laisses, corbeilles... Boutique à l'annexe face Temple du bas.

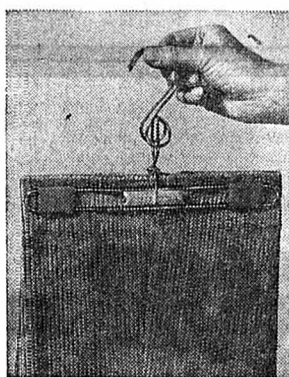


SOS

tout peut arriver à tous. Même une panne sur l'autoroute, même... une agression. **ALARM**, cette petite lampe de poche vient à votre aide. Sa vive lumière et le son strident qu'elle émet lorsqu'on tire sur le cordon appellent les secours mieux que vous ne pourriez le faire vous-même. Une protection personnelle efficace. Elle rend aussi service pour aller à la cave, au garage, ou pour ouvrir les portes la nuit.

au rez-de-chaussée. **5.—** + pile

armourins neuchâtel



ELLE EN PINCE POUR VOTRE PANTALON

Press Quick donne aux pantalons et aux jupes une position impeccable qui favorise le maintien du pli. Entièrement métallique avec manchons de caoutchouc rainés. Démonstration au 2^{me} étage.

SEMAINE DU JOUET

Le jouet n'est pas qu'un « cadeau » que l'on offre aux fêtes et aux anniversaires. C'est un élément important pour l'évolution de l'enfant, pour développer ses réflexes, son habileté, son intelligence. L'été se prête particulièrement à l'exercice en plein air de jeux d'adresse et semi-sportifs : fléchettes, patins à roulettes, tricycles, trottinettes, pétanque, badminton. Nous vous en proposons un choix immense parmi lequel de nombreux jouets inédits.

QUEL CIRQUE !

Le cirque Knie est un ami fidèle. Chaque année, l'intérêt des Neuchâtelois se porte vers la place du Port où ils savent retrouver un spectacle de tout grand choix. 1973 n'échappe pas à la règle : du 25 au 28 juin, le cirque Knie sera là pour notre plus grand plaisir. La location est ouverte, dès lundi 18 juin à 14 h au 1^{er} étage, à notre agence de voyages.

MARY QUANT

La fraîcheur de la campagne à la ville, avec la formule spéciale des nouveaux produits **Mary Quant**. Une nouvelle gamme de produits de beauté extraordinaires, composée d'un maximum d'éléments naturels. Elle contient des extraits de germes de blé, de miel, d'huile d'amandes douces et de cire d'abeilles. Leurs douces couleurs de campagne viennent de la betterave, des carottes et des verts magnifiques des gazons et des feuilles. Cette gamme spéciale a tout à fait l'odeur du chèvrefeuille qui pousse dans les haies. Toutes les bonnes choses de la nature mixées pour donner à toutes les jeunes femmes la chance d'avoir l'air de revenir d'une semaine passée à la campagne.

RAYON PARFUMERIE

Cette semaine au SUPERMARCHÉ

BROUILLY Château de Saint-Lager A.C. 1971 la bouteille **7.95**

RAVIOLI ROCO nouvelle qualité La boîte de 880 g 2.70 Notre prix (100 g 0,227) **2.—**

SALADE RUSSE « Hero » La boîte de 880 g 2.25 Notre prix (100 g 0,20) **1.80**

CORN FLAKES Kellogg's Le paquet de 340 g 1.95 Notre prix (100 g 0,397) **1.35**

il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins

LANDLORD S.A.

agence immobilière

a l'honneur d'annoncer l'ouverture de son département :

office fiduciaire

Dès à présent nos activités s'étendent aux domaines suivants :

- Transactions immobilières en Suisse et à l'étranger.
- Conseils en investissements.
- Tenue de comptabilités commerciales.
- Organisation d'entreprises.
- Fiscalité - Gérance de fortunes.
- Contentieux - Recouvrements.
- Statistiques.

Rue du Seyon 12, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 50 70 et 24 50 71.

SAUNA FINLANDAIS

Pour vous et chez vous un moyen efficace et agréable de vous libérer des tensions de la vie moderne. Cabines normalisées ou installations sur mesure, selon vos désirs et possibilités. Documentation, conseils et offre par collaborateurs spécialisés.

Notre collaborateur spécialisé pour votre région : **Henri JEANMAIRET** Saars 2 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 40 72.

Une exclusivité : **GETAZ ROMANG ECOFFEY SA** Lausanne - Genève - Vevey - Châteaude-Cex - Sion - Viège - Aigle - Fribourg

agencements de magasins

Tél. 25 37 21, Interne 21.

Pommes et poires

de Wavre, à partir de 1 fr. 30 le kg, prix à mon dépôt de Champion. Bruno Rothliberger, tél. (032) 83 15 35.

COUTURE

retouches de tous vêtements dames **DAIM-CUIR** retouchés, réparés, etc. par spécialiste **Veste-Pantalon** Toutes retouches Pitelet, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

A LOUER

A louer

machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez Reymond, fbg du Lac 11, Neuchâtel. Tél. 25 25 05.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A. 2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Si vous calculez les dépenses que vous allez faire durant les prochaines vacances de votre famille, vous aurez l'année suivante déjà votre propre caravane.

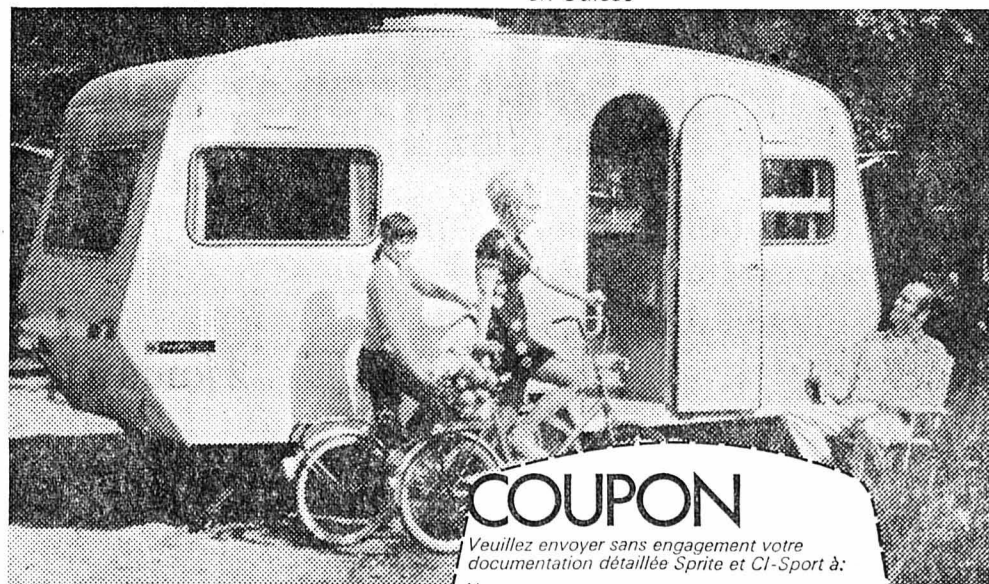
Les vacances que l'on passe en caravane ne coûtent que la moitié de celles en pension. Donc en deux ans, les économies réalisées vous permettent d'acquies votre propre caravane. Et vous pourrez choisir librement le moment, le lieu et les personnes avec lesquelles vous passerez vos vacances et vos week-ends en été comme en hiver.

Attelez et partez!

CI est le plus important fabricant de caravanes. Il existe déjà des modèles livrables ex stock pour Fr. 5200.— qui agrémenteront vos vacances d'été et d'hiver de cette année! Y compris le fameux service CI.

CI exclusivement chez: **L. Rochat, Caravan rte de Soleure 2072 Saint-Blaise Tél. 038 333605**

et chez 9 autres concessionnaires en Suisse



COUPON

Envoyez-moi sans engagement votre documentation détaillée Sprite et CI-Sport à:

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
N° postal/Localité: _____ FAN

CI Caravans International (Suisse) SA 2072 Saint-Blaise Tél. 038 333600

Toujours satisfait...

... tel est l'annonceur qui confie sa publicité à la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FAN**



Ramseier

Jus de pommes sans alcool

Ramseier spécial cidre pétillant

Ramseier-Drink boissons légères à base de jus de pommes

Ramseier

la marque de qualité



GRANDE CIDRERIE DE RAMSEI/EMMENTAL

Vente par les maisons d'eaux minérales et d'alimentation.

Plus grande que de plus grandes!



Avec le confort routier de la classe moyenne supérieure, 70/6,56 CV dynamiques et silencieux jusqu'à 150 km/h. Traction avant. Une des meilleures suspensions du monde, avec 4 roues indépendantes. Limoudynamique et silencieux jusqu'à 150 km/h. Traction avant. Une des

PEUGEOT 304

Demandez une documentation. Mieux encore: profitez d'un essai sérieux et agréable, sans engagement, chez:

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**

Garage du Littoral, Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel. Tél. (038) 25 99 91.

AGENTS: Garage de la Place-d'Armes, P. Joss, Fleurier, E. Richard & Fils, la Neuveville. A. Germond, Garage Dombresson. R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles (NE). J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry.

Silver Star au goût
de grapefruit caractéristique*

...pour ceux qui exigent davantage!

Dès maintenant

10 points
Silva

sur toutes les bouteilles
Silver Star d'un litre

Action

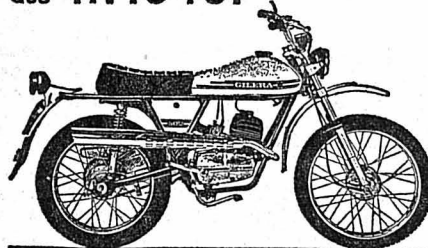
Silver Star
GRAPEFRUIT

Auto-école ABC

DOUBLE COMMANDE

J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59
Petite voiture - Parcage facile**OCCASION
UNIQUE**Par suite de la transformation
d'une exposition, la Maison
Gobet, meubles de style S.A.,
à Bulle, offre à vendre, avec
important rabais, plusieurs en-
sembles tels que :**chambre à coucher**

Louis XVI - Baroque

salles à manger :Renaissance, Louis XIII,
espagnole, anglaise**salons :**Louis XV - Louis XVI - rustique
salon cuir et salons anglais
grand confortplusieurs pièces isolées de
tous styles, soit :parois par éléments, tables,
chaises, fauteuils, etc.Pour tous renseignements :
tél. (029) 2 90 25.**GILERA**Dynamisme et force alliés à l'élé-
gance italienne. Gilera Touring et
Gilera Trial - deux nouvelles et ex-
ceptionnelles 50 cm³.
des fr. 1645.-

Agence Gilera:

AU CENTRE DES DEUX ROUES

MAISON G. CORDEY & FILSEcluse 47-49. Tél. 25 34 27
NEUCHÂTEL

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA, 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chevannes-Romans

L'annonce
reflet vivant du marché**plexiglas**en plaques, blocs, barres et tubes,
débités sur mesure.

Nouvelle adresse :

Jauslin S.A., 15 route de Lausanne
1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.

Economisez Fr. 600.- ou Fr. 800.- avec la

nouvelle

KADETT HOLIDAY !Equipement Holiday ; pour 2 et 4 portes - Toit ouvrant - Dossiers surélevés et réglables
Appuie-tête - Montre électrique - Volant de sport - Jantes de sport - Bandes latérales
Peut s'obtenir aussi avec boîte automatique GMet un **GRAND CONCOURS**
1er prix une KADETT HOLIDAY SPORT

Vous trouverez les formules de concours chez votre dépositaire

**GARAGE DU ROC**

Hauterive

Neuchâtel

Tél. 33 11 44

agréablement
pétillante...

1/4

**HENNIEZ
LITHINÉE**

Henneiz Lithinée SA Sources minérales naturelles

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90**Philips présente ses ordinateurs
de bureau**

2 jours à la Vue-des-Alpes NE, Hôtel de la Vue-des-Alpes

Mardi, 19 juin 1973, 09.00 h-19.00 h

Mercredi, 20 juin 1973, 09.00 h-13.00 h

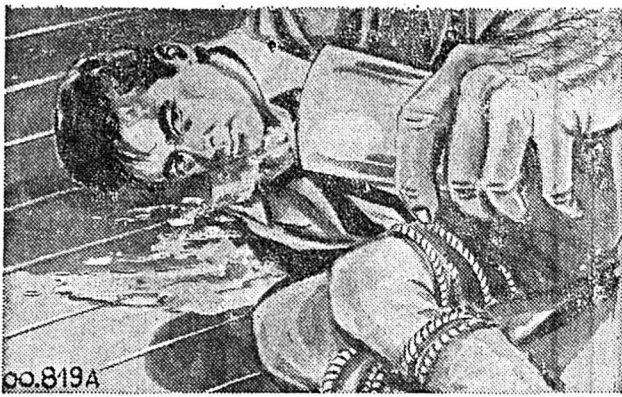
présentation de diverses réalisations pratiques

Nouveautés: présentation de toute la gamme périphérique

CARTE BLANCHE POUR OSS 117

RÉSUMÉ: En reprenant ses sens, Hubert Bonisseur de la Bath comprend qu'il a été victime d'un guet-apens.

Un gorille à l'œillet rouge



Le contenu d'un verre d'eau glacée, qu'il reçut en pleine figure, acheva de réveiller Hubert. « A moins que vous ne teniez absolument à recevoir des coups, reprit la voix qui venait de s'exprimer en allemand, je vous conseille de ne pas jouer la comédie. » L'éclat d'une lampe électrique braquée en plein sur son visage fut intolérable à Hubert, qui rabassa ses paupières. Il éprouva le besoin de se passer la main sur le front, mais constata que ses poignets étaient liés dans son dos.



Il sentit qu'on le soulevait, et qu'on le faisait asseoir. Son crâne lui faisait terriblement mal, et il avait dans la bouche un goût amer. Sans nul doute, on l'avait drogué. Depuis combien de temps était-il aux mains de ses adversaires ? Un verre fut approché de ses lèvres, et il renifla l'odeur du cognac. « Excellent », apprécia-t-il en lui-même, après avoir bu. L'alcool se répandit dans son corps en une onde bienfaisante, et il rouvrit les yeux. Un homme était penché sur lui.



« Vous me donnerez l'adresse, » lui dit Hubert. « Hein ? » grogna l'autre, gardant le verre dans sa main velue, épaisse et forte. « Pour le cognac, » grimaça Hubert. « Un autre verre ? » proposa la voix qui s'était déjà fait entendre. « Volontiers, » accepta Hubert, qui savoura lentement la vieille fine. Il distinguait très bien maintenant les deux hommes qu'il avait devant lui. L'un d'eux avait l'air d'un gorille en dépit de son élégant costume et de l'œillet rouge qui fleurissait sa boutonnière. C'était lui qui tenait le verre.



On aurait pris le second pour un petit fonctionnaire. Dans son visage anodin et blafard, ses yeux étaient d'un bleu pâle. Il portait un complet de confection sur un corps malingre, à la poitrine creuse et aux épaules voûtées. « Quel est votre nom ? » demanda-t-il. « Hans Pressler, » répondit Hubert. « Date et lieu de naissance ? » — « Hambourg, 25 mars 1917. » — « Domicile actuel ? » — « Francfort, Sendlinger Stasse, 51. » — « Profession ? » — « Représentant en machines à écrire. »

Demain: Un œillet dans les pommes

HOROSCOPE

Les initiatives originales seront favorisées le matin. Des influences violentes se manifesteront le restant de la journée.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront concentrés, très actifs mais souvent emportés.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Excellente pour l'instant. Amour: Ne rusez pas, soyez sincère. Affaires: Poursuivez vos efforts.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Profitez au maximum du soleil. Amour: Soyez de bonne humeur et gai. Affaires: Évitez les dépenses inconsidérées.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Vous conduisez trop vite. Amour: Cherchez à apaiser les esprits. Affaires: Observez le jeu de vos adversaires.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Dépression due au surmenage. Amour: Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires: Ne vous faites pas trop d'illusions.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Surveillez vos points faibles. Amour: La bonne entente se rétablira rapidement. Affaires: Soignez la présentation de votre travail.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Pratiquez un sport régulièrement. Amour: Il est temps de faire le point. Affaires: Faites preuve de bonne volonté.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Prolongez vos heures de sommeil. Amour: Ne détruisez pas l'harmonie familiale. Affaires: N'engagez pas tous vos capitaux.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Essayez de moins fumer. Amour: Conservez tout votre calme. Affaires: Soyez plus énergique.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Votre régime commence à donner des résultats. Amour: Faites une sélection parmi vos relations. Affaires: Ayez une idée exacte de la situation présente.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Jambes particulièrement vulnérables. Amour: Ne divulguez pas les confidences de vos amis. Affaires: Vous obtiendrez de bons résultats.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Vous faites des repas trop copieux. Amour: Adoptez une attitude nette et franche. Affaires: Menez à bien vos entreprises.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Faites un quart d'heure de gymnastique chaque jour. Amour: Ne faites pas supporter vos ennuis à tous. Affaires: Vos entreprises sont en bonne voie.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Sardines à l'huile
Côtes de porc
Tomates farcies
Yoghourts

LE PLAT DU JOUR:

Tomates farcies

Temps de cuisson 30 à 40 minutes selon la grosseur.
4 grosses tomates ou 8 petites, 6 à 8 cuillerées de farce à votre choix (farce de restes, farce aux œufs durs, farce à croquettes); 5 cuillerées à soupe d'huile, 4 cuillerées à soupe de chapelure blanche ou de mie de pain rassis émiettée, beurre, sel et poivre.
Pour farcir il est préférable d'avoir des tomates bien sphériques et toutes d'égale grosseur.

— Décalotez chaque tomate et enlevez les pépins et une partie de la pulpe avec une cuillère à café. Salez et laissez macérer pendant une heure, puis rangez les tomates retournées dans une passoire pour que l'eau s'en écoule.
Les tomates étant bien égouttées, pressez-les encore un peu, puis déposez dans chacune d'entre elles une pincée de poivre, remplissez-les de farce et saupoudrez ensuite avec de la chapelure.

— Huilez un plat à gratin et posez-y les tomates côte à côte. Déposez sur chaque tomate une noisette de beurre et mettez le plat à four modéré mais chauffé d'avance. Laissez cuire 30 à 40 minutes selon la grosseur des tomates.

Des cors au pied

Connaissez-vous la grande chéllidone ou herbe à verrues qui pousse dans les haies, au pied des murs, dans les jardins ?
C'est une plante vivace, herbacée, touffue atteignant 50 cm de haut, les feuilles en sont vert grisâtre et dentelées, les fleurs s'épanouissent jaune vif de mai à juillet.
Les écoliers apprennent très vite à exprimer le jus blanchâtre de sa tige (chéllidone) sur les verrues qui abîment les doigts et que ce jus fait disparaître.
Le même jus appliqué en pansement maintenu par du sparadrap sur les cors au pied arrive au même résultat.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINEMAS. — Palace: 20 h 30, L'Homme qui traita la mafia. 18 ans.
Arcades: 20 h 30, Quelques messieurs trop tranquilles. 16 ans.

Rex: 20 h 45, Les Hôtesses de la volupté. 20 ans.

Studio: 20 h 30, Les 4 fils de Katie Elder. 16 ans.

Blo: 15 h et 20 h 45, Un amour suédois. 16 ans. 18 h 40, Wanda. 18 ans.

Apollo: 20 h 30, La Chevauchée des 7 mercenaires. 16 ans.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Bal des voyous.

Pour votre santé, votre beauté: la tomate

— La tomate riche en vitamines A, B et C contient du fer et de nombreux sels minéraux, notamment du phosphore et du brome. Elle est apéritive et rafraîchissante et préserve l'organisme des maladies infectieuses et du scorbut.
Le jus fraîchement exprimé des fruits, pris à raison d'un verre à bordeaux quelque fois dans la journée est un bon diurétique. Mélangé à son poids de jus de céleri il est reconstituant.

— Pour se prémunir contre les moustiques, confectionner un petit chapelet de feuilles et le suspendre dans la chambre à coucher.
— L'odeur des feuilles de tomates incommode les guêpes.

— Sur le linge blanc, les taches d'encre disparaissent si on les frotte avec du jus de tomate.

Les animaux en voyage

Le bateau: les animaux ne sont pas autorisés à partager les cabines des passagers. Ils sont installés dans une pièce spéciale, généralement munie de cages ou leurs maîtres peuvent venir leur rendre visite. Beaucoup de chiens et certains chats sont sensibles au mal de mer qui peut provoquer des nausées et des crises nerveuses. Il est préférable de se faire indiquer un calmant par un vétérinaire avant le départ.
L'avion: Comme pour le bateau, l'animal est séparé de son maître. Il est enfermé dans une caisse munie d'une porte à barreaux et voyage dans une soute accessible en vol (sauf s'il pèse plus de 50 kilos). Le prix de son billet est calculé selon le tarif excédent de voyage. Avant un trajet en avion, le jeune est conseillé pour chiens et chats, ainsi que l'absorption d'un médicament antinauséux.

A méditer

Les chaînes de l'habitude sont en général trop peu solides pour être fortes, jusqu'à ce qu'elles deviennent trop fortes pour être brisées.

M.G.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) La boîte à surprises
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) L'actualité au féminin
18.30 (C) Sous la loupe
19.00 (C) Le Neveu d'Amérique
19.15 (C) Un jour une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Tour de Suisse
20.25 L'Amour du métier
21.25 En direct avec...
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 (C) TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 Danger sous l'eau
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Tour de Suisse
20.25 (C) La Dynastie des Forsythe
21.15 De première main
22.00 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.30 La Rançon du bonheur
15.40 Fin
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour les petits...
18.50 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Graine d'ortie
20.35 La Femme en blanc
21.30 Spécial auto
21.35 Ouvrez les guillemets
22.50 Musique en 33 tours
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Neveu d'Amérique
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Actuel 2
21.35 (C) La vie du bon côté
22.20 (C) Portrait de l'univers
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.45, Inter 3. 18.50, vie pratique. 19.20, actualités régionales. 19.40, clignotant. 19.55, vivre en France. 20.30, les Français libres à Londres. 21.25, la bonne mémoire. 21.50, Inter 3. 22.15, Fin.

SVIZZERA ITALIANA

18.25 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale all'ornitologia
19.15 (C) Introduttore
19.45 Obiettivo sport
20.20 (C) Telegiornale
20.40 (C) I cari bugiardi
21.10 (C) Enciclopedia TV
21.50 (C) Chicago blues festival
22.30 Giro della Svizzera
22.35 Oggi alle camere federali
22.40 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, au royaume des animaux. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programme régional. 20 h, téléjournal. météo. 20.15, reportage d'actualité. 21 h, musique au studio B. 21.45, le désir de liberté. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, « Présent ». 0.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, variétés. 18.05, plaque tournante. 18.35, dessins animés. 19.10, la ville sans shérif. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, le sommeil. 21 h, La Vache. 22.40, téléjournal, météo.

RADIO

Soffens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations, avec des commentaires sur le Tour de Suisse. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures. Un homme. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, construire la paix. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir; revue de la presse suisse allemande, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Eurêka. 20.30, Le Pouce de l'ingénieur, pièce de Robert Schmid, d'après Conan Doyle. 21.25, l'œuf story. 22.40, club de nuit. 23.30, aspects du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, la puce à l'oreille. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage. 10.45, catch the words. 11 h, université radiophonique internationale, les états de sommeil et le rêve. 11.30, la vie musicale. 12 h, à 14 h, et 16 h à 18 h, programme musical interrégional. 12 h, midi-musique. 14 h, arrêt des émissions pour mesure de lignes. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 19.55, informations. 20 h, prestige de la musique. 21.35, le Chœur de la radio suisse romande. 22 h, communauté

radiophonique des programmes de langue française, hommage à Alfred Cortot (3). 22.30, Le havre fugitif. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, musique variée. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, pages de Berlioz, Bozet et Fauré. 9.20, lecture. 9.35, Pulcinella, suite, Stravinski. 10.15, Danses Mödinger, Beethoven. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, musique à midi. 12.40, rendez-vous de midi. Tour de Suisse. 14 h, magazine féminin. 14.30, Orchestre léger de la Radio suisse et du SWF. 15.05, musique populaire.

16.05, Tour de Suisse. 16.10, théâtre. 17 h, salutations musicales des Etats-Unis. 17.30, radio-jeunesse. 19 h, sport. Tour de Suisse, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, disques de l'auditeur. 22.30, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Germaine. 23.30, musique dans la nuit.

BIBLIOGRAPHIE

HENRI VERNES

Bob Morane et le secret des sept temples Pocket Marabout

Sept rivières, sept cataracts, sept temples, des bêtes fabuleuses en... carton pâte, c'est déjà beaucoup, même pour Bob Morane et son ami Bill. Mais quand il y a encore en plus l'Homme aux Dents d'Or, c'est beaucoup trop. Le « Secret des sept temples » ? Ce n'est pas un secret de Polichinelle. Mais nos deux amis ont l'habitude de rétablir les situations désespérées.

MOTS CROISÉS

Problème No 25

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

1. Ancienne pièce d'artillerie. 2. Relatif à l'aiselle. 3. En plein boulot. — Membrane qui recouvre le bec de certains oiseaux. 4. Ainsi saluait-on César. — Symbole. — On le trouve aux issues. 5. Pronom. — Région du Pakistan. — Langues. 6. Petite tasse de dégustateur. 7. Défilé. — On y taille des bavettes. 8. Mettre qu diamètre exact. — Passés sous silence. 9. Roi d'Israël. — Employée. 10. Ce qu'on a dédaigné. — Blessé.

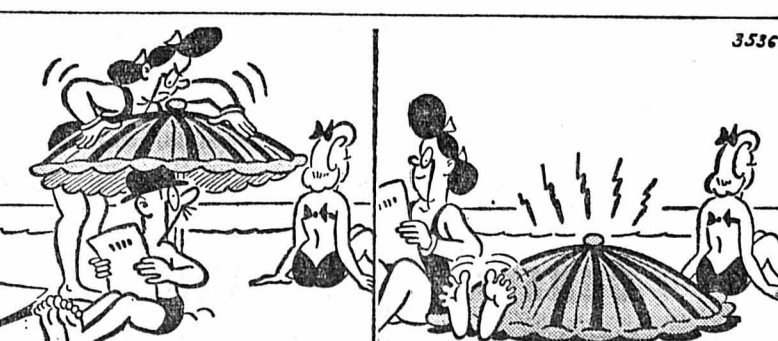
VERTICALEMENT

1. Légendes scandinaves. — Compositeur italien. 2. Préfixe. — Bagatelle. 3. Fait des vers. — Hasards de l'aventure. 4. Il donne l'occasion de repasser. — Chimiste belge. 5. Poème attendrissant. — Obtenu. 6. Interjection enfantine. — Patrie des deux Teniers. 7. Fâcheuse habitude. — Avance. — Pronom. 8. La messagère des dieux. — Ce qu'était la cadette. 9. Fit mourir Britannicus. — Expliquées. 10. Agglomérée.

Solution du No 24

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | F | I | N | A | N | C | I | E | R | E |
| 2 | I | R | U | N | A | R | N | I | M | |
| 3 | S | I | E | F | F | E | T | O | | |
| 4 | C | A | P | E | A | R | O | I | | |
| 5 | R | O | T | U | R | I | E | R | S | |
| 6 | E | T | U | I | D | O | P | A | | |
| 7 | N | E | T | A | N | O | G | I | | |
| 8 | C | M | I | R | O | I | T | E | | |
| 9 | A | R | I | S | T | E | E | U | | |
| 10 | S | I | L | A | N | N | E | X | A | |

SUPERMAN



44 journalistes spécialisés provenant de 15 pays européens ont élu l'AUDI 80

«Voiture de l'année».

Après avoir été élue par un jury international lors du dernier salon de l'automobile à Londres comme «meilleure voiture de l'année», puis également par un jury suédois qui lui conféra la même nomination, l'AUDI 80 vient d'obtenir la couronne de toutes les distinctions. Ce ne sont pas moins de 44 journalistes spécialisés de 15 pays européens qui ont pris part à l'élection organisée par la revue allemande «Stern» et le journal hollandais spécialisé «Autovisie». Le choix parmi les nouveautés 1972 devait se faire sur la base des critères suivants: conception technique, «design», économie d'entretien et sécurité. Chaque

membre du jury disposait de 15 points qu'il devait répartir sur 5 autos. Le résultat a été très serré, en regard spécialement aux réalisations spectaculaires qui ont caractérisé la construction automobile en 1972 et il représente un triomphe exceptionnel pour le vainqueur: l'AUDI 80.

Après ce jury spécialisé, ce sont les lecteurs de l'hebdomadaire «Stern» qui ont eux aussi donné leur avis. Ils ont élu les meilleures voitures réparties sur 10 catégories différentes de marques en vente sur le marché allemand. Lors de cette élection, l'AUDI 100 Coupé S a obtenu une étoile d'or et l'AUDI 100 une étoile d'argent.

AUDI 80

C'est avec plaisir que nous vous arrangerons un essai avec votre agent AUDI NSU le plus proche. Téléphonnez au No. 056 43 01 41 (M. Keller) AUDI NSU Distribution S.A., Schinznach-Bad

NOUVEAU Revêtement de façades

«LUXALON»

en tôle d'aluminium thermolaquée

Livrable en 21 teintes différentes, applicable à tous genres de constructions, nouvelles ou anciennes.

Avec LUXALON, plus d'infiltration d'eau, plus de peinture, plus de crépis, plus d'humidité, plus d'entretien des façades de votre immeuble (vernisage - crépissage).

Prix avantageux

Montage par personnel expérimenté et qualifié. A ce jour, plus de 3000 m² de façades sont déjà recouvertes avec LUXALON dans le canton de Neuchâtel.

Etudes et offres sans engagement par :

G. Winkenbach

Revêtement de façades - Ferblanterie
9, rue du Clole, 2300 la Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 86 86

— — — Découpez ici et envoyez à l'adresse ci-dessous : — — —

Je désire — nous désirons — recevoir la documentation LUXALON.

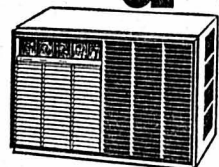
Je désire — nous désirons — votre visite pour : une information — une étude de prix.

Nom ou raison sociale :

Adresse :

No de téléphone :

Bon air à vendre



Parfois vos collaborateurs semblent vous décevoir. Ils ne sont plus à la hauteur, pensez-vous? Ils ne... Mais n'est-ce pas en fin de compte un peu de votre faute? 8 heures, c'est long!

Peut-être n'avez-vous pas su créer toutes les conditions favorables à leur épanouissement. Un air pur et frais, par exemple.

Qu'à cela ne tienne: notre spécialiste est là pour vous aider à trouver la meilleure solution.

(Envoyer à Novelectric SA, 9, rue Céard, 1204 Genève. Ou téléphoner au 022 21 96 68)

Nom/Raison sociale

Rue

Tél.

NP/Localité

J'aimerais avoir un entretien avec votre spécialiste. Veuillez m'appeler pour fixer rendez-vous.

J'aimerais recevoir votre documentation, sans visite de votre spécialiste.

Indiquer d'une croix ce que vous désirez.

GENERAL ELECTRIC®

Brunette Double Filtré: Une cigarette naturelle. La cigarette Maryland au goût franc et naturel.



DEVELOPPEMENT FUJI FILM GRATUIT

A l'achat d'un film Fuji, demandez la pochette avec bon de développement gratuit

Votre prochain film - un film Fuji

Development gratuit chez votre revendeur arborant ce siglet

Ce siglet est le garant du service compétent en tous points

KOPANTIQUA ST. GALLEN

SCHWEIZ — SUISSE — SWITZERLAND — SVIZZERA

21 au 24 juin 1973
4ème foire internationale de copies d'ancien

Cette foire spécialisée unique présente une grande offre internationale de très belles copies d'ancien. Vous trouverez à la KOPANTIQUA des meubles de tous les styles, du porcelaine, de la céramique, des objets en étain et cuivre, des vieilles armes, des pendules, des sculptures en bois et en pierre, des ouvrages d'imprimerie, des tableaux, etc. etc.

Exposition spéciale: X

La fameuse «Ludwigsburger Porzellanmanufaktur» montre ses produits royaux pour la 1ère fois dans ce complet en Suisse.

Accessible aux acheteurs professionnels.

Direction de la foire:
INTEXPO ST. GALLEN, Tél. 071 / 24 85 89

A vendre, occasions

machines à coudre

zigzag, 250 fr. Révisées, garanties. A. Grezet, rue du Seyon 24-24A, Neuchâtel. Tél. (038) 25 50 31.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons. SUR MESURE costumes - manteaux et robes. R. POFLET Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 25 90 17

Adriatique

Les magnifiques plages de sable des côtes italiennes de l'Adriatique ne sont qu'à onze heures de chemin de fer de Neuchâtel et vous offrent des hôtels de toutes catégories aux conditions les plus avantageuses.

8 jours de Neuchâtel, dès Fr. 198.— 15 jours de Neuchâtel, dès Fr. 285.—

Réductions avantageuses pour automobilistes.

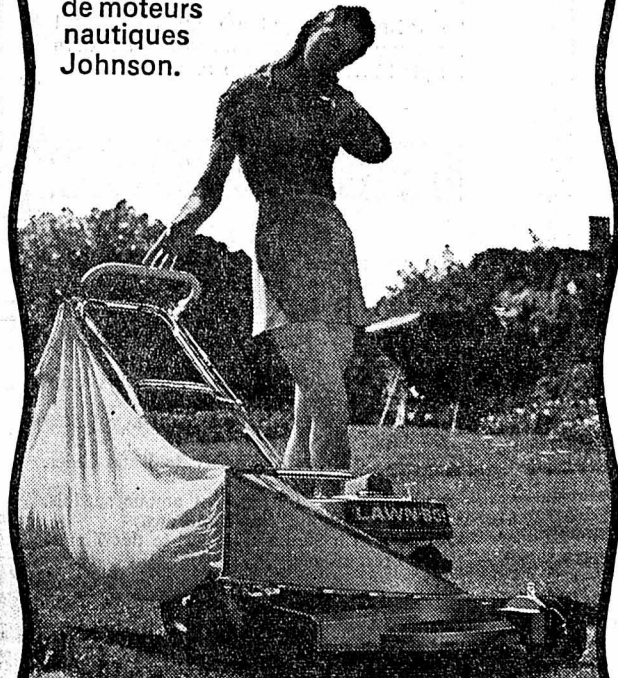
VOYAGES AVY NEUCHÂTEL

Moulins 9 - Tél. (038) 24 46 86

Ouvert de 8 h à 18 h 30 sans interruption (samedi de 8 h à 12 h).

LAWN BOY

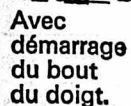
Un produit des fameux chantiers de moteurs nautiques Johnson.



Pour ceux qui aiment le confort

La mototondeuse américaine avec le Service de qualité suisse.

Le comble de la légèreté, et de la marche silencieuse. Pour de nombreuses années d'usage sûr - ne rouille pas. Du plus petit modèle jusqu'à la grande tondeuse à siège. LAWN-BOY vente et service :



Avec démarrage du bout du doigt.

BAIILLOD

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

Black & Decker

Outils électriques pour jardins

aux prix les plus avantageux... et 12 mois de garantie - totale!



Black & Decker



- | | |
|---|-----------------------------------|
| BAILLOD S.A. Bassin 4 | NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21 |
| HAEFLIGER & KAESER S.A. Ch. des Mulets 3 | NEUCHÂTEL Tél. 21 11 21 |
| JAQUET FRANÇOIS Place-d'Armes 2 | FLEURIER Tél. 61 10 23 |
| LORIMIER CHARLES Château 18 | COLOMBIER Tél. 41 33 54 |
| ROY PHILIPPE Grand-Rue 16 | COUVET Tél. 63 12 06 |
| QUINCAILLERIE DE LA COTE PESEUX Rue de Neuchâtel 12 | NEUCHÂTEL Tél. 31 12 43 |

BAUX A LOYERS

au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

L'ouverture à l'Ouest de Brejnev s'accompagne d'un durcissement du régime en Union soviétique

Par Michel Garin, de l'AFP : L'ouverture à l'Ouest amorcée par les dirigeants soviétiques, et symbolisée par le second « sommet » Brejnev - Nixon, a été marquée depuis 18 mois, par un renforcement de la position de M. Brejnev, chef du PC de l'URSS, et un net durcissement du régime à l'intérieur, constate-t-on à Moscou.

Pour mener à bien sa politique, M. Brejnev a, dans un premier temps, fait museler l'intelligentsia opposée au régime. Dans un second temps, moins de deux mois avant son départ pour Washington, il a exclu du politburo les deux personnalités qui s'opposaient à sa politique d'ouverture à l'Ouest: MM. Piotr Chelest et Guennadi Voronov.

Le plénum d'avril a ainsi achevé le processus d'éloignement de M. Chelest qui avait déjà perdu son poste de premier secrétaire du parti communiste d'Ukraine en mai 1972, pendant la visite du président Nixon en Union soviétique.

M. Brejnev a d'autre part fait entrer au politburo les deux hommes qui contrôlent les services de sécurité et l'armée: M. Youri Andropov, président du KGB (comité pour la sécurité d'Etat), et le maréchal Andreï Gretchko, ministre de la défense.

Ce renforcement de la position de M. Brejnev au sein du politburo a été précédé, l'an dernier, plusieurs mois avant la visite du président Nixon en URSS, d'un net durcissement à l'intérieur.

PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS
Des janvier 1972, les hommes du KGB ont procédé à de nombreuses perquisitions et arrestations, notamment à Kiev (Ukraine), Leningrad et Moscou, dans les milieux des intellectuels opposés au régime. La plupart des intellectuels « dissidents » connus, dont Vladimir Boukovski et Piotr Yakir, ont été appréhendés et incarcérés pour « activités anti-soviétiques ».

Quant à l'écrivain Andreï Amalric, qui devait être libéré le mois dernier après avoir purgé une peine de trois ans de prison dans un camp de travail pour avoir « calomnié contre l'Etat soviétique », il est maintenu en détention après avoir été inculpé une nouvelle fois du même délit.

L'académicien Andreï Sakharov lui-même, père de la bombe à hydrogène soviétique et l'un des fondateurs du comité (illégal) pour la défense des droits de l'homme en URSS, a été interrogé par le KGB en mars. C'était la première fois que le savant, considéré comme étant à l'abri des tracasseries policières en raison de sa position, était entendu par les services de sécurité.

D'autre part, selon un décret adopté en décembre 1972 et non publié, tout citoyen soviétique ayant transmis à des étrangers des informations considérées comme fausses ou dangereuses par les autorités soviétiques sera désormais condamné pour « crime ».

Ces mesures ont notamment eu pour conséquence la disparition depuis six mois du « Samizdat », bulletin dactylographié donnant des nouvelles sur les arrestations d'intellectuels et les perquisitions, qui circulait sous le manteau et était déposé dans les boîtes aux lettres des correspondants étrangers à Moscou.

Les journaux et revues des voyageurs occidentaux arrivant dans la capitale sont souvent confisqués à l'aéroport. Les étrangers ne peuvent pas sortir d'un cercle de 40 kilomètres de rayon autour de Moscou sans visa et ils vivent encore dans des « ghettos » surveillés jour et nuit par la milice.



LE LION ET L'AGNEAU

Ce n'est pas une fable. C'est une histoire vraie qui a pour théâtre un parc situé près de Los-Angeles. Quand les parents de l'agneau sont morts, le lion âgé de 25 ans a pris sous sa protection (et dans ses pattes) le petit animal et, comme le montre notre document, les choses ont l'air d'aller le mieux du monde.

(Téléphoto AP)

Sur l'agenda du chef du PC

WASHINGTON (ATS - AFP - Reuter - DPA - AP). — La Maison-Blanche a annoncé que les entretiens au « sommet » commenceront lundi matin dès l'arrivée de M. Brejnev; ils seront suivis d'un déjeuner avec les conseillers soviétiques à Blair-House, la résidence officielle des invités du gouvernement américain, en face de la Maison-Blanche, où M. Brejnev demeurera durant son séjour. Le 2me entretien débutera lundi à 21 h HEC, et à 1 h HEC mardi, le président Nixon offrira un dîner en l'honneur de son hôte.

Cette visite intervient treize mois après le sommet Brejnev - Nixon à Moscou. Le premier sommet avait permis de conclure un accord sur la limitation des armes nucléaires défensives. Maintenant, Soviétiques et Américains espèrent parvenir à un accord interdisant d'une manière permanente certains types d'armes offensives.

L'autre but de ce sommet est de fournir une aide technologique américaine à Moscou en échange de livraisons de gaz naturel, de pétrole et d'autres ressources qui font défaut aux Etats-Unis.

Plusieurs autres problèmes seront évoqués au cours des neuf jours d'entretiens: l'Indochine, le Proche-Orient et les perspectives d'une réduction des forces soviétiques et américaines en Europe.

De son côté, la Chambre de commerce américaine a annoncé samedi, jour de l'arrivée de M. Brejnev aux Etats-Unis, qu'elle enverrait à Moscou le 20 août prochain une délégation de trois membres pour des entretiens visant à stimuler les échanges américano-soviétiques. Elle envisage également de mettre sur pied une chambre mixte américano-soviétique.

Le « New-York Times » a publié dimanche une page entière de publicité payée par la « commission du congrès ukrainien d'Amérique » et signée par une cinquantaine de professeurs enseignant dans diverses universités américaines pour attirer l'attention du peuple américain sur la « répression » qui sévit en Ukraine au moment où M. Brejnev rend visite au président Nixon. L'appel dénonce notamment la « russification officielle et systématique de l'Ukraine ».

ARRESTATIONS
Par ailleurs, six activistes juifs ont été arrêtés dimanche matin dans différents quartiers de Moscou, apprend-on de sources juives.

On ignore la raison de ces arrestations mais on pense qu'elle pourrait traduire une certaine nervosité officielle quant à la possibilité de manifestations juives durant le voyage de M. Brejnev aux Etats-Unis. Les six activistes ont tous déposé des demandes de visas pour émigrer en Israël.

Chili: Allende en mauvaise posture

SANTIAGO-DU-CHILI (ATS-AFP-Reuter-DPA). — Les incidents de vendredi à Santiago ont accentué les difficultés que rencontre le président Allende à la suite de la grève engendrée il y a deux mois par les ouvriers de la mine de cuivre de « El Teniente ». On dénombre un mort, 64 blessés et 24 arrestations. Plusieurs représentants des mineurs ont été reçus par le président Allende, qui leur a présenté une solution de règlement du conflit, solution qu'ils ont d'ailleurs refusée. Mais, les grévistes ont l'appui de l'opposition démocrate-chrétienne et les partis communiste et socialiste ont annoncé qu'ils refusaient toute négociation avec les employés de

la mine. Les deux partis dénoncent à cet effet « le caractère artificiel du conflit, soutenu par un groupe minoritaire de mineurs, ayant pour objectif un affrontement général avec le gouvernement de coalition ».

A la suite de nouveaux incidents survenus samedi entre la police chilienne et des militants démocrates-chrétiens et des grévistes qui s'étaient regroupés devant le siège du parti démocrate-chrétien, la centrale unique des travailleurs chiliens (CUT) a demandé à tous ses adhérents de se mettre « en état d'alerte jusqu'à nouvel ordre » et d'investir les locaux syndicaux ou leurs postes de travail. Le gouvernement a entamé des procé-

dures judiciaires contre deux organes de l'opposition, « Radio Agricultura » et « La Segunda » pour « diffusion d'informations fausses et tendancieuses » sur les derniers incidents de Santiago. La grève aurait réduit la production de cuivre de 40 % et entraîné pour l'économie une perte quotidienne d'un million de dollars.

M. Fanfani élu secrétaire de la démocratie chrétienne

ROME (AP). — M. Amintore Fanfani, 65 ans, ancien président du conseil et président actuel du Sénat, a été élu dimanche à l'unanimité secrétaire général du parti démocrate-chrétien.

M. Fanfani, qui devra en conséquence donner sa démission de la présidence du Sénat, avait précédemment assumé ces fonctions de 1954 à 1959. Il succède à la direction du plus important parti italien à M. Arnaldo Forlani qui démissionna lors du récent vote du congrès démocrate-chrétien en faveur d'un gouvernement de coalition centre-gauche qui a été à l'origine de la crise ministérielle actuelle.

Par ailleurs, la constitution d'un gouvernement de salut public, impliquant en son sein la présence, en qualité de ministres sans portefeuille, des secrétaires des partis de la majorité, a été préconisée par M. Ugo La Malfa, secrétaire du parti républicain dans le rapport qu'il a présenté samedi devant le conseil national de son parti.

Nouvel accord de cessez-le-feu au Viet-nam: optimisme des parties malgré les violations

PARIS (ATS - AFP - Reuter - DPA). — Peu avant de quitter Paris où il venait de conclure avec M. Kissinger le « nouvel accord de cessez-le-feu au Viet-nam », M. Le Duc-tho, qui se trouve actuellement à Moscou, a accusé le gouvernement de Saigon de violer l'accord en ne « publiant pas largement » l'ordre de cessez-le-feu, poursuivant ainsi ses opérations militaires.

ACCUSATIONS
La radio nord-vietnamienne a affirmé de son côté qu'au moins après le cessez-le-feu vendredi à midi (5 h HDC), l'artillerie sud-vietnamienne avait attaqué des régions contrôlées par le Vietcong, à partir de bases situées autour de Cu-chi, à une trentaine de km au

nord-ouest de Saigon, provoquant de lourdes pertes.

De son côté, un porte-parole militaire sud-vietnamien a fait état de 309 violations « communistes » en 48 heures, soit depuis l'entrée en vigueur théorique du cessez-le-feu, incidents qui auraient fait quelque 200 morts et 216 blessés, dont 52 morts, 68 disparus et 183 blessés chez les gouvernementaux. La province de Kontum, sur les hauts-plateaux et le delta du Mékong, sont particulièrement touchés, a précisé le porte-parole, qui n'a cependant pas relevé d'incidents majeurs.

Optimiste quand même, on met l'accent de part et d'autre sur le fait que la reprise des combats n'est pas aussi

intense que lors du premier cessez-le-feu de janvier.

LE CAMBODGE
M. Le Duc-tho devait relever dans son analyse de la situation indochinoise dans son ensemble que le problème cambodgien devait être réglé par les Cambodgiens eux-mêmes, tandis que le ministre khmer de l'information soulignait les pressions exercées par les Nord-Vietnamiens à l'encontre des Khmers (rouges) pour les « contraindre à la rébellion ». Le gouvernement de Phnom-penh s'en tient toujours à sa demande de réactivation au Cambodge de la commission internationale de contrôle prévue par la conférence de Genève, demande qui n'a obtenu aucune réponse actuellement. En revanche, le Pentagone annonce qu'au cours du mois de mai, l'aviation américaine a déversé 53.761 tonnes de bombes sur l'Etat khmer, contre 55.000 en avril; les prévisions pour juin ne sont guère plus favorables. A relever enfin qu'à l'annonce par l'agence de presse du Viet-nam du Nord selon laquelle 15 pilotes américains ont été fait prisonniers par les Khmers rouges en mai dernier, les milieux autorisés américains de Washington ont répliqué que seuls deux pilotes américains étaient portés manquants au Cambodge.

Séisme dans l'île de Hokkaïdo

TOKIO (AP-AFP). — Un séisme a provoqué un petit raz-de-marée dimanche dans l'île de Hokkaïdo, dans le Nord du Japon. On compte 23 blessés. Huit bateaux de pêche ont coulé et de nombreuses maisons ont été inondées. Près de 10 heures plus tard, la terre a de nouveau tremblé mais sans faire ni victimes, ni dégâts. Notre téléphoto AP montre une vue de Kushiro après le séisme. Des bâtiments en acier et en

béton ont été secoués pendant une minute entière. Dans les magasins, la clientèle prise de panique s'est bousculée en hurlant pour gagner au plus vite les issues, l'électricité et l'eau ont été coupés dans certaines parties de la ville.

Des bâtiments et des piliers de ponts se sont enfoncés de 20 à 80 cm et le niveau de la mer s'est haussé d'un mètre 80 au port de Hanasaki, à Kushiro.



Manifestants et policiers face à face dans une rue de Santiago. (Téléphoto AP)

Dégradation du climat social dans la région de Bilbao

MADRID (ATS-AFP-Reuter-DPA). — Moins de huit jours après sa formation, le nouveau gouvernement espagnol affronte à Pampelune et Bilbao de violents conflits d'origine sociale, mettant la nouvelle équipe gouvernementale de l'amiral Carrero Blanco à l'épreuve du feu en matière de politique intérieure. Le gouverneur civil de la Navarre a diffusé samedi un appel à la population de Pampelune, lui enjoignant de reprendre le travail afin d'éviter l'adoption de « mesures spéciales pour garantir la liberté de travail ». Dans cette ville, les travailleurs en grève paralysent depuis quatre jours l'activité de ses 140.000 habitants.

La situation s'était tendue vendredi lorsque entre 20.000 et 50.000 travailleurs, selon les estimations, se sont mis en grève en signe de solidarité avec quelque 200 ouvriers de la « Motor Iberica », licenciés à la suite d'un débrayage. 150 arrestations ont été opérées lorsque les manifestations ont tourné à l'émeute. De nouveaux incidents sporadiques étaient signalés samedi matin alors que la plupart des établissements commerciaux étaient fermés.

Des bombes ont explosé samedi également dans quatre voitures appartenant à des employés de la société « Firestone Hispana », garées près de l'usine de Bassauri, proche de Bilbao, ne causant que des dégâts matériels. Selon la police, l'attentat serait lié à l'agitation sociale de Pampelune, à une centaine de kilomètres de là.

Mgr José Mendez, archevêque de Pampelune, dans une homélie lue dimanche dans toutes les églises de l'archevêché, s'est rangé aux côtés des ouvriers en grève en demandant que des solutions « plus efficaces » soient trouvées pour régler les conflits syndicaux. Il a estimé que les « voies légales » étaient inefficaces dans ce type de

conflit », et a demandé à l'établissement « Iberica » de reconsidérer sa position. L'archevêque confirme que l'autorisation avait été donnée à 200 ouvriers de l'entreprise d'occuper une église en signe de protestation, et qu'en dépit de la fermeté de l'évêque, la police les en avait chassés deux jours plus tard.

De son côté, l'évêque de Bilbao, Mgr Antonio Noveros, n'a pas autorisé le procès de quatre prêtres basques, accusés par les autorités de « propagande subversive ».

Vers une rencontre Bourguiba-Meir à Genève?

ROME (AFP). — Les milieux officiels italiens ont démenti formellement samedi soir que la diplomatie italienne ait joué un rôle dans la préparation d'une éventuelle rencontre entre le président tunisien Habib Bourguiba et Mme Golda Meir.

La tenue de cette rencontre avait été annoncée dans la matinée par l'hebdomadaire libanais « Al Diar » qui indique qu'elle aurait lieu cette semaine à Genève et que les diplomates suisse et italienne avaient participé à sa préparation. « Le président Bourguiba et M. Mas-moudi, ministre tunisien des affaires étrangères, se sont rendus à Genève accompagnés de conseillers et munis d'un dossier sur la position de la Tunisie à l'égard de la cause palestinienne », ajoute « Al Diar ».

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Crise dans l'industrie de la chaussure en France

(c) En France, l'industrie de la chaussure traverse une grave crise. Le numéro un sur le plan européen, Charles Jourdan, n'échappe pas au phénomène. Cette marque commercialisée à Romans (France) par les établissements Seducta (contrôlés eux-mêmes à 75 % par la société américaine « Genesco ») annonce d'importantes compressions de personnel.

Plus d'une centaine d'ouvriers spécialisés ont déjà été remerciés. Avec une production annuelle d'un million et demi de paires de souliers (dont la moitié pour l'exportation) la fabrique Charles Jourdan est le chef de file de la profession sur le vieux continent.

Berlin-Ouest se souvient

BERLIN (AFP). — Le 20me anniversaire de l'insurrection populaire de Berlin-Est, le 17 juin 1953, a été célébré dimanche à Berlin-Ouest au cours d'une cérémonie officielle au cimetière de la « Seestrasse » où sont inhumées les victimes de cette journée.

Escroc exécuté en URSS

MOSCOW (Reuter). — Le directeur d'un magasin d'articles ménagers d'Arménie a été passé par les armes pour escroqueries aux dépens de l'Etat soviétique. Deux complices ont été condamnés à treize ans et six ans de prison, rapportent les journaux.

Mme Gandhi attendue au Canada

BELGRADE (Reuter). — Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, a quitté Belgrade dimanche par avion à destination du Canada à l'issue de deux jours d'entretiens avec le président Tito et le premier ministre yougoslave Dzemal Bijedic.

L'appareil devait faire une escale d'une heure à Londres avant de poursuivre sa route vers le Canada où le chef du gouvernement indien passera quatre jours. Un communiqué conjoint yougoslave-indien souligne le rôle croissant des pays non-alignés dans le développement de la coopération internationale et le maintien de la paix.

Accident d'avion dans l'Isère: cinq morts

GRENOBLE (AP). — Un avion de tourisme ayant à son bord cinq personnes s'est écrasé dimanche en fin de matinée dans le lac de Monteynard, au sud du département de l'Isère. Il s'agit d'un « Jodel » appartenant à l'aéro-club de Logne (Seine et Marne), qui se rendait à Gap (Hautes-Alpes). Ses passagers étaient attendus au congrès d'UCID-UNATI à Gap. L'avion aurait heurté une ligne à haute tension avant d'être projeté contre une paroi rocheuse qui borde le lac avant de piquer dans les eaux assez profondes de cet endroit. Deux corps, un homme et une femme, ont été repêchés.

AMÉRIQUE

Le record de « Skylab »

HOUSTON (AP). — Le président Nixon a échangé quelques mots par téléphone dimanche matin avec les astronautes du « Skylab » qui s'apprent à battre le record de durée en vol orbital détenu par un équipage soviétique.

Drame en Californie

BERKELEY (Californie) (AFP). — Un homme qui avait abattu un policier après une tentative manquée de cambriolage samedi à Berkeley (Californie) a tué l'un de ses cinq otages, une petite fille de quatre ans, avant d'être lui-même blessé et arrêté.

Il s'agit d'un trompettiste en chômage, Ernest Silas, 34 ans. Surpris alors qu'il rôdait autour d'un bloc d'immeubles, il avait abattu un policier qui voulait l'interroger. Il s'était ensuite réfugié dans un pavillon où il s'était emparé de cinq otages, dont deux réussirent à prendre la fuite.

Golda Meir reste

TEL-AVIV (AP). — Malgré ses 75 ans, Mme Golda Meir, président du Conseil israélien, a annoncé officiellement dimanche son intention de se représenter aux élections d'octobre prochain.

Elle a fait connaître sa décision dans une lettre que le secrétaire général du parti du travail, M. Aharon Yadin, a lue devant une réunion du parti.

Guerillero abattu en Iran

TEHÉRAN (Reuter). — Un chef de la guérilla communiste en Iran qui était accusé d'avoir préparé le meurtre d'un conseiller militaire américain le 2 juin, a été tué vendredi au centre de Tehéran par les forces de sécurité iraniennes. Reza Rezaei, dont les complices ont exécuté le lieutenant-colonel Lewis Hawkins alors qu'il quittait son domicile, a été abattu par les forces de sécurité qui avaient cerné son repaire dans le centre de la capitale. Rezaei avait ouvert le feu et lancé plusieurs grenades sur les forces de sécurité avant que celles-ci ne ripostent. Un policier a été blessé.

UN FAIT PAR JOUR

R.F.A.: le débat sur l'avortement ajourné...

Comme en France, bien que d'une manière un peu moins tumultueuse, le problème de l'avortement est à l'ordre du jour en Allemagne fédérale. Les députés du Bundestag viennent même de s'en occuper pendant toute une journée sans arriver à une décision définitive. Le vote final n'aura probablement pas lieu avant l'automne de l'année prochaine.

Il s'agit en fait de bliffer un certain paragraphe 218, datant de l'époque nationale-socialiste et interdisant tout avortement légal sauf en cas de « maladie psychique » de la mère, et de le remplacer par des dispositions plus souples. Sur la suppression du paragraphe 218 tout le monde, ou presque, est d'accord. L'opposition démocrate-chrétienne avait commencé par s'y opposer, mais elle a finalement décidé de déposer un contre-projet admettant un avortement légal limité aux causes médicales et au viol. Un autre contre-projet a été présenté par 27 députés socialistes, qui ajoutent aux restrictions de la CDU-CSU les causes psychiques et sociales. La grande majorité des socialistes et le groupe libéral en entier tiennent en revanche pour la libéralisation intégrale durant les trois premiers mois de la grossesse à condition, bien entendu, que l'intervention soit faite par un médecin. Passé ce délai de trois mois, l'avortement redeviendrait illégal sauf si des motifs médicaux entrent en ligne de compte pour la mère ou l'enfant.

L'Allemagne fédérale, rappelons-le, se montre déjà très libérale en matière de contraception. La pilule y est pratiquement en vente libre et l'on estime que 25 % des Allemands en font un emploi régulier. Malgré cette libéralisation complétée par une éducation sexuelle dans les écoles et les lycées, quelque 500.000 Allemandes, appartenant pour la plupart aux classes aisées, se font avorter chaque année.

Précisons enfin que le projet de suppression du paragraphe 218 n'émane pas du gouvernement, mais des députés sociaux-démocrates et libéraux eux-mêmes. Il est difficile de risquer un pronostic sur l'issue de la controverse actuelle, qui a déjà fait l'objet de nombreuses polémiques et de forums à la radio et à la télévision. On pense que la dissidence des 27 députés socialistes sera plus ou moins compensée par des déflections annoncées dans les rangs démocrate-chrétiens, de sorte que les jours du fameux paragraphe semblent de toute façon comptés. Quant à savoir par quoi il sera remplacé, il faudra attendre... l'automne 1974.

Léon LATOUR